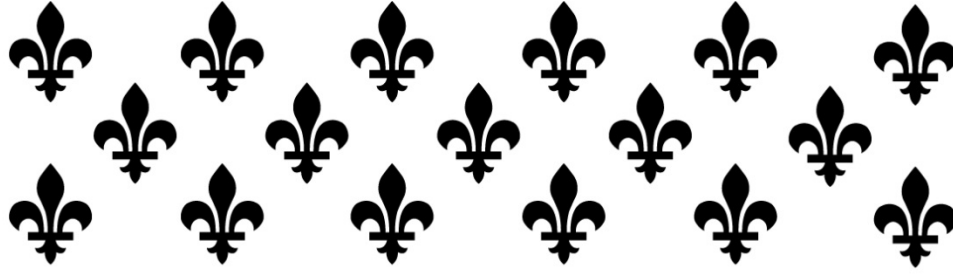


ISSN 2818-9779



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TROISIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 6 mai 2026 — Vol. 49 N° 2

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2026

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 6 mai 2026 — Vol. 49 N° 2

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	15
Souligner le succès du Colloque Santé mentale jeunesse	
M. Mario Asselin	15
Souligner le 50e anniversaire du Club des personnes handicapées du lac Saint-Louis	
M. Enrico Ciccone	15
Rendre hommage à Mmes Sandrine Vanhoutte et Nathalie Benoit	
M. Sébastien Schneeberger	15
Souligner le 65e anniversaire de l'École nationale de théâtre du Canada	
Mme Ruba Ghazal	16
Encourager l'achat local dans la circonscription de Bertrand	
Mme France-Élaine Duranceau	16
Souligner le 75e anniversaire du Club Lions de Laval	
Mme Sona Lakhoyan Olivier	16
Souligner la tenue de l'expérience immersive La Sainte Flanelle à la cathédrale Saint-Jean-l'Évangéliste	
M. Louis Lemieux	17
Souligner le 175e anniversaire de la municipalité de Saint-Pacôme	
M. Mathieu Rivest	17
Souligner la Semaine de la santé mentale	
M. Lionel Carmant	17
Souligner le 150e anniversaire du quartier de Pointe-Gatineau	
M. Mathieu Lévesque	18
Souligner le 25e anniversaire de l'organisme Le Grain d'Sel	
M. Simon Jolin-Barrette	18
Présentation de projets de loi	18
Projet de loi n° 2 — Loi permettant au Parlement du Québec de préserver le principe de la souveraineté parlementaire à l'égard de la Charte de la langue française et de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français	19
M. Jean-François Roberge	19
Mise aux voix	19
Projet de loi n° 191 — Loi mettant en place des mesures concernant les approches complémentaires et intégratives en santé	19
Mme Isabelle Poulet	19
Mise aux voix	19
Présence de M. Jean-Claude St-André, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale	19
Dépôt de documents	20
Modification à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale	20
Motion proposant d'adopter la modification	21
Mise aux voix	21
Dépôt de rapports de commissions	21
Modifications à la composition de commissions parlementaires	21
Motion proposant d'adopter les modifications	21
Mise aux voix	21
Dépôt de pétitions	21
Établir une école secondaire alternative à Saint-Laurent	21
Mettre en place des mesures permettant l'accès à des soins appropriés pour les patients atteints d'instabilité craniocervicale	22
Imposer un moratoire pour sauvegarder les arbres sur le tracé du tramway de Québec	22
Interdire la vente et la distribution de boissons énergisantes caféinées chez les mineurs	23
Mettre en place une clause de droits acquis dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise	23

Table des matières (suite)

Décision de la présidence concernant la répartition des mesures et des temps de parole lors des débats restreints à la suite de changements survenus dans la composition de l'Assemblée	24
Documents déposés	24
Questions et réponses orales	24
Priorités du gouvernement	
M. André Fortin	24
Mme Christine Fréchette	24
M. André Fortin	25
Mme Christine Fréchette	25
M. André Fortin	25
Mme Christine Fréchette	25
M. André Fortin	26
Mme Christine Fréchette	26
Projet de Dossier santé numérique	
M. Monsef Derraji	26
Mme Sonia Bélanger	26
M. Monsef Derraji	27
Mme Sonia Bélanger	27
M. Monsef Derraji	27
Mme Sonia Bélanger	27
Projet de Dossier santé numérique	
M. Monsef Derraji	28
Mme Sonia Bélanger	28
M. Monsef Derraji	28
Mme France-Élaine Duranceau	29
M. Monsef Derraji	29
Mme France-Élaine Duranceau	29
Aide aux petites et moyennes entreprises	
M. Frédéric Beauchemin	29
M. Eric Girard	29
M. Frédéric Beauchemin	30
M. Bernard Drainville	30
M. Frédéric Beauchemin	30
M. Bernard Drainville	30
Accès au logement	
Mme Ruba Ghazal	31
Mme Christine Fréchette	31
Mme Ruba Ghazal	31
Mme Christine Fréchette	32
Mme Ruba Ghazal	32
Mme Christine Fréchette	32
Troisième lien entre Québec et Lévis	
M. Etienne Grandmont	32
M. Benoit Charette	32
M. Etienne Grandmont	33
M. Benoit Charette	33
M. Etienne Grandmont	33
M. Benoit Charette	33
Priorités du gouvernement	
M. Paul St-Pierre Plamondon	34
Mme Christine Fréchette	34
M. Paul St-Pierre Plamondon	34
Mme Christine Fréchette	35
M. Paul St-Pierre Plamondon	35
Mme Christine Fréchette	35

Table des matières (suite)

Accès au logement	
M. Andrés Fontecilla	35
Mme Karine Boivin Roy	35
M. Andrés Fontecilla	36
Mme Karine Boivin Roy	36
Motions sans préavis	36
Dénoncer la simulation à caractère violent visant le ministre du Travail lors d’une manifestation à Montréal	36
Mise aux voix	37
Demander au gouvernement de prendre des mesures pour encadrer la vente et la distribution de boissons énergisantes aux jeunes de moins de 16 ans	37
Mise aux voix	37
Condamner toute tentative de museler la liberté d’expression	38
Mise aux voix	39
Renvoyer l’étude des crédits aux commissions parlementaires	39
Mise aux voix	39
Continuer l’étude de projets de loi présentés avant la clôture de la dernière session	39
Mise aux voix	39
Substituer les noms de certains députés comme parrains de projets de loi	39
Mise aux voix	40
Constituer un comité directeur pour chacune des commissions sectorielles et pour la Commission de l’administration publique	40
Mise aux voix	40
Entériner le mandat de procéder à des consultations particulières sur les projets de loi n ^{os} 24, 23 et 22	40
Mise aux voix	41
Avis touchant les travaux des commissions	42
Affaires du jour	42
Affaires prioritaires	
Débat sur la motion de la première ministre proposant que l’Assemblée approuve la politique générale du gouvernement	42
M. André Fortin	42
Motion formulant un grief	51
Mme Ruba Ghazal	51
Motion formulant un grief	58
M. Paul St-Pierre Plamondon	58
Mme Suzanne Blais	65
M. Enrico Ciccone	65
Motion formulant un grief	68
M. Christopher Skeete	68
Mme Alejandra Zaga Mendez	71
Motion formulant un grief	73
Mme Marie-Louise Tardif	73
Mme Isabelle Lecours	75
Mme Madwa-Nika Cadet	77
Motion formulant un grief	80
Mme Valérie Schmaltz	80
M. Stéphane Sainte-Croix	81
Ajournement	83

Le mercredi 6 mai 2026 — Vol. 49 N° 2

(Neuf heures quarante minutes)

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Bonjour à toutes, bonjour à tous. Prenez place, collègues, nous allons débiter nos travaux. Je souhaite la bienvenue à celles et ceux qui sont parmi nous dans les tribunes.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Nous sommes à la rubrique Déclarations des députés, et, sans plus tarder, je reconnais M. le député de Vanier-Les Rivières.

Souligner le succès du Colloque Santé mentale jeunesse

M. Mario Asselin

M. Asselin : Merci beaucoup, M. le Président. Je suis très fier de souligner aujourd'hui la présence, dans nos tribunes, de Mme Ann Webber, directrice de l'académie Saint-Louis, ainsi que Vanessa Déziel, directrice des communications de l'établissement.

Le 2 avril dernier avait lieu la troisième édition du Colloque Santé mentale, à l'initiative de l'académie Saint-Louis, sous le thème *Fais briller ton potentiel*. Réunissant près de 500 jeunes âgés de 12 à 17 ans de 33 écoles de la région, le colloque vise à célébrer et à promouvoir la santé mentale positive par divers ateliers et conférences.

En réunissant des élèves et des intervenants issus d'écoles secondaires, le colloque a inscrit ce projet communautaire comme pouvant contribuer activement au mieux-être collectif. Le tout est actuellement chapeauté par un comité d'intervenants provenant d'organismes culturels et aussi d'écoles privées et publiques.

Merci beaucoup à l'académie et à l'ensemble des acteurs qui ont permis la création de ce colloque. C'est un rendez-vous pour l'an prochain au quatrième. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Vanier-Les Rivières. Et la parole revient maintenant à M. le député de Marquette.

Souligner le 50e anniversaire du Club des personnes handicapées du lac Saint-Louis

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Merci, M. le Président. Je souhaite féliciter le Club des personnes handicapées du lac Saint-Louis pour leur 50e anniversaire.

Le club est un organisme à but non lucratif qui offre des activités de loisirs adaptées et des services de soutien aux personnes vivant avec une limitation fonctionnelle dans Lachine et les environs.

Le club propose une variété de loisirs adaptés et plusieurs autres services à la communauté lachinoise. La mission de l'organisme est le maintien et le développement de la santé physique, mentale et psychologique des personnes vivant avec un handicap. En plus d'offrir des activités de loisirs, des services adaptés et d'aider à briser l'isolement de personnes souvent marginalisées, l'équipe du Club des personnes handicapées du lac Saint-Louis est animée par la bienveillance envers chacun des membres, et cela est évident lorsqu'on les côtoie.

Bravo au directeur général actuel, Vincent Martin, et aux anciens DG, ainsi qu'à toute l'équipe pour cet important anniversaire et surtout pour votre grande contribution à la collectivité. Je vous souhaite une bonne et longue continuation. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Marquette. Et je cède maintenant la parole à M. le député de Drummond—Bois-Francis.

Rendre hommage à Mmes Sandrine Vanhoutte et Nathalie Benoit

M. Sébastien Schneeberger

M. Schneeberger : Merci, M. le Président. Alors, aujourd'hui, je veux souligner la contribution de deux Drummondvilloises honorées lors de la 29e édition des prix Hommage bénévolat-Québec.

D'abord, Mme Nathalie Benoit, récipiendaire dans la catégorie Bénévole. Son engagement remarquable et sa capacité à rassembler font d'elle une figure inspirante de notre communauté. Elle donne généreusement de son temps pour soutenir les autres, et son dévouement mérite toutes nos félicitations.

Je souhaite aussi, également, saluer Mme Sandrine Vanhoutte, du Centre d'écoute et de prévention suicide Drummond, reconnu de la catégorie Organisme. Par son écoute, sa présence essentielle et son travail de prévention, le centre joue un rôle vital pour les personnes en détresse et contribue depuis des décennies à la sécurité et du mieux-être de toute la région.

Ces deux distinctions témoignent de la force du bénévolat et de l'importance d'une communauté engagée et solidaire.

Au nom de l'Assemblée nationale, je remercie chaleureusement Nathalie, Sandrine et le CEPS Drummond pour leur contribution exceptionnelle.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Drummond—Bois-Francs. Et la prochaine déclaration revient à Mme la députée de Mercier.

Souligner le 65e anniversaire de l'École nationale de théâtre du Canada

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Merci, M. le Président. Je veux célébrer les 65 ans de l'École nationale de théâtre du Canada.

Depuis 1960, au coeur de ma circonscription de Mercier, cette école forme des générations d'artistes qui façonnent notre imaginaire collectif. Lieu de création, de transmission et de rencontres, l'école fait naître les voix qui nous racontent et construit le visage du théâtre, du cinéma et de la télévision québécoise.

Célébrer notre culture, c'est aussi célébrer ceux et celles qui la rendent possible et les institutions qui accompagnent la relève. Sans formation, pas de relève. Et, sans relève, pas d'avenir culturel.

Merci à toutes les personnes qui font vivre l'École nationale de théâtre. Je connais personnellement des artistes et des artisans qui ont fréquenté cette école et dont la vie a été changée à jamais.

Longue vie à l'École nationale de théâtre! Vous méritez toute notre reconnaissance pour votre apport exceptionnel à notre culture québécoise, et dont nous sommes fiers. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci. Merci, Mme la députée de Mercier. Et je cède maintenant la parole à Mme la députée de Bertrand.

Encourager l'achat local dans la circonscription de Bertrand

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Merci, M. le Président. Alors, c'est le printemps, et je saisis l'occasion d'encourager l'achat local dans nos 15 municipalités de Bertrand.

Pour embellir nos jardins, nos balcons et nos terrains, les équipes de huit centres de jardinage accompagnent nos concitoyens avec expertise et savoir-faire, notamment à La Planterie, à Lantier, ou au Jardin Tom Pousse, à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

Pour celles et ceux qui entreprennent des projets de construction, neuf centres de rénovation sont là pour aider à bâtir et améliorer nos milieux de vie, tels que Lortie et Martin, à Sainte-Agathe-des-Monts, ou Home Hardware, à Rawdon.

Aussi, puisque nous habitons un territoire de lacs et de rivières, ma circonscription compte huit commerces dédiés à la vente et à la location d'embarcations nautiques, très prisées des locaux et des villégiateurs, entre autres Desjardins Marine, à Sainte-Adèle, ou Location Marine, à Saint-Donat.

Acheter local, c'est investir dans nos voisins, soutenir nos familles et renforcer notre communauté. Dans Bertrand, nous affirmons fièrement qu'ici c'est comme ça qu'on vit. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Bertrand. Et je cède maintenant la parole à Mme la députée de Chomedey.

Souligner le 75e anniversaire du Club Lions de Laval

Mme Sona Lakhoyan Olivier

Mme Lakhoyan Olivier : M. le Président, c'est avec fierté que je souligne aujourd'hui le 75e anniversaire du Club Lions de Laval, un pilier de notre communauté à Chomedey et à Laval qui, depuis 1951, incarne la solidarité, la générosité et l'engagement.

Depuis 75 ans, les Lions passent à l'action. Ils soutiennent les personnes vulnérables, accompagnent les jeunes, épaulent les aînés et appuient les enfants atteints de maladie, contribuant à une communauté plus humaine et inclusive. Leurs collectes de lunettes, leurs activités de financement et leurs partenariats ont un impact concret dans la vie de nombreuses familles à Laval.

75 ans de services guidés par une mission simple et essentielle : servir.

Je les remercie chaleureusement. Je les félicite pour leur engagement exemplaire et leur souhaite encore de nombreuses années à faire rayonner Laval. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Chomedey, et je cède maintenant la parole à M. le député de Saint-Jean.

**Souligner la tenue de l'expérience immersive La Sainte Flanelle
à la cathédrale Saint-Jean-l'Évangéliste**

M. Louis Lemieux

M. Lemieux : M. le Président, ce soir, à Buffalo, les Canadiens de Montréal débutent la deuxième ronde des séries de la coupe Stanley.

Donc, chez nous, c'est la suite de l'aventure de la Sainte Flanelle à la cathédrale Saint-Jean-l'Évangéliste, où on peut assister à la retransmission immersive du match sur écran mégagéant, immersive parce que l'équipe d'artistes numériques de La Cargaison en fait un spectacle son et lumière avec projecteurs et lasers et leur imagination débordante qui s'occupe du reste, à commencer par l'hymne national à l'orgue Casavant avec une cantatrice, s'il vous plaît.

Le service de bar est au profit de notre organisme de travailleurs de rue qui s'appelle, et ça ne s'invente pas, Passe-moi la puck. Il faut savoir que la corporation, à qui le diocèse avait cédé la cathédrale, il y a déjà quelques années, en se finançant... lui demandant de rénover et de l'entretenir, cette cathédrale, en se finançant avec des événements culturels et communautaires tout en poursuivant les services religieux. Et ça fonctionne à merveille.

En espérant que le Tricolore se rende jusqu'à la coupe. Allez, la Sainte Flanelle, allez!

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Saint-Jean. Et je reconnais maintenant M. le député de Côte-du-Sud.

Souligner le 175e anniversaire de la municipalité de Saint-Pacôme

M. Mathieu Rivest

M. Rivest : Merci, M. le Président. Je veux souligner, aujourd'hui, un moment très significatif pour la Côte-du-Sud, le 175e de la municipalité de Saint-Pacôme.

Je salue, en tribune, M. Sylvain Lévesque, président des fêtes, accompagné d'Alain Desjardins.

175 ans d'histoire, c'est la somme de générations de femmes et d'hommes qui ont bâti, aimé et fait vivre la communauté avec fierté. D'ici les célébrations, du 22 au 26 juillet, où nous pourrions entendre Sophie Pelletier, Ultra Violette et bon nombre d'artistes, vous pouvez profiter du bingo ou des bières créées par Ras l'bock, dont la petite nouvelle, La Pas comm' les autres. C'est effectivement ce qui nous caractérise.

Derrière chaque activité, chaque sourire, chaque souvenir partagé, il y a une volonté claire, celle de se retrouver, de se reconnaître et de transmettre. Quand une communauté prend le temps de se souvenir, de célébrer et de regarder vers l'avenir, elle devient encore plus forte.

M. le Président, nous vous attendons. À Saint-Côme? Non, à Saint-Pacôme. Alors, soyez-y, du 22 au 26 juillet. Préparez vos vacances.

• (9 h 50) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Côte-du-Sud. C'est un rendez-vous.

La prochaine déclaration revient à M. le député de Taillon.

Souligner la Semaine de la santé mentale

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Merci, M. le Président. Du 4 au 10 mai, nous soulignons la Semaine de la santé mentale.

Le thème, *Rassemblons-nous*, nous rappelle l'importance des liens sociaux.

Des actions du quotidien peuvent avoir un impact immense. Prendre des nouvelles d'une proche ou d'un collègue, s'impliquer dans sa communauté ou partager un moment avec une aînée, des gestes peuvent changer les choses, autant pour soi que pour les autres.

C'est d'ailleurs cette vision qui guide nos actions gouvernementales. Nous continuons de renforcer l'offre de services en proximité et d'ouvrir plus de portes pour les gens qui en ont besoin partout au Québec. Merci, d'ailleurs, à tous les intervenants et les intervenantes qui oeuvrent en santé mentale.

Et n'oubliez pas que, si vous avez une période difficile ou si vous vous inquiétez pour quelqu'un, de l'aide existe. N'hésitez pas. Des ressources comme Info-Social 8-1-1, Tel-jeunes ou le 1 866 APPELLE sont disponibles en tout temps. Le site quebec.ca/santé-mentale est également une référence.

Bonne santé mentale. Prenez soin les uns des autres.

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Taillon.

Alors, maintenant, est-ce que j'ai le consentement pour permettre au député de Chapleau de faire une déclaration qui n'était pas celle annoncée précédemment? Consentement.

Je reconnais M. le député de Chapleau.

Souligner le 150e anniversaire du quartier de Pointe-Gatineau**M. Mathieu Lévesque**

M. Lévesque (Chapleau) : Merci beaucoup, M. le Président. Aujourd'hui, je veux souligner un moment historique important pour Chapleau et Gatineau, le 150e anniversaire du quartier de Pointe-Gatineau.

Fondé en 1876, ce quartier emblématique, situé au confluent des rivières Gatineau et des Outaouais, a su traverser les époques en se transformant au rythme des grandes étapes du développement de notre ville.

D'abord carrefour stratégique pour les peuples autochtones et les premiers commerçants de fourrures, Pointe-Gatineau s'est ensuite imposé comme un acteur clé de l'industrie du bois. Les bûcherons, les draveurs et les familles fondatrices ont façonné une communauté résiliente et profondément enracinée.

Au fil des décennies, Pointe-Gatineau a su surmonter de nombreux défis, dont les inondations historiques, en misant sur la solidarité et la détermination de ses citoyens. Ce quartier aux nombreuses institutions rassembleuses, comme l'église patrimoniale Saint-François-de-Sales, a vu grandir des générations de Gatinois qui ont contribué à bâtir notre société. Célébrer ses 150 ans, c'est rendre hommage à ceux qui ont bâti ce quartier et réaffirmer notre fierté collective.

Bon 150e anniversaire!

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Chapleau. La prochaine déclaration revient à M. le député de Borduas.

Souligner le 25e anniversaire de l'organisme Le Grain d'Sel**M. Simon Jolin-Barrette**

M. Jolin-Barrette : Merci, M. le Président. Je souhaite profiter de cette occasion pour souligner le 25e anniversaire de l'organisme Le Grain d'Sel.

Depuis sa création, sa mission est claire : offrir du soutien alimentaire accessible tout en favorisant l'autonomie, le partage et le pouvoir d'agir des personnes dans la communauté.

Au fil des ans, M. le Président, l'organisme a su évoluer et adapter ses services pour répondre aux besoins de sa clientèle. Qu'il s'agisse de la distribution de paniers alimentaires, des ateliers de cuisine, qui permettent de développer des compétences et de briser l'isolement, ou encore du service de traiteur solidaire La cuisine de Marie, repas solidaires, chaque initiative reflète une approche humaine, concrète et ancrée dans le milieu.

Porté par une équipe engagée et des bénévoles dévoués, Le Grain d'Sel rejoint chaque semaine de nombreuses personnes et familles, contribuant activement à la vitalité de la communauté.

Je tiens à souligner, M. le Président, également le travail du conseil d'administration pour sa vision et son engagement, ainsi que celui de toute l'équipe, qui, jour après jour, fait une réelle différence dans la vie de nombreuses familles de notre région.

À toutes et à tous, un bon 25e anniversaire. Lâchez pas!

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Borduas. Alors, voilà qui met fin à la rubrique Déclarations de députés.

Nous allons suspendre les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 54)

(Reprise à 10 h 10)

La Présidente : Bonjour, tout le monde. Mesdames messieurs, vous êtes nombreuses et nombreux, ce matin. Bienvenue. Le parlement du Québec, c'est chez vous.

Messieurs dames les députés, c'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Claude Morin, député de Louis-Hébert de 1976 à 1981. Alors, nous allons nous recueillir quelques instants en ayant une pensée particulière pour sa famille et ses proches.

Je vous remercie beaucoup. Veuillez vous asseoir.

Mercredi 6 mai. Nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader du gouvernement.

M. Bonnardel : Mme la Présidente, je vous demande d'appeler l'article a du feuillet, s'il vous plaît.

Projet de loi n° 2

La Présidente : À l'article a du feuillet, M. le ministre de la Langue française présente le projet de loi n° 2, Loi permettant au Parlement du Québec de préserver le principe de la souveraineté parlementaire à l'égard de la Charte de la langue française et de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français. M. le ministre.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci bien, Mme la Présidente. Alors, permettez-moi de présenter le projet de loi n° 2, Loi permettant au Parlement du Québec de préserver le principe de la souveraineté parlementaire à l'égard de la Charte de la langue française et de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français.

Ce projet de loi préserve le principe de souveraineté parlementaire en reconduisant les dispositions dérogatoires prévues à l'article 214 de la Charte de la langue française et à l'article 217 de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français.

Mise aux voix

La Présidente : Voilà. Alors, est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi?

Des voix : Adopté.

La Présidente : Adopté. Maintenant, Mme la députée de Laporte. Mme la députée de Laporte.

Mme Poulet : Oui. Mme la Présidente, je vous demande d'appeler l'article b du feuillet.

Projet de loi n° 191

La Présidente : À l'article b du feuillet, Mme la députée de Laporte présente le projet de loi n° 191, Loi mettant en place des mesures concernant les approches complémentaires et intégratives en santé. Mme la députée.

Mme Isabelle Poulet

Mme Poulet : Mme la Présidente, si vous me permettez, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à Joël Monzée, directeur en... docteur en neurosciences, pour sa contribution déterminante à ce projet de loi, à Eric Simard, docteur en biologie et président de l'Association professionnelle pour la santé intégrative, et de Marie-Hélène Lessard, directrice générale de l'Institut d'enseignement en science naturopathique, dont l'engagement mérite d'être souligné. Ils nous font l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui.

Ce projet de loi a pour objet de contribuer à la santé des personnes par la mise en place de mesures d'évaluation scientifique, de coordination, de formation et de diffusion de l'information à l'égard des approches complémentaires et intégratives en santé. Il a également pour objet de prévoir la manière dont les services relevant de ces approches peuvent être considérés comme des services assurés aux fins de la Loi sur l'assurance maladie.

Dans la poursuite de ces objets, le projet de loi institue, au sein de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, le Comité sur les approches complémentaires et intégratives en santé. Ce comité a pour fonctions, relativement à ces approches, de proposer des priorités annuelles d'accomplissement de la mission de l'institut, de cibler les lacunes de connaissances pouvant justifier des activités de recherche et de coordonner les avis, les recommandations et les guides de l'institut ainsi que les activités de santé publique et la programmation de recherche.

Par ailleurs, le projet de loi élargit la mission du Fonds de recherche du Québec afin que le secteur de recherche «santé» couvre aussi les approches complémentaires et intégratives en santé, les facteurs de risque et de protection ainsi que les déterminants de la santé.

Enfin, le projet de loi prévoit que le ministre de l'Enseignement supérieur accorde une aide financière à tout établissement d'enseignement de niveau universitaire pour le développement ou le maintien de programmes favorisant la formation d'experts et la recherche en matière d'approches complémentaires et intégratives en santé.

Mise aux voix

La Présidente : Et est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi? Adopté.

**Présence de M. Jean-Claude St-André, ex-parlementaire
de l'Assemblée nationale**

J'ai le plaisir de souligner la présence, dans les tribunes, de M. Jean-Claude St-André, ancien député de l'Assomption, qui vient de se joindre à nous.

Dépôt de documents

Nous passons maintenant à la rubrique Dépôt de documents. M. le ministre des Finances.

M. Girard (Groulx) : Oui. Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel 2025 de la Caisse ainsi que les renseignements additionnels au rapport. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés. M. le ministre des Affaires municipales.

M. Poulin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel 2023-2024 de l'Administration régionale Baie-James et les états financiers de l'Administration régionale de la Baie-James au 31 mars 2024. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés. M. le ministre des Relations internationales et de la Francophonie.

M. Skeete : Merci, Mme la Présidente. En vertu de l'article 22.2 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, je dépose, à titre de documents, l'engagement international important suivant ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de l'engagement : l'Entente entre le gouvernement du Québec et le Centre d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité concernant les exemptions, les exonérations et les prérogatives de courtoisie consenties au centre et aux membres de son personnel, signée à Montréal le 9 avril 2026.

La Présidente : Ces documents sont déposés. À nouveau, M. le ministre des Relations internationales et de la Francophonie.

M. Skeete : Mme la Présidente, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, je fais motion pour que l'Assemblée nationale étudie dans le délai prescrit par la loi et en vue de son approbation l'engagement international important que je viens de déposer, à savoir l'Entente entre le gouvernement du Québec et le Centre d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité concernant les exemptions, les exonérations et les prérogatives de courtoisie consenties au centre et aux membres de son personnel, signée à Montréal le 9 avril 2026. Merci.

La Présidente : Voilà. Et je vous avise qu'en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales cette motion est présentée mais ne pourra être débattue avant 10 jours. Maintenant, M. le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

M. Simard : Oui, Mme la Présidente, qu'il me soit permis de déposer le plan stratégique 2025-2029 de notre grande capitale nationale. Je vous remercie.

La Présidente : Ce document est déposé. Maintenant, M. le leader du gouvernement.

M. Bonnardel : Mme la Présidente, je dépose les réponses aux pétitions déposées le 24 février par le député de Saint-Henri—Sainte-Anne, le 26 février par la députée de D'Arcy-McGee, le 17 mars par les députés de Saint-Henri—Sainte-Anne, de Robert-Baldwin, de Mercier, de Gouin et de D'Arcy-McGee et le 25 mars par la députée de Westmount—Saint-Louis.

La Présidente : Et ces documents sont déposés.

Maintenant, je vous demande un peu d'indulgence. Beaucoup de dépôts à faire et beaucoup de lecture.

Alors, pour ma part, je dépose des décisions du Bureau de l'Assemblée nationale.

Je dépose la liste des documents dont la loi prescrit le dépôt à l'Assemblée.

Je dépose le rapport de la Commission de la représentation électorale du Québec intitulé *Rapport des dépenses reliées à la délimitation des circonscriptions électorales — Carte électorale 2026*.

Je dépose également le nouveau diagramme de l'Assemblée en date d'aujourd'hui.

Modification à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale

Enfin, conformément à l'article 91 de la Loi sur l'Assemblée nationale, je sou mets à l'Assemblée la liste des députés qui sont désignés pour agir à titre de membres et de membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale.

Les députés de la Coalition avenir Québec ont désigné comme membres M. François Jacques, député de Mégantic, M. Yves Montigny, député de René-Lévesque, M. Robert Bussière, député de Gatineau, Mme Suzanne Roy, députée de Verchères, et Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse — et je poursuis — et comme membres suppléants M. Claude Reid, député de Beauharnois, Mme Lucie Lecours, députée des Plaines, Mme Geneviève Hébert, députée de Saint-François, Mme Marie-Belle Gendron, députée de Châteauguay, et Mme Nancy Guillemette, députée de Roberval.

Les députés du Parti libéral du Québec ont désigné comme membres Mme Jennifer Maccarone, députée de Westmount—Saint-Louis, Mme Virginie Dufour, députée de Mille-Îles, Mme Elisabeth Prass, députée de D'Arcy-McGee,

et comme membres suppléants Mme Linda Caron, députée de La Pinière, Mme Désirée McGraw, députée de Notre-Dame-de-Grâce, et Mme Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance—Viger.

Les députés de Québec solidaire ont désigné comme membre Mme Alejandra Zaga Mendez, députée de Verdun, et comme membre suppléant M. Etienne Grandmont, député de Taschereau.

Et je... je dépose donc, dis-je, cette liste ainsi que les lettres de désignation signées par la première ministre, le whip en chef de l'opposition officielle et la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

Et je cède maintenant la parole à M. le troisième vice-président et député de Viau pour la présentation d'une motion.

M. le vice-président.

Motion proposant d'adopter la modification

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Mme la Présidente, je propose que cette liste des membres et des membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale soit adoptée.

Mise aux voix

La Présidente : Alors, j'allais vous demander, cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente : Adopté. Merci.

Dépôt de rapports de commissions

À la rubrique Dépôt de rapports de commissions, est-ce qu'il y a consentement pour déroger à l'article 4.4 des règles de fonctionnement afin de déposer deux rapports du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale? Consentement? Consentement. Merci.

Modifications à la composition de commissions parlementaires

Je dépose donc le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui s'est tenu le 23 avril 2026 concernant une demande du député d'Arthabaska afin de devenir membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

Je dépose également le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui s'est tenu le 5 mai 2026 concernant des désignations à la vice-présidence des commissions parlementaires, des changements à leurs membres ainsi que la modification de la liste des présidents de séance.

• (10 h 20) •

Je cède maintenant la parole à M. le troisième vice-président et député de Viau pour la présentation d'une nouvelle motion.

Motion proposant d'adopter les modifications

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Mme la Présidente, je propose que les modifications à la composition des commissions telles que prévues au rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale soient adoptées.

La Présidente : Merci, M. le vice-président. Est-ce qu'il y a consentement pour déroger aux articles 129 et 134 du règlement? Consentement.

Mise aux voix

Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente : Adopté. Merci.

Dépôt de pétitions

Nous passons à la rubrique Dépôt de pétitions, et je reconnais M. le député de l'Acadie.

Établir une école secondaire alternative à Saint-Laurent

M. Morin : Alors, Mme la Présidente, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale et signée par 782 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que Saint-Laurent vit une croissance démographique importante;

«Considérant que la communauté fait face à plusieurs défis majeurs, notamment une surpopulation dans les classes des écoles existantes, nuisant à la qualité de l'apprentissage et au bien-être des élèves;

«Considérant que de nombreux jeunes doivent effectuer de longs trajets quotidiens afin de fréquenter des écoles dans des quartiers voisins, ce qui augmente le décrochage potentiel et l'inégalité d'accès à l'éducation;

«Considérant que le ministère de l'Éducation prévoit une pénurie de plus de 1 000 places dans les écoles secondaires du secteur au cours des prochaines années;

«Considérant qu'il existe le besoin marqué pour un apprentissage alternatif et que l'île de Montréal ne compte qu'une seule école secondaire alternative, Le Vitrail, alors qu'on y retrouve douze écoles alternatives primaires;

«Considérant que ce déséquilibre démontre un manque criant de continuité pour les élèves ayant bénéficié d'un modèle alternatif au primaire;

«Considérant qu'un modèle pédagogique inclusif répond mieux à la diversité des besoins des jeunes;

«Considérant qu'un nouveau projet d'école secondaire vise à combiner les forces du modèle alternatif et celles du modèle traditionnel;

«Considérant que le développement de l'initiative personnelle, de l'autonomie, de l'organisation et de la participation active des élèves y serait central, tout en assurant l'acquisition des compétences académiques nécessaires à la réussite postsecondaire et à l'intégration au marché du travail;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de fournir les fonds nécessaires à l'établissement d'une école secondaire alternative à Saint-Laurent.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci.

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé. Je reconnais maintenant Mme la députée de D'Arcy-McGee.

Mettre en place des mesures permettant l'accès à des soins appropriés pour les patients atteints d'instabilité craniocervicale

Mme Prass : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 358 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Considérant que la loi requiert le financement des soins médicaux nécessaires;

«Considérant que la RAMQ reconnaît l'absence de chirurgien canadien expérimenté en instabilité craniocervicale (ICC), et a pris en charge les frais chirurgicaux aux États-Unis pour une Québécoise atteinte d'ICC;

«Considérant qu'on refuse de soigner plusieurs victimes d'ICC qui finissent alitées, oscillant entre survie, soins coûteux hors pays ou aide médicale à mourir;

«Considérant que l'ICC peut survenir après une chirurgie ou un trauma cervical, qu'elle s'aggrave d'un trauma à l'autre et qu'annuellement au Québec, on compte environ 28 000 accidents routiers et 45 000 traumatismes légers à la tête pour lesquelles l'ICC n'est pas vérifiée;

«Considérant que l'ICC s'associe régulièrement à d'autres conditions comme les syndromes d'Ehlers Danlos;

«Considérant qu'une ICC non traitée entraîne l'accroissement de lésions neurologiques et des coûts médicaux ou d'invalidité;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«D'établir deux cliniques spécialisées avec IRM debout, scan rotationnel, CTA, [scan CBCT], digital motion x-ray, et des radiologues et neurochirurgiens formés en ICC;

«D'adapter les services aux besoins des patients sévèrement atteints, qui doivent éviter les déplacements, en préconisant les téléconsultations et le regroupement des rendez-vous dans une même journée;

«De reconnaître l'ICC comme source d'invalidité;

«De développer des lignes directrices et un guide-patient pour intervenir sécuritairement;

«De former les intervenants en santé;

«De modifier les protocoles opératoires pour réduire le risque d'acquérir ou d'aggraver une ICC;

«De développer la thérapie par cellules souches autologues et les fusions craniocervicales spécifiques à l'ICC, en offrant entre-temps le financement hors pays.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci.

La Présidente : Cet extrait de pétition est déposé. Mme la députée de Rimouski.

Imposer un moratoire pour sauvegarder les arbres sur le tracé du tramway de Québec

Mme Blanchette Vézina : Merci, Mme la Présidente. Je tiens à souligner la présence, dans les tribunes, du collectif Québec Mérite Mieux pour... présent pour que je puisse déposer l'extrait de pétition suivante.

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 12 284 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que le financement du tramway de Québec n'est pas attaché et que la décision de sa réalisation (4e décret) ne sera prise qu'en 2027, à la suite du dépôt du rapport de la CDPQ Infra;

«Considérant que la construction du tramway de Québec nécessitera, selon les informations du bureau de projet, l'abattage de plus de 1 584 arbres, dont plusieurs centenaires;

«Considérant que ces arbres centenaires sont irremplaçables, uniques, abaissent la température lors de grandes canicules et ajoutent à la beauté du secteur ainsi qu'à la plus-value de la santé des citoyens;

«Considérant que ces arbres absorbent le CO² et qu'il faudra plus de 13 ans pour contrer les émissions de gaz à effet de serre créées seulement par les travaux de construction du tramway;

«Considérant qu'une demande de protection a été déposée à l'UNESCO, dont la ville de Québec est membre, pour que ces arbres soient ajoutés à la Liste du patrimoine mondial en péril, selon l'article 11.4-1 de la charte de l'UNESCO;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec d'imposer un moratoire pour sauvegarder les arbres sur le tracé du tramway.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Cet extrait de pétition est déposé. Je reconnais maintenant M. le député de Saint-Henri—Sainte-Anne.

Interdire la vente et la distribution de boissons énergisantes caféinées chez les mineurs

M. Cliche-Rivard : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Avant de commencer, permettez-moi de mentionner la présence, dans les tribunes, de Veronica Martinez et de David Miron, les parents du jeune Zachary décédé en janvier 2024, qui ont décidé de transformer leur peine en action.

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 35 604 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant les recommandations du rapport du comité consultatif mandaté par le gouvernement du Québec pour mieux encadrer les boissons énergisantes caféinées en 2023, incluant notamment l'interdiction de la vente de ce type de boissons aux mineurs, tel qu'appuyé par la Direction de la santé publique du Québec;

«Considérant les risques importants à la santé qui proviennent de la consommation de boissons énergisantes caféinées, incluant la tachycardie, l'hypertension, l'agitation et même des convulsions tels que documentés par l'INSPQ, incluant une vulnérabilité particulière chez les mineurs;

«Considérant que l'interaction entre les boissons énergisantes caféinées et certains médicaments peut entraîner des effets graves sur la santé, comme en témoignent des signalements transmis au programme Canada Vigilance, tel que le décès tragique de Zachary Miron, âgé de 15 ans, en janvier 2024;

«Considérant qu'une grande proportion de Québécois ont manifesté être en faveur d'une interdiction de la vente de boissons énergisantes caféinées aux personnes mineures selon un sondage de l'Association pour la santé publique du Québec;

«Considérant que plusieurs juridictions ont adopté des mesures similaires, notamment l'Angleterre et la Norvège, qui ont interdit la vente de boissons énergisantes aux moins de 16 ans, [alors] que la Lettonie et la Lituanie, qui interdisent la vente à l'ensemble des mineurs;

«Et [l'interdiction] réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

«D'interdire la vente [de la mobilisation] de boissons énergisantes caféinées chez les jeunes de moins de 16 ans; et

«D'envisager l'extension de cette interdiction à tous les mineurs.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci.

• (10 h 30) •

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé.

J'ai reçu une demande de M. le député de Rosemont pour la présentation d'une pétition non conforme. Y a-t-il consentement pour la présentation de cette pétition? Consentement. Merci. M. le député de Rosemont.

Mettre en place une clause de droits acquis dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 110 pétitionnaires. Désignation : résidents et résidentes de Rosemont les Quartiers.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant la grande importance de tous [les] travailleurs et travailleuses immigrants dans l'offre de services à nos résidents;

«Considérant l'abandon du gouvernement envers ces nouvelles familles qui s'étaient vu promettre un meilleur avenir ici au Québec;

«Considérant que les autorités ont déjà renoncé à appliquer cette nouvelle mesure aux travailleurs [et travailleuses] dans le réseau de la santé;

«Considérant que ces travailleurs issus de l'immigration sont majoritaires dans l'octroi d'excellents services dans notre milieu;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, exprimons notre solidarité avec ces travailleurs et leurs familles, et demandons au gouvernement du Québec qu'il respecte leurs droits acquis.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Décision de la présidence concernant la répartition des mesures et des temps de parole lors des débats restreints à la suite de changements survenus dans la composition de l'Assemblée

Comme il est d'usage de le faire, je vais maintenant rendre une décision quant aux ajustements à apporter à la répartition de certaines mesures et des temps de parole lors des débats restreints rendus nécessaires à la suite de changements dans la composition de l'Assemblée, soit le retour du député de Taillon au sein du groupe formant le gouvernement et le départ du député d'Orford de ce même groupe parlementaire pour siéger comme indépendant.

Concernant les déclarations de députés, le député d'Orford aura droit à une déclaration par cycle de 10 séances au huitième rang, à la septième séance du cycle, en remplacement de la déclaration à laquelle le député de Taillon avait droit alors qu'il siégeait à titre d'indépendant. Pour leur part, les temps de parole lors des débats restreints sont ajustés afin de tenir compte des changements dans la composition de l'Assemblée.

Enfin, concernant la période des questions et réponses orales, les modifications entreront en vigueur au terme de l'actuelle période de deux cycles de 12 séances. Les leaders parlementaires ainsi que les députés indépendants seront alors avisés des modalités d'attribution des questions aux députés indépendants pour les dernières séances de la législature.

Documents déposés

Je vous invite à prendre connaissance des tableaux qui détaillent les modifications ainsi apportées, que je dépose à l'instant. Je vous remercie beaucoup pour votre attention.

Questions et réponses orales

Alors, nous en sommes maintenant rendus à la période de questions et de réponses orales, et, pour ce faire, je cède la parole, en question principale, au chef de l'opposition officielle.

Priorités du gouvernement

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, permettez-moi, d'entrée de jeu, de saluer la première ministre et de la féliciter de sa victoire à la chefferie de la Coalition avenir Québec.

Mme la Présidente, on va revenir sur le discours d'ouverture d'hier. La première ministre, qui était superministre de l'Économie et de l'Énergie et qui était ministre de l'Immigration dans le gouvernement de son prédécesseur, s'est donné comme objectif qu'en cinq semaines elle pourrait faire oublier aux Québécois les huit dernières années. Malheureusement pour elle, elle a à ses côtés exactement les mêmes joueurs. Son ministre des Finances, c'est le ministre des Finances qui a pris 7 milliards de surplus et qui a transformé ça en 10 milliards de déficit. Elle a également gardé avec elle la ministre de la Santé, le ministre de la Sécurité publique, le ministre de la Justice, le ministre du Travail, de l'Éducation, de la Culture, de l'Agriculture, de la Solidarité sociale, et j'en passe, Mme la Présidente. C'est la même équipe, et ils jouent dans le même film. D'ailleurs, c'est l'équipe du député de L'Assomption, Mme la Présidente, qui, avant de partir, a scripté un plan de match à suivre pour les premières semaines au pouvoir de la première ministre.

Mais le comble, c'est d'en plus... en plus de la même équipe et du même film, c'est qu'elle nous présente les mêmes idées. Hier, à part sur le style, là, son discours aurait pu être livré par son prédécesseur : soins à domicile, troisième lien version «on n'est plus crédibles mais on essaie quand même», réduction de la paperasse, achat local. Le problème, c'est que la CAQ dit tout ça depuis huit ans, Mme la Présidente.

Alors, quelle crédibilité a la première ministre pour incarner le changement quand elle a le même parti, les mêmes ministres, les mêmes stratégies, les mêmes idées que l'ancien premier ministre?

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Merci. Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'aimerais remercier le chef de l'opposition officielle pour ses bons mots, ses bons vœux. Et je voudrais prendre, en fait, quelques secondes pour dire que je me sens très privilégiée de me lever en Chambre aujourd'hui en tant que première ministre du Québec, vraiment. C'est un

grand honneur, que j'assume, je dirais, avec humilité, avec humilité puis avec grand respect, et avec un sens de l'État qui m'habite au plus profond. Et je vais m'assurer à ce que les intérêts des Québécois, les intérêts supérieurs des Québécois, soient défendus tout au long de nos débats. Et je vous dirais que j'espère qu'on va davantage élever le débat plutôt que d'élever le ton. Et je tends la main aux oppositions pour les inviter à travailler en collaboration, en convergence avec nos objectifs, qui sont ceux des Québécois.

Alors, je dirais que, depuis mon arrivée, vous avez vu qu'il y a une cadence quand même rythmée, hein, qui a été adoptée, mise en place et suivie. Et ça, c'est important de le faire, parce que les Québécois, ils veulent un gouvernement qui livre. Et c'est ce qu'on fait, c'est ce à quoi je travaille ardemment avec l'ensemble de l'équipe de notre gouvernement, puis on va continuer à le faire, à aborder les préoccupations des Québécois, et j'entends par là notamment lutter contre la hausse du coût de la vie. C'est important d'alléger le poids, la pression qui est mise sur le portefeuille des Québécois, et on y voit. On y voit notamment avec... Vous avez vu la conversion de 5 000 places de garderie non subventionnées en places de garderie subventionnées. Ça, c'est une manière d'aider les Québécois à faire face au coût de la vie. Et même chose pour la taxe de bienvenue, dont j'ai parlé hier, et j'y reviendrai.

La Présidente : Première...

Des voix : ...

La Présidente : Alors, je vous rappelle le règlement. Pas de bravo, pas de commentaire après les réponses, et ça va des deux côtés de la Chambre.

Première complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, on voit que le ton est différent, mais le fond est le même. Voici le discours du premier ministre, discours d'ouverture du premier ministre de la CAQ en 2022 : «La présidente du Conseil du trésor va travailler à ce qu'on ait plus d'achats du gouvernement des sociétés d'État qui se fassent auprès des entreprises québécoises.» Le discours de la première ministre hier : «La présidente du Conseil du trésor présentera une nouvelle stratégie pour maximiser l'achat québécois dans les contrats publics.»

C'est les mêmes paroles vides. La CAQ n'a rien fait là-dessus pendant sept ans. Pourquoi on les croirait maintenant?

Des voix : ...

La Présidente : Et, pas de bravo, c'est bon pour vous aussi, M. le leader de l'opposition officielle. La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Oui. J'aimerais revenir sur la nouveauté que j'ai annoncée ces derniers jours puis que j'ai réitérée hier, donc le remboursement de la taxe de bienvenue. On le sait que le coût, l'accès au logement, l'accès à la propriété est rendu très difficile pour la jeune génération, et c'est important pour notre nouveau gouvernement d'aider la jeune génération à garder cette possibilité-là d'accéder à la propriété. Et c'est ce qu'on fait en remboursant la taxe de bienvenue pour les premiers acheteurs. Ça, c'est complètement nouveau, et c'est quelque chose qu'on a mis en oeuvre et qui va être rétroactif, en plus, jusqu'au 1er janvier dernier.

J'ai également annoncé un investissement de 700 millions de dollars dans l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, un investissement crucial, important pour s'assurer que cet hôpital-là réponde aux besoins de la population de l'est de Montréal, mais également de l'ensemble des régions.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : ... jamais bougé, malgré les promesses répétées du gouvernement de la CAQ. C'est le même parti avec les mêmes idées, mais la CAQ a tellement dilapidé les finances publiques qu'aujourd'hui ils sont obligés d'avoir moins d'ambition. En 2022 dans son discours d'ouverture, le premier ministre disait : «Chaque parent au Québec qui souhaite avoir une place subventionnée pour son enfant doit l'avoir. C'est un devoir.» Hier dans son discours d'ouverture, la première ministre... la première ministre promet 5 000 places seulement. C'est les mêmes promesses mais avec moins d'ambition. C'est ça quand on a passé sept ans à gaspiller l'argent des Québécois.

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Oui, Mme la Présidente. Donc, je poursuis, en fait, sur les nouveautés, déjà, des derniers jours, l'entente avec les médecins, la Fédération des médecins spécialistes, une entente qui a été signée et qui va

permettre de débloquent 80 000 nouvelles places de rendez-vous pour des patients, pour des Québécois. Alors, ça, c'est un acquis important. On a également un plan de match en matière de protection du français. Je l'ai annoncé hier, ça a été réitéré ce matin, on va élargir l'application de la loi 101. Nous, on est en mesure de protéger le français, contrairement au Parti libéral, qui n'a pas de plan... ou, en fait, il en a un, mais il le change le lendemain pour le rechanger le surlendemain. Nous, on a un plan très clair et on va de l'avant avec cette diplomation pour les études... les formations aux adultes et les formations professionnelles en français.

La Présidente : Troisième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, avec cinq semaines, ils pensent qu'ils vont faire oublier huit ans aux Québécois. Ils ont dilapidé les finances publiques, ils ont gaspillé l'argent des Québécois dans Northvolt, dans Flying Whales, et j'en passe. Ils ont fait doubler les temps d'attente aux urgences. Ils ont nié la crise en habitation, puis les prix ont explosé. Ils ont fait grossir la... la taille de l'État de façon démesurée. Ils ont abandonné les travailleurs de la forêt. Et, pendant tout ça, là, la première ministre, elle était superministre. Bien là, on se retrouve avec des superdéficits, du supergaspillage puis des superpromesses brisées.

Est-ce qu'elle renie une seule des actions...

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Oui, bien, on est en phase aussi avec ce que les PME souhaitent, hein? Déjà, en 2021, il y avait eu un rabaissement du taux d'imposition pour les petites et moyennes entreprises qui était important, on était passés de 4 % à 3,2 % en termes de taux d'imposition. Et on a pris action à nouveau, la semaine dernière, pour réduire le taux d'imposition de 75 000 PME, passant donc de 3,2 % à 2,2 %. Ça, c'est de l'oxygène pour nos PME. Ça va les aider à traverser la période actuelle, qui est plus difficile, qui est vraiment... qui amène des vents contraires importants pour de nombreuses PME, qui n'ont pas nécessairement les ressources pour absorber ce choc-là de la guerre tarifaire. Mais nous, on va les aider avec un taux d'imposition réduit.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Nelligan.

Projet de Dossier santé numérique

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Dossier santé numérique, ça fait des semaines que les signaux d'alarme sont lancés sur le terrain. Premièrement, Nicolas Lachance, du *Journal de Montréal*, a démolé complètement l'argumentaire de Santé Québec par rapport à deux sites. On nous disait, Mme la Présidente, qu'il n'y a pas d'impact sur les patients qui souffrent du cancer. Ça a été contredit, Mme la Présidente, par l'enquête faite par Nicolas Lachance, que ce soit en Mauricie—Centre-du-Québec et que ce soit à Montréal.

• (10 h 40) •

Thomas Gerbet, aujourd'hui, il rajoute une autre couche supplémentaire en lien avec la cybersécurité. Au moment où je vous parle, hier, Mme la Présidente, il y avait 1 456 bogues; aujourd'hui, 1 585. Au niveau des accès aux usagers, hier, il y en avait 20. Au moment où je vous parle, je viens de recevoir un texto directement du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal : 73.

Ma question est très simple : Comment la ministre peut rassurer les Québécois, aujourd'hui, qu'il n'y aura pas d'impact sur leur santé?

La Présidente : La réponse de la ministre de la Santé.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, écoutez, très, très contente qu'on puisse procéder à cette grande transformation numérique, au Québec. Alors, c'est extrêmement important, ce qui se passe dans notre réseau de la santé et des services sociaux, actuellement, où on est en train d'implanter un système complet, qui vise autant le soutien à domicile, les CLSC, les hôpitaux, les maisons des aînés, les CHSLD, et éventuellement connecté à nos GMF. C'est une vision vraiment importante de l'amélioration de la sécurité des soins et des services.

On a décidé d'y aller par étapes, Mme la Présidente. On travaille donc avec deux établissements, le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal et le CIUSSS de la Montérégie—Centre-du-Québec. Et puis je suis allée visiter, je suis allée visiter les deux établissements, Mme la Présidente. Il y a deux semaines, j'ai passé une demi-journée du côté de l'Hôpital du Sacré-Coeur, et la semaine dernière j'étais du côté de Mauricie—Centre-du-Québec. Et, vous savez, Mme la

Présidente, depuis deux ans et demi, des employés, des intervenants, des médecins se préparent au jour J, qui aura lieu vendredi, et on va y arriver, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Mme la Présidente, est-ce qu'elle est au courant des bogues? Elle s'est engagée, avec la première ministre, qu'ils vont tout régler. Je viens de vous partager, au moment où je vous parle, live, hier, 20 accès aux usagers; aujourd'hui, 73. On est à deux jours du lancement. Je vais répéter ma question. Je m'adresse à la ministre de la Santé, pas à la porte-parole de Santé Québec. Est-ce qu'elle peut rassurer, aujourd'hui, qu'il n'y a pas d'impact sur les patients en matière d'accès aux soins et leur sécurité?

La Présidente : La réponse de la ministre de la Santé.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, vous le savez, j'ai eu l'occasion de le mentionner sur plusieurs tribunes, j'ai exigé des garanties de la part de Santé Québec, de leur conseil d'administration, du comité de vigilance, de leur présidente Technologies de l'information. Alors, Mme la Présidente, nous les avons, ces garanties. Les professionnels sont formés, au moment où on se parle, et ainsi que les médecins, à plus de 95 %, 96 % dans nos deux établissements, Mme la Présidente. Alors, on va continuer et on va aller de l'avant.

Puis mon collègue député, là, se fait l'inspecteur en chef du système, hein, c'est comme ça qu'il a... qu'il le mentionne, là, dans les réseaux sociaux, il dit : Je suis allé inspecter. Mme la Présidente, il est allé inspecter les deux établissements. Mais moi aussi, Mme la Présidente...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Je pense que la ministre de la Santé a besoin d'un café avec la première ministre, qui vient de nous dire : Élever le ton. Bien, élevons le ton, Mme la Présidente.

Je vais répéter ma question. Je vais... Je vais répéter ma question, Mme la Présidente. Je lui pose la question. Est-ce qu'elle est au courant du nombre de bogues en date d'aujourd'hui? Et qu'est-ce qu'elle compte faire pour donner l'accès aux usagers qui, vendredi, vont vivre un changement organisationnel? C'est ça que je lui demande.

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, écoutez, mon collègue, là, il est l'adulateur en chef du fax. C'est ça, Mme la Présidente. On doit rester... on doit rester à l'ère du fax.

Mme la Présidente, mon collègue député, là, il ne fait pas confiance, il ne fait pas confiance aux médecins, aux infirmières, au personnel sur le terrain. Il ne fait pas confiance à...

Des voix : ...

La Présidente : Alors, je suis debout. Vous vous rassoyez. Merci. Article...

Une voix : ...

La Présidente : Je vais vous écouter, M. le leader. Quel est votre rappel au règlement, je vous prie?

M. Tanguay : C'est fort de café, dire qu'il ne fait pas confiance au personnel. C'est prêter des intentions. Qu'elle retire ses paroles.

La Présidente : Alors, on va poursuivre dans le respect de tous et chacun.

Une voix : ...

La Présidente : Monsieur, c'est moi qui ai le droit de parole. Alors, je... M. le leader du gouvernement, je...

Une voix : ...

La Présidente : Alors, ça allait bien. Vous allez poursuivre. On demeure respectueux. Nous voulons entendre une réponse. Mme la ministre, allez-y.

Mme Bélanger : Bien, écoutez, Mme la Présidente, c'est important de parler, justement, à nos médecins et à nos infirmières, et c'est ce que j'ai fait. En plus de demander des garanties, je suis allée sur le terrain, j'ai fait des séances de travail avec eux. Il y a Dr Roger qui mentionne : «Il n'est pas question qu'on retourne en arrière.» Il a vécu ces changements pendant qu'il faisait ses spécialités dans d'autres pays, dans d'autres provinces...

La Présidente : En question principale, je reconnais à nouveau M. le député de Nelligan.

Projet de Dossier santé numérique

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Mme la Présidente, Thomas Gerbet nous parle aujourd'hui d'un chaos organisé, un chaos organisé, Mme la ministre... chaos organisé, Mme la Présidente. J'interpelle la ministre, aujourd'hui, j'interpelle la ministre. Il y a plusieurs médecins qui disent le contraire de ce que vous prononcez aujourd'hui, que ce soit en Mauricie, que ce soit à Montréal.

La Présidente : Et, M. le député, vous vous adressez directement à la présidente, je vous prie. Poursuivez.

M. Derraji : Mme la Présidente, je répète ma question : Est-ce que la ministre est au courant du nombre de bogues, à deux jours du lancement? Est-ce qu'elle compte changer quelque chose? Parce que nous sommes en train de vivre dans la même situation que SAAQclic. Elle ne peut pas dire qu'elle ne le savait pas, Mme la Présidente. C'est ce que je lui demande aujourd'hui, qu'elle rassure la population, qu'elle rassure les patients. C'est ce qu'on lui demande.

La Présidente : La réponse de la ministre de la Santé.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, écoutez, bien sûr que je suis au courant. Nous avons des rencontres quotidiennes, quotidiennes avec Santé Québec.

Alors, Mme la Présidente, quand on implante un système de cette ampleur, c'est normal qu'il y ait des interventions pour continuer d'améliorer constamment. Puis, oui, il va y en avoir, des bogues, demain, puis après-demain, puis après-après-demain. Mon collègue sait très bien, il a de l'expérience dans le réseau pharmaceutique, notamment, il doit sûrement avoir participé à l'implantation de systèmes d'information au Québec.

Alors, on est à la bonne place, on se prépare, Mme la Présidente, puis on travaille avec nos médecins puis nos infirmières. Puis, oui, j'écoute les médecins, certains qui sont anxieux, puis le personnel, et je peux les comprendre, c'est un immense changement. Mais, sur le terrain, ce que j'ai ressenti, Mme la Présidente, c'est cette frénésie, cette fierté de pouvoir enfin, enfin, au Québec, sortir de l'ère du fax, ce qu'on aurait dû faire, d'ailleurs, il y a peut-être 10 ans ou 15 ans, quand vous étiez là. Il n'y a rien qui a été fait, rien. Alors...

Des voix : ...

La Présidente : Je suis debout. Dois-je vous rappeler l'article 35? Je suis debout, vous demeurez assis. Vous gardez le silence. Je vous rappelle, Mme la ministre, que vous vous adressez à la présidente et que nous respectons le décorum. Il y a trop de bruit. Je vous invite à poursuivre. Il vous reste 14 secondes.

Mme Bélanger : Mme la Présidente, on va aller de l'avant, on va aller de l'avant et on va accompagner le personnel sur le terrain. Il y a plus de 4 000 personnes qui ont été formées pour s'impliquer dans ce dossier-là et pour accompagner leurs collègues...

La Présidente : Première complémentaire.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Mme la Présidente, la ministre vient d'avouer qu'elle est au courant des bogues. J'ai une autre information pour elle, j'ai une autre information pour elle. Après quatre questions, elle vient d'avouer qu'elle est au courant. J'ai une autre information pour elle, qui vient du terrain directement. Il y a uniquement deux de réglés, deux de réglés, deux. Mme la Présidente, le déploiement commence dans deux jours. Comment elle peut, aujourd'hui, rassurer les professionnels de la santé dans les deux sites et surtout rassurer les patients québécois?

• (10 h 50) •

La Présidente : La réponse de la ministre de la Cybersécurité et du Numérique.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Oui. Merci, Mme la Présidente. Écoutez, les oppositions ont eu un briefing technique sur tout ce qui se passe en matière de déploiement du DSN, hein? Je pense qu'ils ont pu poser des questions. Ils ont pu aussi voir que tout ça se fait de manière progressive. On déploie dans deux établissements et non dans 34 établissements. Alors, c'est fait de manière très coordonnée, très disciplinée. Et on l'a dit, oui, il y aura des ajustements, mais les enjeux, là, c'est... c'est que c'est un grand changement, il faut s'habituer, il faut s'habituer à travailler autrement.

Alors, c'est ça qu'on voit comme bogue. Puis, s'il y a des ajustements à faire, on va les faire. Mais je trouve ça décourageant d'entendre les oppositions qui ne veulent pas... qui ne semblent pas vouloir passer à l'ère numérique.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Mme la Présidente, ce qui est décourageant, c'est que, entre hier et aujourd'hui, uniquement deux bogues réglés. C'est ça qui est décourageant. À la veille d'un lancement, à la veille d'un déploiement, Mme la Présidente.

Je m'adresse à la ministre de la Santé. Les professionnels de la santé qui m'écrivent maintenant, qui écoutent la période de questions, ils vous écoutent, Mme la ministre, ils vous écoutent, Mme la ministre, ils veulent être rassurés. L'accès aux usagers, il est bloqué. Nous sommes rendus à 73. Va-t-elle prendre le leadership nécessaire et régler ces problèmes?

La Présidente : Et, je vous rappelle, M. le député de Nelligan, vous le savez, vous êtes expérimenté, vous vous adressez à la présidente en tout temps quand vous posez vos questions. La réponse de la ministre de la Cybersécurité et du Numérique.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Mme la Présidente, je pense que c'est un grand changement. Enfin, enfin on a le courage d'aller de l'avant avec un projet numérique dans le secteur de la santé. Il va y avoir des bienfaits pour les patients. Il va y avoir des bienfaits pour tous les travailleurs dans le milieu de la santé. Là, actuellement, on prend notre papier, notre crayon puis on envoie des fax. Je ne saurais même pas où envoyer le fax.

Donc, Mme la Présidente, je pense qu'il faut avoir confiance dans les équipes de Santé Québec, qui sont performantes puis qui nous ont assuré de la transparence puis un suivi rigoureux de tout ça. On est pleinement transparents avec les oppositions et avec la population. Là, on n'est pas plus niais qu'ailleurs, au Québec, là.

La Présidente : En terminant.

Mme Duranceau : Alors, ce projet-là, il va aller de l'avant, puis on va livrer, puis ça va fonctionner pour tout le monde.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Marguerite-Bourgeoys.

Aide aux petites et moyennes entreprises**M. Frédéric Beauchemin**

M. Beauchemin : Mme la Présidente, pendant que la CAQ fait tout pour survivre politiquement, sur le terrain nos PME ferment : Meubles South Shore à Sainte-Croix et Coaticook, Sealy à Saint-Narcisse, Bestar à Lac-Mégantic, Duchesne et Fils à Yamachiche. La CAQ n'a rien fait pour les aider.

Hier, j'entendais la première ministre nous dire qu'elle a enfin une vision, qu'après des années à les surtaxer soudainement la CAQ a une vision pour aider nos PME. La seule vision que la CAQ a, Mme la Présidente, c'est pour sa survie. Rien n'a été dit, hier, pour sauver Meubles South Shore. La CAQ, ça aura été quatre ministres de l'Économie en quatre ans. Toujours pas de vision économique pour le secteur manufacturier.

Mme la Présidente, à la CAQ, finalement, là, être ministre de l'Économie, est-ce un prix de consolation ou est-ce une vraie priorité?

La Présidente : La réponse du ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Oui, Mme la Présidente, dès 2021, nous avons abaissé le taux d'imposition des PME, parce que c'est extrêmement important pour l'économie québécoise. Et, suite à la... au dépôt de notre budget, on a observé ce qui se passe dans l'économie mondiale, et évidemment la situation s'est détériorée en Iran, puis on a vu que la commodité, le prix du pétrole est en hausse de 70 %. Alors, on a décidé de faire un geste supplémentaire, de descendre de 3,2 % à 2,2 %.

Ça, ça s'ajoute à quoi, Mme la Présidente? La réduction du Fonds des services de santé dans le secteur de l'agriculture, de la foresterie, qu'on a fait au budget. Puis, je vous rappelle aussi, général, pour l'ensemble de l'économie, il y a eu la diminution, cotisations au Régime des rentes du Québec, Régime québécois d'assurance parentale.

Alors, c'est un ensemble de gestes qui visent à améliorer les conditions dans lesquelles nos entreprises évoluent. Puis on va continuer à les supporter. Puis la situation évolue, là. La situation est fluide au Moyen-Orient, présentement. Et puis il y a la renégociation de l'accord. Alors, tout ça doit être suivi avec attention.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Frédéric Beauchemin

M. Beauchemin : ...Mme la Présidente, il voulait être ministre de l'Économie puis il ne se lève même pas. La CAQ nous parle de 30 millions de dollars, 30 millions de dollars pour...

Des voix : ...

La Présidente : Article 35. Je suis debout. Vous vous assoyez. Je vais reconnaître le leader du gouvernement. Quel est votre rappel au règlement?

M. Bonnardel : Article 35, Mme la Présidente. Je pense que ce sont des propos blessants de la part du député.

La Présidente : Alors, M. le leader, petit... Article 35. Vous le savez, vous. Demeurez assis, gardez le silence. Alors, je vous dirais à toutes et à tous, petit cours de procédure parlementaire, que le gouvernement répond par la voix de son choix. Maintenant, je vous invite à poursuivre votre question. On demeure respectueux. Vous avez 21 secondes.

M. Beauchemin : La CAQ parle de 30 millions de baisses d'impôt pour 75 000 PME. C'est 400 \$, Mme la Présidente. La PDG de Liard Industries l'a dit, la CAQ ne répond pas aux attentes des PME d'aujourd'hui. Peut-il se lever puis parler minimalement d'une politique industrielle crédible?

La Présidente : La réponse du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Alors, merci beaucoup pour cette sympathique question pour commencer cette première période.

Alors, Mme la Présidente, ce qui va nous guider et ce qui a guidé la première ministre dans les premières rencontres qu'elle a faites avec les milieux économiques, rencontres avec lesquelles... pour lesquelles j'étais présent, et ce qui l'a guidée également dans sa mission à Washington, c'est la sécurité économique des Québécois, la sécurité économique de nos entreprises, de nos PME. On va les défendre. C'est nos entreprises, ce sont nos emplois qui sont au front, qui sont menacés par les tarifs de Trump.

Dans le cas du meuble, nous sommes pris en étau. Il y a, d'un côté, les tarifs qui nous empêchent d'exporter autant qu'on le voulait, et il y a les importations asiatiques. Alors, il faut venir en aide à notre secteur du meuble, et on va le faire.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Frédéric Beauchemin

M. Beauchemin : ...dans l'étau, puis ils ne vont rien faire. Le quatrième ministre a avoué, le 2 février, puis je le cite : «La CAQ a mal géré notre économie, notre énergie, nos PME puis nos finances publiques. On n'a pas livré.» Quelle lucidité, Mme la Présidente! On le sait tous, là, la CAQ, ça n'a jamais été le parti de l'économie, jamais.

Peut-il nous expliquer, après des semaines à avoir critiqué le bilan de son propre gouvernement, qu'est-ce qu'il va faire pour nos entreprises manufacturières?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Bien, Mme la Présidente, on va les accompagner. Par exemple, par exemple, on a travaillé toute la fin de semaine avec... avec notre ministère, avec les programmes du ministère pour venir en aide à Bestar. Bestar est pris dans un processus judiciaire, alors il faut rester, comment dire, observateurs de tout ça, mais on les a déjà... on leur a déjà manifesté notre volonté de les aider, de les accompagner, s'il peut y avoir repreneur, et évidemment on travaille là-dessus. On va accompagner nos entreprises qui sont menacées, qui sont à risque, Mme la Présidente. Et puis on a des programmes qu'on a mis en place pour la productivité, pour faciliter les exportations. Les baisses d'impôt vont aider également. On va faire notre travail pour la sécurité économique du Québec, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

Accès au logement**Mme Ruba Ghazal**

Mme Ghazal : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je veux tout d'abord saluer la volonté de la première ministre de travailler sur les préoccupations des Québécois et Québécoises. Ça tombe bien, ma première question à la première ministre porte sur une priorité, la priorité des Québécois et Québécoises, le logement.

J'ai écouté attentivement le discours de la première ministre et tout ce qu'elle a fait depuis qu'elle est devenue première ministre, et pas une seule fois elle n'a prononcé le mot «locataire». En tout cas, hier, pas une seule fois. Pourtant, les locataires, eux aussi, ont besoin d'un nouveau souffle.

La première ministre a répété à plusieurs reprises les mots «nouveau gouvernement» — je pense, 18 fois — mais les locataires, eux, ne voient rien de nouveau sous le soleil. Ils se sentent plutôt ignorés puis ils ont l'impression de faire face au même gouvernement qui a pris un temps fou pour reconnaître qu'il existe même une crise du logement.

Donc, je vais donner une chance à la première ministre. Elle nous dit qu'elle a un nouveau gouvernement. Qu'est-ce qu'il y a de nouveau à la CAQ?

• (11 heures) •

Je me rappelle qu'à chacune, chacune de mes questions l'ancien premier ministre me répondait que la crise du logement est causée par l'immigration, qui crée une pression à la hausse sur la demande. C'est d'ailleurs ce que pense aussi le Parti québécois.

Maintenant, je voudrais savoir qu'en pense la première ministre. Est-ce qu'elle aussi croit que la crise du logement est causée par l'augmentation de l'immigration, oui ou non?

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Merci, Mme la Présidente. Merci également à la cheffe... co-cheffe de la deuxième opposition. Est-ce que c'est correct, «co-cheffe»?

Une voix : ...

Mme Fréchette : OK. On y va avec ça.

Alors, concernant les logements et, en fait, l'habitation, c'est le sujet sur lequel je me suis avancée en premier. C'est un sujet de grande importance, qui préoccupe beaucoup les Québécois, parce que, on le sait, l'accès au logement à prix raisonnable est devenu de plus en plus difficile. Puis, à la base, c'est un problème d'offre. Il n'y a pas suffisamment d'offre de logement. Les gouvernements antérieurs ont cessé d'investir dans... dans l'habitation pendant des années et des années, ça a créé un déséquilibre, et aujourd'hui ça fait en sorte qu'il y a des prix trop élevés pour le logement. Alors, on est à l'oeuvre depuis des années pour résorber ce déséquilibre-là. Et je me suis avancée pour nous assurer qu'on va avoir une construction accélérée de logements, et notamment de logements abordables.

Et, bien sûr, des logements abordables, par qui c'est occupé? Par des locataires. Alors, elle voulait entendre le mot «locataire», le voici, le voilà. Oui, il y aura des locataires dans les logements abordables qu'on va mettre sur pied. Alors, il n'y a pas d'inquiétude à y avoir de ce côté-là. On va en construire, on va en construire plus rapidement. Puis on s'est adjoint l'aide des villes puis des municipalités en facilitant les choses, en leur permettant d'aller plus rapidement au niveau réglementaire pour ce qui est de la construction de logements abordables, entre autres.

C'est important de le faire partout au Québec, hein, ce n'est pas un problème qui est régional. J'ai fait la tournée du Québec plusieurs fois, et c'est clair, c'est un enjeu à la grandeur du territoire. Et c'est pour ça qu'on est à l'oeuvre aussi à la grandeur du Québec.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Mme la Présidente, la première ministre me dit qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir, mais les locataires sont très inquiets maintenant, en ce moment, ils souffrent du coût de la vie. La construction de logements, elle, elle me parle de l'offre; moi, je lui posais la question sur la demande. Il y en a eu, il y a eu plus de logements, mais pas des logements que les gens sont capables de se payer. Parce que, des loyers à 2 000 \$ et plus, ça, il n'y a pas de pénurie, il y en a plein, il n'y a pas de problème. C'est les logements à, réellement, prix abordable, aujourd'hui, qui n'existent pas.

Je reviens à ma question. J'aimerais ça qu'elle soit claire, parce que c'est important d'identifier les causes à un problème. Est-ce qu'elle croit que c'est l'immigration qui est la cause...

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Oui, Mme la Présidente. Alors, bien, on le sait, il faut donner plus de pouvoir aux villes pour nous assurer que la construction aille à bon rythme. Et on veut aussi travailler avec les entreprises québécoises pour que les fournisseurs de tout ce qui est requis, les matériaux, soient de plus en plus québécois, quand il s'agit de construire, construire des logements abordables. Et on veut aussi travailler davantage avec le préfabriqué, parce que ça va plus vite, parce que c'est souvent moins coûteux. Alors, bref, ça respecte la capacité de payer des contribuables, c'est important de le faire. On va aller de l'avant avec ça.

Maintenant, je vais rappeler que, depuis 2018, on a investi près de 8 milliards de dollars dans le logement. C'est majeur, c'est colossal. Ça a été vraiment un dossier sur lequel on s'est avancé en priorité, puis on va continuer à le faire.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Mme la Présidente, il faut des demandes urgentes, parce que c'est maintenant que les locataires sont incapables même de payer leur épicerie, 25 % des locataires. Moi, je suis certaine que la première ministre est sensible à ça. Qu'est-ce qu'elle leur répond maintenant, pas pour dans 10 ans?

Maintenant, je veux quand même revenir à ma question, parce qu'elle n'y a pas répondu, puis c'est important qu'on ait un vrai échange et qu'elle réponde à ma question. C'est important d'identifier les causes d'un problème pour pouvoir le régler. Donc, je répète ma question : Est-ce que, oui ou non, elle pense que c'est l'immigration qui est la cause de la crise du logement?

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Oui, Mme la Présidente, je l'ai dit à plusieurs reprises, il y a plusieurs causes, notamment l'immigration, ça fait partie des causes qui ont amené un rehaussement, parce qu'il y a trop de personnes immigrantes qui sont arrivées en un court laps de temps, et ça a créé une pression sur la recherche de logement abordable.

Est-ce qu'il y a d'autres causes? Il y a d'autres causes également. Il y a l'absence d'investissement pendant des années, je l'ai mentionné en début de réponse tout à l'heure. Pendant des années, on s'est abstenu d'investir dans l'habitation, dans le logement, ça a créé un enjeu.

Maintenant, il y a l'inflation aussi qui est associée à la COVID, aux suites de la pandémie. Ça aussi, ça a mis une pression.

Les gens vivent davantage seuls, aujourd'hui. Ça aussi, ça fait en sorte qu'on a besoin de davantage de logement pour répondre aux besoins.

Alors, c'est un ensemble de causes, et l'immigration en fait partie.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Taschereau.

Troisième lien entre Québec et Lévis**M. Etienne Grandmont**

M. Grandmont : Merci, Mme la Présidente. Là, il y a quelque chose de pas sérieux qui s'est dit hier. La nouvelle première ministre a annoncé la septième mouture du troisième lien puis un autre appel d'intérêt, pour un projet qui ne repose toujours sur aucun... aucune donnée sérieuse en transport.

Pourtant, son ministre de l'Économie, qui est juste à côté d'elle, a été très clair sur ce projet-là pendant la course au leadership, il l'a qualifié de projet pharaonique, de projet plus gros que le Golden Gate. Il a estimé la facture à 12, 15, voire 20 milliards de dollars.

Un ministre de l'Économie, pour moi, ça doit savoir compter, donc ça doit savoir qu'on ne jette pas des milliards par les fenêtres pour une promesse électorale qui change de forme à tous les six mois alors que les finances publiques craquent de partout et que les besoins, il le sait très bien, sont immenses.

Alors, je me demande, lequel des deux a perdu le sens de la réalité comptable? Est-ce que le ministre de l'Économie maintient que ce projet-là est un gouffre financier inacceptable pour le Québec?

La Présidente : La réponse du ministre des Transports et de la Mobilité durable.

M. Benoit Charette

M. Charette : Merci, Mme la Présidente. Merci au collègue pour la question, ça va me faire plaisir de collaborer avec lui sur les dossiers de transport.

Peut-être réitérer des éléments importants du discours inaugural, hier. Il était question de mobilité dans... dans la région de la Capitale-Nationale, sur le côté de Chaudière-Appalaches. On a eu l'occasion, à travers le discours de la première ministre, de réitérer un échéancier. Dans les prochaines semaines, il y aura effectivement un appel d'intérêt international qui sera lancé pour le lien interrives, pour s'adjoindre l'expertise du secteur privé. On a des experts mondiaux qui s'intéressent à des projets de cette envergure-là et qui se montrent intéressés, effectivement, à le développer en partenariat avec le gouvernement du Québec. Donc, c'est un élément du discours que l'on réitère. Mais on parlait de mobilité dans la région aussi. Il y a d'autres projets intéressants qui s'en viennent et qui seront confirmés dans les prochaines semaines. On a parlé de l'élargissement, notamment, de l'autoroute 20, qui est attendu depuis longtemps. On parle également du projet de tramway, qui avance bien. Bref, au niveau de la grande région de Québec, autant sur sa rive nord que sur sa rive sud, il y a des projets majeurs qui vont aider à structurer la circulation. Il y a des problèmes de fluidité, il y a des problèmes de mobilité qu'on travaille...

La Présidente : ...complémentaire.

M. Etienne Grandmont

M. Grandmont : Mme la Présidente, pousser un projet qui n'est appuyé sur aucun... aucune étude, qui ne répond à aucun besoin, ça ne tient pas la route. L'avant-dernière projet du... l'avant-dernière version du projet, pardon, ne faisait gagner que 2 min 18 s aux automobilistes. La septième version risque de leur faire faire un détour de 20 minutes. 20 milliards pour 20 minutes, Mme la Présidente, c'est l'asphalte la plus chère de l'histoire du Québec. Quant à l'implication du privé, le ministre sait très bien que le mode collaboratif, ça signifie que les Québécois vont assumer les risques, puis le profit ira au privé. C'est une démission grave...

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Benoit Charette

M. Charette : Mme la Présidente, je ne vous apprendrai rien en vous disant que Québec solidaire a une vision plutôt communiste du... de l'économie. Ce n'est pas... Ce n'est pas la vision que nous avons. Le privé peut être un excellent partenaire lorsqu'il est temps de développer des projets d'envergure. L'expertise, elle est... elle est aussi au sein de ces entreprises qui ont développé des projets de cette nature-là.

Donc, en collaboration avec le ministère des Transports, avec Mobilité Infra Québec, la Caisse de dépôt et d'autres partenaires, toute la mobilité dans la région de la Capitale-Nationale est en train d'être revue, que ce soit à travers le projet de tramway, que ce soit à travers le futur projet d'interrives, que ce soit à travers le développement de notre réseau routier. Donc, plusieurs partenaires...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Etienne Grandmont

M. Grandmont : ...la première ministre rêve d'un tunnel à 20 milliards de dollars, le coeur de notre métropole, Montréal, s'effrite. Le métro de Montréal a besoin de 7 milliards de dollars aujourd'hui pour être réparé, puis, si on ne fait rien, c'est 9 milliards de dollars en déficit d'entretien en 2030. La moitié des actifs du métro sont en mauvais état, Mme la Présidente. C'est la sécurité et la mobilité des travailleuses et des étudiants qui sont en jeu.

Comment la première ministre peut justifier un investissement d'un seul dollar dans un projet qui ne tient pas la route, alors qu'elle laisse le métro tomber en morceaux?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Benoit Charette

M. Charette : Et j'inviterais, en tout respect, Québec solidaire à développer une vision un petit peu plus large que Montréal. Montréal est notre métropole, nous la considérons à juste titre, mais il n'y a pas que Montréal, au Québec, il y a les régions. Et le déficit de maintien d'actif dont parle le collègue, il ne se vit pas uniquement au niveau du transport collectif, il se vit aussi au niveau du réseau routier. J'aimerais entendre Québec solidaire à l'occasion, à l'occasion se soucier du déficit de maintien d'actif également au niveau routier. Mais on travaille sur les différents aspects. Autant le routier, autant le transport collectif se sont vu accorder des budgets jamais vus dans l'histoire du Québec. Donc, on se soucie des deux, du maintien d'actif et du développement du réseau, lorsque nécessaire.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant...

Des voix : ...

La Présidente : Alors, je refais l'introduction...

Des voix : ...

La Présidente : Oui, M. le député des Îles-de-la-Madeleine, quel est votre rappel au règlement?

M. Arseneau : Bien, on aimerait que les gens puissent entendre la question du chef de la troisième opposition, en tout respect.

Des voix : ...

La Présidente : Bon, l'article 32. Le... Oui, le respect, M. le député de Beauharnois. C'est bon pour tout le monde ici. Alors, moi, je veux entendre la question du chef du troisième groupe d'opposition. Vous demeurez silencieux des deux côtés de la Chambre.

En question principale, je reconnais maintenant le chef du troisième groupe d'opposition.

Priorités du gouvernement

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de saluer la première ministre pour sa victoire à la chefferie, première ministre qui a tenté, hier, de se dissocier de son prédécesseur et de son propre bilan. Elle nous invite même à imaginer quatre ans de plus avec la CAQ, donc 12 ans de caquisme avec ces mêmes personnes. Or, pas besoin de se l'imaginer, on n'a qu'à se rappeler les huit dernières années de ce gouvernement-là.

La première ministre veut s'attaquer en cinq semaines à ce que la CAQ a échoué pendant huit ans : l'explosion du coût de la vie, de l'itinérance, une crise de logement sans précédent et des infrastructures qui tombent en ruine, un gaspillage de fonds publics historique. Elle dit vouloir réduire l'interventionnisme de l'État, mais, comme ministre, elle a distribué elle-même 4,2 milliards en cadeaux aux entreprises. Elle a été plus dépensière que Pierre Fitzgibbon, il faut le faire! Rappelons que, dans Northvolt, c'est elle qui nous disait qu'on avait des garanties, qu'on était en bonne position et que tout était normal. Résultat, on a perdu des millions de dollars. Elle veut demander à Ottawa d'agir sur la répartition des demandeurs d'asile, mais, comme ministre de l'Immigration, elle n'a jamais obtenu cette demande de la part d'Ottawa, en plus de perdre le contrôle sur l'immigration temporaire en refusant de mettre des seuils.

Bref, la première ministre nous demande de faire appel à notre imagination. Moi, je demande plutôt aux Québécois de faire appel à leur mémoire. Le bilan de la CAQ est déjà écrit, c'est celui de la première ministre.

Est-ce qu'elle nie ce bilan qui est aussi le sien? Est-ce qu'elle est prête à prendre ses...

• (11 h 10) •

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Merci, Mme la Présidente. Je suis contente de voir que le collègue, chef du troisième groupe de l'opposition, se lève aujourd'hui, alors qu'il n'a pas daigné le faire hier, quand il était question de protéger les femmes de la violence conjugale.

J'aimerais rappeler quelques éléments qui ont marqué mon parcours, notamment en immigration. La CAQ, on souhaite aller chercher plus de pouvoirs en immigration, en culture, en matière de langue, et c'est une position qu'on va continuer de défendre. Et, lorsque j'étais à l'immigration, je suis celle qui a obtenu des résultats de la part du fédéral. Je suis celle qui a contribué à faire fermer le chemin Roxham. Et ce n'était pas avec la suggestion du Parti québécois de distribuer des tracts aux demandeurs d'asile qui s'en venaient au Québec pour leur dire qu'il n'y avait plus de place, non, non, ce n'était pas comme ça que ça marchait. On a mis de la pression sur le gouvernement fédéral pour s'assurer que l'entente qui a été signée avec les États-Unis soit amendée. C'était ça qu'il fallait faire, ce n'était pas en envoyant plus de policiers à la frontière, c'était ça qu'il fallait faire. Les solutions, je les ai mises de l'avant, et ça a été accepté et mis en place.

On a également mis de la pression pour que les Mexicains puissent se voir imposer des visas. Ça a fonctionné, là aussi. J'ai été négocier avec le fédéral pour des exigences de connaissance du français dans le programme qui relève du fédéral. Ça a été accepté. J'ai négocié un remboursement, pour le Québec, de 750 millions de dollars pour les dépenses assumées en lien avec les demandeurs d'asile. Ça a été accepté.

Alors, des gains, il y en a eu. Moi, je vais chercher des gains au fédéral; le PQ va chercher le trouble. «That's it.»

La Présidente : 32. Pas de commentaire après les réponses. Première complémentaire.

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : Par souci d'exactitude, c'est le premier ministre du Québec, son prédécesseur, qui a contredit la ministre de l'Immigration, et c'est ça qui a mené à Roxham. Et la ministre de l'Immigration, actuelle première ministre, a dû faire un 180 degrés cette journée-là.

Son nouveau gouvernement, ce sont les mêmes personnes, et la question qu'on doit se poser, c'est : Qu'est-ce qui va changer à partir de maintenant? Ce n'est sûrement pas le bar ouvert de subventions dont elle s'est vantée ici, en Chambre, tellement souvent. Ce n'est sûrement pas la défense de Northvolt ou, pire, le retour du troisième lien...

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Oui, Mme la Présidente, nous, on est en phase avec les priorités des Québécois, notamment en lien avec le coût de la vie. Le PQ, c'est le référendum, c'est la stratégie référendaire, c'est la souveraineté. Ce n'est pas ce que veulent les Québécois.

Les Québécois veulent qu'on travaille sur le coût de la vie, réduire la pression sur leur portefeuille, puis c'est ce qu'on fait. On l'a fait pour les aînés. On l'a fait pour les jeunes, les jeunes qui veulent devenir propriétaires. On le fait aussi pour les entreprises, les PME. On a abaissé le taux d'imposition des PME, je l'ai expliqué tout à l'heure, de 3,2 % à 2,2 %, pour donner de l'oxygène, de l'oxygène à nos entreprises qui font face à une guerre tarifaire qui fait beaucoup de dommages. Également, on travaille sur les infrastructures, pour mettre à niveau les infrastructures, s'assurer qu'on en prend soin plutôt que d'en construire de nouvelles.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : La première ministre parle de ce que les Québécois veulent. Les Québécois veulent du changement et urgemment. Et ce qu'on veut qui change, au Québec, c'est un gouvernement qui dit une chose et qui fait exactement son contraire. La première ministre avait promis un cabinet réduit; elle l'a plutôt augmenté. Elle a dit qu'on remettrait à niveau les infrastructures existantes avant de développer de nouveaux projets; elle nous promet à nouveau le troisième lien.

La CAQ n'était pas fiable, il y a huit ans, elle n'était pas fiable il y a quatre ans, et elle n'a pas changé.

La Présidente : La réponse de la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Si on veut parler de priorités des Québécois, ce n'est certainement pas l'organisation d'un référendum qui va les stimuler. C'est le premier article, la première priorité du Parti québécois et ce dans quoi ils vont s'investir si jamais ils en avaient la possibilité.

Nous, on a agi. On a agi pour aider les Québécois, notamment avec la signature de l'entente avec la Fédération des médecins spécialistes. Ça, ça va ouvrir 80 000 nouveaux rendez-vous pour des patients québécois. C'est majeur.

On a aussi ouvert 17 nouvelles cliniques IPS, infirmières praticiennes spécialisées, et l'objectif est d'en ouvrir 23. Ça, c'est majeur pour donner un accès aux soins, aux services de santé aux Québécois. C'est ça, le principal défi de notre système de santé.

Et on a également signé avec la fédération des médecins omnis... Je reviens.

La Présidente : ...principale, je reconnais maintenant le député de Laurier-Dorion.

Accès au logement

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Merci, Mme la Présidente. Tout d'abord, je tiens à saluer l'arrivée de la nouvelle ministre de l'Habitation. Je lui offre toute ma collaboration pour régler la crise du logement.

D'ailleurs, on apprenait récemment, cette semaine, que des centaines de logements abordables de Pointe-aux-Trembles sont laissés volontairement vacants, des centaines de logements à prix abordable vides, Mme la Présidente, en pleine crise du logement. Et on sait très bien que ce n'est pas un cas isolé.

La CAQ nous dit... nous a toujours dit que, pour régler la crise du logement, il faut augmenter l'offre. En voilà, une excellente occasion. Cette situation a un impact sur des centaines de ménages, qui, au mieux, s'appauvrissent en payant un loyer exorbitant et, au pire, se retrouvent à la rue.

Est-ce que la ministre est prête à s'engager à rectifier la situation?

La Présidente : La réponse de la ministre responsable de l'Habitation.

Mme Karine Boivin Roy

Mme Boivin Roy : Merci, Mme la Présidente. Alors, permettez-moi, d'entrée de jeu, de saluer notre nouvelle première ministre, de souligner son engagement et de la remercier pour le fait de m'avoir confié la responsabilité de l'habitation. Alors, je la remercie du support qu'elle me témoigne.

Également, j'aimerais souligner l'apport de mes trois prédécesseuses femmes, les députées de Bertrand, Prévost et Berthier, pour leur contribution et leur travail remarquable auprès du dossier de l'habitation.

Alors, c'est un véritable honneur pour moi de pouvoir prendre ces fonctions et de continuer à travailler pour les Québécois et Québécoises dans ces nouvelles fonctions. Évidemment, c'est un dossier que je prends avec humilité, comme l'a dit elle-même la première ministre, humilité puisqu'il touche directement la qualité de vie des gens.

Dans un monde idéal, dans un monde idéal, le lieu de vie des gens devrait être un havre de paix, devrait être un lieu de ressourcement, où il fait bon vivre, un lieu où, finalement, on peut être en mesure de prendre des forces pour faire face ensuite aux défis de la vie lorsqu'on passe le seuil de la porte. Mais malheureusement ce n'est pas le cas pour nombreux Québécois et Québécoises, et c'est pourquoi notre première ministre...

La Présidente : Première complémentaire.

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Donc, toujours sur les appartements vides, les logements en vacance, le gouvernement...

Des voix : ...

La Présidente : Attendez. Je suis debout. Je suis debout. Attendez. Je vais trancher, je vous prie. Alors, j'ai annoncé la première complémentaire, je veux l'entendre, et après nous terminons là avec une réponse. M. le député.

M. Fontecilla : Merci, Mme la Présidente. Donc, toujours sur les logements vacants, le gouvernement a présenté un projet de loi, le projet de loi n° 20, pour supposément favoriser l'accès au logement abordable. Comment? En faisant la chasse aux membres des coops qui ont augmenté leurs revenus et en fragilisant du même coup le milieu de l'habitation coopératif.

Est-ce que la nouvelle ministre peut reconnaître que sa prédécesseure s'est trompée de cible et que la priorité devrait plutôt être de faire louer des logements encore pas chers qui sont vacants aujourd'hui?

La Présidente : Et la réponse de la ministre.

Mme Karine Boivin Roy

Mme Boivin Roy : Merci, Mme la Présidente. Alors, pour compléter, je vais simplement vous dire que, dans la foulée de ce que je vous ai dit, la première ministre a fait de l'habitation une priorité majeure. Elle en a fait une urgence sociale et économique. Nous allons travailler dans le sens que je viens de mentionner. Merci.

La Présidente : Alors, cela met fin à cette période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis, et, pour ce faire, je vais céder la place au troisième vice-président de l'Assemblée nationale et reviendrai un peu plus tard. Merci pour votre attention.

• (11 h 20) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, bonjour à toutes, bonjour à tous. Nous sommes à la rubrique des motions sans préavis. En fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais une première motion du gouvernement et Mme la députée de Huntingdon.

Dénoncer la simulation à caractère violent visant le ministre du Travail lors d'une manifestation à Montréal

Mme Mallette : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec les députés de Marquette, de Jean-Talon, d'Abitibi-Est, de Rosemont, de Chomedey, de Laporte et de Saint-Laurent :

«Que l'Assemblée nationale condamne fermement la simulation à caractère violent visant le ministre du Travail lors d'une manifestation à Montréal le 2 mai 2026;

«Qu'elle réaffirme que de tels gestes violents et intimidants sont inacceptables et contraires aux valeurs fondamentales de notre société;

«Qu'elle déplore la banalisation de ce geste à caractère violent par l'Alliance ouvrière, qui l'a qualifié de simple "performance carnavalesque";

«Qu'elle appelle l'ensemble des élus ainsi que les dirigeants syndicaux qui ne l'ont pas encore fait, à dénoncer sans équivoque et à condamner vigoureusement de tels actes de violence.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Mme Lachance : ...demande d'appeler un vote électronique.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Un vote électronique a été demandé. La période de vote est ouverte. La période de vote est terminée. M. le secrétaire général.

Le Secrétaire : Pour : 105
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Cette motion est, donc, adoptée.
Pour la prochaine motion, nous reconnaissons l’opposition officielle. M. le leader de l’opposition officielle.

M. Tanguay : M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Laurier-Dorion et la députée de Terrebonne :
«Que l’Assemblée nationale prenne acte du constat énoncé par la première ministre voulant que le coût des maisons ait plus que doublé dans la dernière décennie;
«Qu’elle se rappelle que le gouvernement caquiste a gouverné le Québec pendant huit de ces dix dernières années;
«Qu’elle reconnaisse que le fait que de jeunes familles doivent passer de nombreuses années à vivre chez leurs parents afin de pouvoir acheter une maison n’est qu’un exemple de plus de l’incapacité du gouvernement caquiste à juguler la hausse fulgurante du coût pour se loger au Québec.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Mme Lachance : Pas de consentement.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Il n’y a pas de consentement.
Pour la prochaine motion, qui revient au deuxième groupe d’opposition, je reconnais M. le leader du deuxième groupe d’opposition.

Demander au gouvernement de prendre des mesures pour encadrer la vente et la distribution de boissons énergisantes aux jeunes de moins de 16 ans

M. Cliche-Rivard : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante conjointement avec la ministre de la Santé, le député de Marquette, le député des Îles-de-la-Madeleine, le député d’Abitibi-Est, la députée de Laporte, le député de Rosemont, la députée de Chomedey et la députée de Saint-Laurent :
«Que l’Assemblée nationale prenne acte de la mobilisation citoyenne exceptionnelle, notamment de la pétition ayant recueilli plus de 35 000 signatures, mais aussi des familles, des directions d’établissements scolaires, de représentants du monde du sport et d’acteurs de la santé publique, réclamant un meilleur encadrement de la vente de boissons énergisantes caféinées aux jeunes de moins de 16 ans;
«Qu’elle souligne que ces produits comportent des risques réels et documentés pour la santé de tous les jeunes, notamment en matière de tachycardie, d’hypertension et d’effets neurologiques, tout en demeurant facilement accessibles;
«Qu’elle rappelle le décès tragique de Zachary Miron, âgé de 15 ans, survenu en janvier 2024, qui a profondément marqué le Québec;
«Qu’elle prenne acte du fait que, selon un sondage récent, 86 % de la population québécoise appuie la mise en place de mesures visant à mieux protéger les jeunes de moins de 16 ans; et
«Qu’en conséquence elle demande au gouvernement du Québec de prendre des mesures concrètes rapidement afin de mieux protéger les jeunes de moins de 16 ans, notamment en encadrant la vente et la distribution de boissons énergisantes.» Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, est-ce qu’il y a consentement pour débattre de cette motion?

Mme Lachance : Consentement, sans débat.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : M. le leader du deuxième groupe d’opposition.

M. Cliche-Rivard : Humblement vous demander un vote électronique, s’il vous plaît.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, un vote électronique a été demandé. La période de vote est ouverte. La période de vote est terminée. M. le secrétaire général.

Le Secrétaire : Pour : 101
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Cette motion est donc adoptée.

(Applaudissements)

Le Vice-Président (M. Benjamin) : M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Cliche-Rivard : Merci, M. le Président. En terminant, est-ce qu'une copie de cette motion peut être envoyée à Veronica Vera Martinez et David Miron, les parents de Zachary Miron, à l'association de la santé publique du Québec et à la Fédération des établissements d'enseignement privés, s'il vous plaît? Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Ce sera fait, M. le leader.

Et, la prochaine motion, du troisième groupe d'opposition, je cède maintenant la parole à Mme la députée de Terrebonne.

Mme Gentilcore : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec la députée de Verdun et le député de Rosemont, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale rappelle que l'IPC a augmenté de 27,5 % depuis 2018;

«Que le coût des loyers a augmenté de 75 % dans certaines régions depuis 2019;

«Que le prix médian des unifamiliales a augmenté d'au moins 67 % dans les cinq dernières années;

«Que l'Assemblée nationale rappelle qu'après huit ans de gouvernance caquiste, la CAQ a échoué à diminuer le coût de la vie pour les Québécois.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il... Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Mme Lachance : Pas de consentement.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Il n'y a pas de consentement.

Et je cède maintenant la parole à M. le leader du gouvernement.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Ah! Attendez.

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Non, il n'y en avait pas de prévue.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Pardon?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Donc, allez-y, Mme la députée.

Condamner toute tentative de museler la liberté d'expression

Mme Blanchette Vézina : Merci. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député d'Abitibi-Est, le député... et le député de Saint-Jérôme :

«Que l'Assemblée nationale rappelle que la liberté d'expression constitue un pilier fondamental de notre démocratie;

«Qu'elle constate la montée d'un climat d'intolérance alimentée par certains courants idéologiques radicaux visant à faire taire les opinions divergentes;

«Qu'elle réaffirme que les institutions et commerces culturels, dont les librairies indépendantes et les cinémas, sont des lieux essentiels d'échanges, de débats et de pluralité des idées;

«Qu'elle souligne l'importance de protéger la diversité des opinions dans l'espace public québécois;

«Qu'elle dénonce toute forme d'intimidation, de discrimination ou de pressions indues, visant des entreprises, des institutions ou des individus en raison des idées qu'ils permettent de diffuser;

«Qu'elle réaffirme que le débat d'idées doit se faire dans le respect des individus, sans discrimination et sans recours à la censure ou à la coercition, telle qu'encadrée par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et les lois en vigueur;

«Finalement, qu'elle condamne clairement toute tentative de museler la liberté d'expression.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Mme Lachance : Consentement, sans débat.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Consentement, sans débat. Mme la députée.

Mme Blanchette Vézina : Est-ce qu'il serait possible d'envoyer à la Librairie La Liberté et...

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, il faudrait peut-être commencer par demander est-ce que... Est-ce que la motion est adoptée?

Des voix : Adopté.

• (11 h 30) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Adopté. Allez-y, Mme la députée.

Mme Blanchette Vézina : Pardon. Merci, M. le Président. Donc, j'aimerais qu'on envoie copie de la motion à la Librairie La Liberté et au Cinéma Cartier.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Ce sera fait, Mme la députée.
Et là, maintenant, je cède la parole à M. le leader du gouvernement... Mme la leader adjointe du gouvernement.

Renvoyer l'étude des crédits aux commissions parlementaires

Mme Lachance : M. le Président, je fais motion afin :

«Que [...] l'ensemble des crédits budgétaires 2026-2027 déposés le 19 mars 2026, sauf ceux de l'Assemblée, soit renvoyée en commissions permanentes.»

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Adopté. En conséquence, j'informe donc l'Assemblée que l'étude des crédits débutera le mardi 12 mai 2026 et se poursuivra jusqu'au jeudi 28 mai 2026, selon le calendrier convenu, que je dépose maintenant.
Mme la leader adjointe du gouvernement.

Continuer l'étude de projets de loi présentés avant la clôture de la dernière session

Mme Lachance : Avec le consentement des oppositions, nous pourrions déposer la motion de réintroduction sans la lire.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement?

Des voix : Consentement.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Allez-y, Mme la leader adjointe du gouvernement.

Substituer les noms de certains députés comme parrains de projets de loi

Mme Lachance : Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 du règlement, je propose :
«Que le titre de l'auteur du projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle de 2025, sur le Québec soit remplacé par ministre de la Justice et ministre responsable des Affaires constitutionnelles;
«Que le nom de monsieur Daniel Bernard soit substitué à celui de monsieur Samuel Poulin à titre d'auteur du projet de loi n° 11, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif;
«Que le nom de madame Catherine Blouin soit substitué à celui de madame Kateri Champagne Jourdain à titre d'auteure du projet de loi n° 12 Loi instituant la prestation de services de garde éducatifs à l'enfance par les personnes reconnues à titre de responsables d'un service de garde éducatif [à la] communauté;
«Que le nom de monsieur Daniel Bernard soit substitué à celui de monsieur Samuel Poulin à titre d'auteur du projet de loi n° 17, Loi modifiant principalement la Loi sur le stockage de gaz naturel et sur les conduites de gaz naturel et de pétrole aux fins d'encadrer les réservoirs souterrains et certaines conduites;

«Que le nom de madame Karine Boivin-Roy soit substitué à celui de madame Caroline Proulx à titre d'auteur du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi visant à favoriser l'accès au logement et modifiant diverses dispositions concernant le domaine de l'habitation;

«Que le nom de monsieur Samuel Poulin soit substitué à celui de madame Geneviève Guilbault à titre d'auteur du projet de loi n° 22, Loi bonifiant les pouvoirs d'intervention des municipalités et modifiant d'autres dispositions législatives;

«Que le titre de l'auteur du projet de loi n° 23, Loi visant principalement à mieux [encadrer] les personnes dont l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou [pour] celle d'autrui soit remplacé par [la] ministre de la Santé; et

«Que le nom de la députée de Hull, madame Suzanne Tremblay, soit substitué à celui du député de Chapleau, monsieur Mathieu Lévesque, à titre d'auteur du projet de loi d'intérêt privé n° 204, Loi concernant la Ville de Gatineau.»

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, je comprends que la motion précédente sur la réintroduction des projets de loi est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Adopté. Quant à la motion que vous venez de présenter, Mme la leader adjointe du gouvernement, est-ce qu'elle est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Adopté.

Une motion sans préavis ayant déjà été présentée par le groupe parlementaire formant le gouvernement, je demande s'il y a consentement pour permettre la lecture d'une autre motion sans préavis. Consentement. Mme la leader adjointe du gouvernement.

Constituer un comité directeur pour chacune des commissions sectorielles et pour la Commission de l'administration publique

Mme Lachance : Merci. Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 4 des règles de fonctionnement et à l'article 84.1 du règlement, je propose :

«Que l'Assemblée constitue un comité directeur, composé du président, du ou des vice-présidents et du secrétaire, pour chacune des commissions sectorielles et pour la Commission de l'administration publique pour la durée de la troisième session de la 43^e législature.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Des voix : Consentement.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Adopté. Est-ce qu'il y a consentement pour qu'il y ait... Combien d'intervenants?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Sans débat? OK, parfait.

Une motion sans préavis ayant déjà été présentée par le groupe parlementaire formant le gouvernement, je demande s'il y a consentement pour permettre la lecture d'une autre motion sans préavis.

Des voix : Consentement.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Mme la leader adjointe du gouvernement.

Entériner le mandat de procéder à des consultations particulières sur les projets de loi n°s 24, 23 et 22

Mme Lachance : Avec le consentement des oppositions, nous pourrions déposer les motions rétroactives de consultations particulières des projets de loi n°s 24, 23 et 22.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

Des voix : Consentement.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Adopté.

Une motion sans préavis ayant déjà été présentée par le groupe parlementaire formant le gouvernement, je demande s'il y a consentement pour permettre la lecture d'une autre motion sans préavis.

Des voix : Consentement.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Mme la leader adjoint du gouvernement.

Mme Lachance : M. le Président, je demande le consentement pour déroger à l'article 84.1 de notre règlement afin de déposer une motion rétroactive de consultations particulières donnant suite à une entente entre les leaders, le député d'Abitibi-Ouest, la députée de Rimouski, le député de Saint-Jérôme, le député d'Orford, la députée de Laporte, le député de La Prairie, le député de Dubuc, la députée de Saint-Laurent, la députée de Chomedey et le député de Rosemont.

Je fais motion, conformément à l'article 146 du règlement de l'Assemblée nationale, afin :

«Que l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de la santé et des services sociaux, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 23, Loi visant principalement à mieux accompagner les personnes dont l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou celle d'autrui, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le mercredi 6 mai 2026, de 16 h 40 à 18 h 30, le jeudi 7 mai 2026, après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 jusqu'à 12 h 50 et de 14 heures à 16 h 25, le mardi 2 juin 2026 de 10 heures à 11 h 35, après les avis [des] travaux des commissions vers 15 h 15 jusqu'à 17 h 40 et de 18 h 40 à 21 h 05, et le mercredi 3 juin [...], après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 jusqu'à 12 h 50;

«Qu'à cette fin, la commission entende les personnes et organismes suivants :

«Luc Vigneault, conférencier et formateur en santé mentale, Association des médecins psychiatres du Québec, le Protecteur du citoyen, CAP Santé mentale, Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, Association des policières et des policiers provinciaux du Québec, Anne-Marie Savard, Titulaire de la Chaire de recherche Antoine-Turmel sur la protection juridique des aînés, Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, [Mme] Isabelle Cournoyer, avocate, Coroner en chef du Québec, Commission des droits de la personne et de la jeunesse, Institut québécois de réforme du droit et de la justice, Regroupement provincial des comités des usagers, Association des groupes d'intervention en défense des droits [des personnes] en santé mentale du Québec, Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec, Clinique juridique itinérante, Association des spécialistes en médecine d'urgence du Québec;

«Qu'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 36 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute 12 secondes au deuxième groupe d'opposition, 1 minute 12 secondes pour le député indépendant;

«Que la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 3 minutes 30 secondes pour le deuxième groupe d'opposition, 3 minutes 30 secondes pour le député indépendant;

«Qu'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

«Que la ministre de la Santé soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.»

• (11 h 40) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Consentement? Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Une motion sans préavis ayant déjà été présentée par le groupe parlementaire formant le gouvernement, je demande s'il y a consentement pour permettre la lecture d'une autre motion sans préavis. Consentement?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Bien sûr. OK. Parfait.

On va suspendre quelques instants.

(Suspension de la séance à 11 h 41)

(Reprise à 11 h 42)

Avis touchant les travaux des commissions

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, nous sommes maintenant rendus aux avis touchant les travaux des commissions. Mme la leader adjointe du gouvernement.

Mme Lachance : La Commission des finances publiques poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale, aujourd'hui, immédiatement après les discours prévus au premier paragraphe de l'article 87 du règlement de l'Assemblée nationale jusqu'à 17 h 30, à la salle Louis-Joseph-Papineau.

La Commission des transports et de l'environnement entreprendra les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 22, Loi bonifiant les pouvoirs d'intervention des municipalités et modifiant d'autres dispositions législatives, aujourd'hui, de 16 h 40 à 18 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine.

La Commission des relations avec les citoyens entreprendra les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 24, Loi protégeant le consommateur contre l'utilisation trompeuse ou frauduleuse de l'identité ou de l'image d'une personne, aujourd'hui, de 16 h 40 à 18 h 30, à la salle Pauline-Marois.

La Commission de la santé et des services sociaux entreprendra les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 23, loi visant principalement à mieux accompagner les personnes dont l'état mental pourrait présenter un risque pour leur propre sécurité ou celle d'autrui, aujourd'hui, de 16 h 40 à 18 h 30, à la salle Marie-Claire-Kirkland.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la leader adjointe du gouvernement.

Affaires du jour

Alors, la période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Mme la leader adjointe du gouvernement.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Parfait. Alors, pour la suite des travaux, donc, je vais céder la place à Mme la présidente de l'Assemblée nationale.

La Présidente : Merci, M. le troisième vice-président. Rebonjour, tout le monde.

Affaires prioritaires

Débat sur la motion de la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement

Nous passons maintenant aux affaires prioritaires. Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée reprend le débat sur le discours d'ouverture de la troisième session de la 43^e législature et sur la motion de Mme la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement.

Conformément à l'article 49 du règlement, je cède maintenant la parole à M. le chef de l'opposition officielle en lui rappelant que son temps de parole est d'une durée maximale de deux heures. M. le chef de l'opposition officielle.

M. André Fortin

M. Fortin : Merci, Mme la Présidente. «Imaginez, imaginez quatre ans de mon gouvernement.» Ça, c'est ce que la première ministre, de façon très humble, d'ailleurs, a dit quelques jours après avoir accédé au pouvoir comme première ministre. «Imaginez quatre ans d'un gouvernement sous ma gouverne.» Non merci, Mme la Présidente, on sait déjà de quoi ça a l'air.

Je regarde en face, je repense à chacun des débats qu'on a eus avec le gouvernement au cours des dernières années, et ils sont nombreux, Mme la Présidente. Je repense à chaque fois qu'on leur a parlé... en fait, au cours des huit dernières années, je repense à chaque fois qu'on leur a parlé de tout ce qui ne fonctionnait pas dans le réseau de la santé. Je repense à chaque fois qu'on leur a parlé des pires rentrées scolaires qu'on a eues. Je repense à chaque fois qu'on leur a parlé de l'économie, du manque d'appui à nos entreprises, à nos PME notamment. Je repense à chaque fois qu'on leur a parlé que des Québécois n'avaient pas accès aux services dont ils ont besoin, que ce soient des services sociaux ou autres, Mme la Présidente. Je repense à chaque fois, à chaque moment, ici, dans cette Assemblée, où le gouvernement n'était pas à la hauteur des attentes des Québécois, où le gouvernement de la CAQ n'était pas à la hauteur des attentes des Québécois, et, je vous le dis, sincèrement, je n'ose pas imaginer un autre quatre ans de ce scénario-là.

Et je ne sais pas vous, mais, d'après moi, il y a beaucoup de Québécois qui ne veulent pas revivre un autre quatre ans de ce scénario-là, qui sont prêts à passer à autre chose, qui veulent simplement du changement, et le changement,

Mme la Présidente, je ne peux pas vous dire qu'on le retrouve en très grande quantité sur les bancs du gouvernement ces jours-ci. La nouvelle première ministre a passé son discours, hier... je pense qu'elle l'a dit 18 fois, là : On est un nouveau gouvernement. À ce que je sache, il n'y a pas eu d'élection. À ce que je sache, c'est encore les mêmes 80 quelques députés de la CAQ qui siègent de ce côté-là.

En fait, ce n'est pas vrai, il en manque quelques-uns, il me semble qu'il y en a quelques-uns qu'on n'a pas vus depuis quelques jours. Je sais qu'il en manquait une dizaine au caucus de la CAQ. Il en manque encore quelques-uns ici, aujourd'hui. On se demande où ils sont. Mais, de façon générale, Mme la Présidente, c'est les mêmes qui étaient là avant, c'est les mêmes qui ont gouverné le Québec au cours des huit dernières années. Et, quand on demande aux Québécois : Voulez-vous du changement?, bien, c'est à eux qu'ils pensent d'abord et avant tout, quand ils disent : Oui, absolument, je veux du changement, je veux passer à d'autre chose.

La première ministre elle-même, celle qui va se présenter aux Québécois en disant ça, en disant : Imaginez un autre quatre ans de mon gouvernement, bien, c'est celle qui était super ministre de l'Économie, ministre de l'Énergie, ministre de l'Immigration, de la Francisation, dans le gouvernement du député de L'Assomption. C'est elle qui était sur la banquette avant, Mme la Présidente, et on reviendra, au cours de la prochaine heure, sur certaines de ses réalisations, mais elle était une figure de proue de ce gouvernement-là. Alors, elle ne peut pas, aujourd'hui, prétendre se réinventer et dire : Ah! bien, on arrive, tout est nouveau, parce que non seulement elle a pris part à chacune, à chacune des décisions du gouvernement de la CAQ, des huit dernières... des quatre dernières années, mais également, Mme la Présidente, elle a fait le choix, un choix délibéré, un choix volontaire de garder les mêmes personnes autour d'elle.

Regardez la banquette avant des gens qui siègent avec la première ministre. À ses côtés, le nouveau leader du gouvernement, Mme la Présidente, c'est un député qui est probablement parmi les... les plus longues... les plus longs états de service ici, à l'Assemblée nationale. Il était là à la fondation de la CAQ. Il était là à l'ADQ. Regardez, juste à côté de lui, le ministre des Finances, Mme la Présidente, celui qui a pris un surplus de 7 milliards et qui l'a transformé en un déficit de 10 milliards. Il est encore ministre des Finances. Ça, pour moi, Mme la Présidente, c'est une approbation de chacune des décisions qui ont été prises par le ministre des Finances au cours des dernières années. C'est la nouvelle première ministre qui dit : Ce ministre-là, j'approuve tout ce qu'il a fait au cours des dernières années et je veux le garder dans le rôle, il fait très bien ça.

Regardez de l'autre côté, Mme la Présidente, il y a le ministre de la Sécurité publique. Regardez juste un peu en arrière, il y a la ministre de la Santé. Il y a 370 000 personnes qui quittent les urgences à chaque année... 370 000 personnes quittent les urgences sans avoir été vues par qui que ce soit. Et la première ministre dit : Je veux garder la ministre de la Santé, c'est elle qui peut faire la meilleure job.

Il y a le ministre de la Justice un peu plus loin, le ministre de la Justice qui pilote un projet de Constitution québécoise, qui n'a à peu près personne qui le veut. Hier, il y avait 183 groupes qui sont sortis en même temps pour dire à la première ministre : Ne faites pas ça, n'allez pas dans cette direction-là. Qu'est-ce qu'elle a fait? Elle l'a mis dans son discours, elle a gardé le ministre de la Justice en place et elle l'a mis dans son discours. Et elle se dit qu'avec l'appui d'une personne, une personne parmi tous les élus ici, bien, son parti a la légitimité d'aller de l'avant avec un projet comme celui-là.

Regardez là... un peu plus loin, la ministre de la Solidarité sociale. Qui est content de sa reconduite dans ses fonctions? La première chose que les groupes communautaires au Québec ont trouvé à dire, c'est que c'était la pire insulte possible de renommer la ministre de la Solidarité sociale. Ils ont lâché le discours sur leurs propres revendications deux secondes, sur leurs besoins, sur des sommes d'argent qu'ils ont besoin, sur des programmes qu'ils ont besoin puis ils ont dit : Bien, ça n'a pas de sens, on ne peut pas reconduire la ministre.

• (11 h 50) •

La ministre de l'Éducation, le ministre du Travail, le ministre de la Culture, le ministre de l'Agriculture... Mme la Présidente, je ne peux pas dire qu'il y a eu de grandes révolutions en agriculture, là, depuis que... il y a quelques années, il y avait des manifestations dans chacune de nos régions, hein? Les agriculteurs qui étaient dans la rue, il y a quelques années, là, on ne peut pas dire qu'il y a eu de grandes révolutions dans le monde agricole depuis, qu'il y a eu de grands programmes qui ont été lancés par le gouvernement de la Coalition avenir Québec.

Alors, Mme la Présidente, il y a juste un constat à faire à travers tout ça, c'est que c'est le même vieux gouvernement, usé, en fin de mandat, qui vont présenter aux Québécois la prochaine fois... C'est les mêmes acteurs, avec les mêmes idées, avec le même bilan. Je ne le sais pas, Mme la Présidente, comment elle va se présenter aux Québécois en disant que c'est le visage du changement, tous ces gens-là. C'est les mêmes visages, c'est les mêmes acteurs qu'on connaît depuis les huit dernières années, avec le même bilan qu'on a depuis les huit dernières années.

Au-delà des personnes, cependant, le discours qui a été prononcé hier par la première ministre, il manquait d'ambition, et ce n'est peut-être pas de sa faute, Mme la Présidente. Quand on gaspille de l'argent à gauche, à droite, pendant des années, quand les finances publiques sont à un niveau aussi désastreux qu'ils le sont en ce moment, on n'a peut-être pas les moyens de ses ambitions, mais au moins son prédécesseur, même s'il avait les mêmes idées, bien, au moins, il visait un certain niveau d'ambition. Hier, j'avais l'impression d'entendre les idées du député de L'Assomption, mais avec moins d'ambition, en disant : Bien, on avait des idées, on avait des objectifs, on ne sera pas capables de les atteindre, donc on va se satisfaire de pas mal moins. Moi, c'est ça que j'ai entendu. Là, je vous entends : Oui, mais, heille, on s'est donné un... J'entends des députés de l'autre côté nous dire : On s'est donné un grand programme, vous voyez, on ne sera jamais capables, même, de faire tout ce qu'on a dit dans le discours. De l'ambition, là, ce n'est pas juste de faire une longue liste de trucs, là. L'ambition, ça veut dire d'arriver au bout de ses idées, ça veut dire d'offrir l'entièreté du concept qu'on propose aux Québécois, pas de faire des demi-mesures, mais d'en faire une longue liste.

Je vais commencer, Mme la Présidente, parce qu'on va les passer dossier par dossier, là, les endroits où le gouvernement manque d'ambition. Mais je vais commencer par la santé, parce que c'est un des endroits où c'est

probablement le plus frappant. Quand le gouvernement de la CAQ a été élu, en 2018, la grande promesse en santé, là... bien, il y en avait deux, hein? Il y avait un médecin pour tous. Je vous rappelle qu'il y a moins de gens aujourd'hui qui ont un médecin de famille qu'en 2018, puis ça, je vais y revenir. Mais la deuxième grande promesse du gouvernement de la CAQ, c'était 90 minutes d'attente à l'urgence, 90 minutes.

Moi, j'ai... dans le discours d'hier, moi, je n'ai pas entendu 90 minutes d'attente à l'urgence. Ce que j'ai entendu, c'est des salles d'attente virtuelles. Alors là, Mme la Présidente, ça, c'est à peu près la meilleure indication qu'on abdique complètement à notre objectif. On se dit : On n'y arrivera pas, on ne sera même pas proches. En fait, on s'en va dans la mauvaise direction, bien, on va arrêter de travailler sur les temps d'attente puis on va dire aux gens : Bien, on va vous donner, comme au restaurant, là, un petit buzzer, puis vous irez au Tim Hortons, ou vous irez dans votre auto, ou vous irez ailleurs, puis on va vous le dire quand ça va être le temps de vous appeler, quand vous allez avoir la place. Ah! bien, c'est bien, ils ne seront plus dans des chaises inconfortables dans la salle d'attente à l'hôpital, mais ils n'auront pas plus de service. Ils n'auront pas plus de service, Mme la Présidente.

90 minutes à l'urgence, là, ce qu'ils nous disent aujourd'hui, c'est qu'ils abdiquent, ils n'essaient plus, ça ne leur tente plus, ils n'y arriveront pas. Et je comprends, Mme la Présidente, que c'est difficile. Quand ils sont arrivés au pouvoir, le temps d'attente à l'urgence, c'était 142 minutes. Et ils nous ont dit : Bah! ça va être 90 maintenant. Vous savez c'est quoi, aujourd'hui? 178 minutes. On est rendus au double de leur objectif. Et à certains hôpitaux, Mme la Présidente... Ça, c'est des chiffres d'hier, je ne suis pas retourné voir ce matin, mais je me doute fort que ce n'est pas bien, bien mieux. 90 minutes, c'est l'objectif, là, supposé ou c'était l'objectif du gouvernement de la CAQ. Bien, c'est 8 h 57 min à Santa Cabrini, c'est 8 h 27 min à l'Hôpital de Hull, c'est 7 h 27 min à l'Hôpital de LaSalle, 7 h 19 min au CHUM, 7 heures à Fleurimont.

8 h 57 min d'attente à l'urgence alors que c'est supposé être 90 minutes. Je comprends qu'elle veut renvoyer le monde chez eux. Ça n'a pas de sens, faire attendre le monde neuf heures de temps à l'urgence. Ça, ce n'est pas le monde qui ont besoin de civière, là, ça, c'est juste les gens qui ont besoin de voir un professionnel. Vous allez à l'urgence puis vous attendez neuf heures. Puis les urgences, ils sont débordés. À Hull, c'est 176 % de taux d'occupation puis, au CHUM, c'est 194 %. Quand il y a 100 %... au-delà de 130 %, dépendamment à qui on parle, 130 %, 150 % d'occupation, là, les médecins vont vous dire que c'est dangereux, que c'est dangereux pour des patients.

Alors, qu'ils attendent dans leur auto, qu'ils attendent au Tim Hortons, qu'ils attendent ailleurs, c'est dangereux pour les patients. C'est des gens, là, qui sont au bout de leur corde. Ils ne savent plus où aller, pas capables d'avoir un rendez-vous ailleurs, peut-être, ou ils sont en situation d'urgence. Ils vont à l'urgence puis ils se font dire : Bien, on va te rappeler quand on va avoir un spot pour toi. Voyons, Mme la Présidente.

Le résultat des courses, là, c'est qu'il y a 370 000 Québécois qui quittent l'urgence. Puis ça, c'est pas mal un service de base. Tu sais, dans... quand les gens paient des impôts, là, ils se disent : Je m'attends à des services de santé, je m'attends à une bonne école pour mes enfants, je m'attends, quand je me pointe à l'urgence... il y a quelqu'un qui va être là pour me traiter. Bien, il y en a 370 000, l'année passée, qui ont dit : Je ne suis plus capable d'attendre, je m'en vais à la maison, c'est fini, je ne me ferai pas traiter. Petit bobo deviendra gros. Je ne sais pas. 370 000, ça, c'est 10 % du monde. 10 % des gens qui franchissent les portes de l'urgence les franchissent à nouveau sans avoir vu personne. Puis dans ma région, chez nous, dans ma région, Mme la Présidente, on a le triste record qu'il y a 25 % du monde... 25 % du monde qui vont à l'urgence, retournent chez eux sans avoir vu qui que ce soit.

Dans le 370 000 Québécois, là, qui ont quitté, il y en a le tiers qui étaient des P3. P3, Mme la Présidente, ça veut dire qu'ils sont supposés être vus en 30 minutes. 30 minutes, là, tu n'as pas le temps de retourner chez vous, là, avec un «buzzer» qui va te dire : Reviens à l'urgence, on est prêts. 30 minutes, tu as besoin d'être vu sur place. Il y en a 9 703 qui sont retournés chez eux qui étaient des priorité 2. Ça, ça veut dire : problèmes inquiétants pour la vie... problèmes inquiétants pour la vie, puis ils sont retournés chez eux parce qu'ils n'ont pas été capables de voir qui que ce soit. Ça, c'est un problème inquiétant pour notre société, c'est un problème inquiétant pour notre gouvernement.

Avez-vous entendu quelque chose là-dessus hier? Moi, je n'ai rien entendu là-dessus. Moi, ce que j'ai entendu, c'est : Ah! bien, il va y avoir une salle d'attente virtuelle. Ça ne vaut rien pour ces gens-là. Pour tous les gens qui sont supposés être vus en 30 minutes, pour les gens qui sont supposés être vus parce qu'ils sont... ils ont un problème inquiétant pour la vie, on les retourne chez eux puis on leur promet une salle d'attente virtuelle. C'est un manque d'ambition. Il y a en avait une, ambition, c'était le 90 minutes. Bien là, on l'abandonne, on abdique puis on dit : Bien, vous attendrez chez vous.

Mme la Présidente, c'est triste à dire, mais il y a des gens qui sont, au cours des dernières années, décédés après être retournés chez eux parce qu'ils n'étaient pas capables de voir quiconque à l'urgence. Il y a des gens qui sont décédés dans la salle d'attente de l'urgence parce que l'attente était trop longue. La solution ne peut pas être : On vous retourne chez vous. La solution ne peut pas être : On vous donne une salle d'attente virtuelle.

Le vrai enjeu, là, le vrai enjeu, c'est qu'il y a une congestion aux étages. Il y a une congestion aux étages. Il y a des lits qui sont occupés ou des lits qui sont simplement fermés. Dans ma région, là, il y a 100 lits à l'hôpital de Hull qui sont à peu près perpétuellement fermés. Là, je ne parle pas de la période des vacances estivales. Ils sont tout le temps fermés. Et pourquoi les urgences débordent? Parce qu'il n'y a pas de lit. Pourquoi les lits ne sont pas utilisés? Parce qu'il n'y a pas de ressources humaines, Mme la Présidente. Est-ce que vous avez entendu, que ce soit au cours des huit dernières années ou que ce soit hier, avez-vous entendu le début du commencement d'un plan en ressources humaines pour le réseau de la santé? Ça fait huit ans qu'on le demande, puis on va continuer à le demander, mais on va avoir les mêmes résultats. Le gouvernement est bien, bien, bien intéressé par un gadget, là, une salle d'attente virtuelle, mais il n'est pas intéressé par améliorer le fond des choses. Ça, c'est la même vieille technique, la même vieille tactique qu'on voit à la CAQ depuis des années et des années.

• (12 heures) •

Mme la Présidente, sur la question des médecins de famille... sur la question des médecins de famille, là, je... Ce n'est pas une blague, il y a plus de Québécois qui ont un médecin... qui avaient un médecin de famille en 2018 qu'il y a de Québécois qui ont un médecin de famille maintenant. Puis là j'entends les gens du gouvernement nous dire : Ah! mais les gens ont accès, hein, ils peuvent avoir, à l'intérieur de... ils ont été à... on leur a donné une clinique, donc ils peuvent avoir accès à des soins à travers une clinique. Savez-vous ce qu'il faut qu'ils fassent? Savez-vous c'est quoi, l'entente qu'on vient de signer avec... que le gouvernement vient de signer avec les médecins omnipraticiens? Les gens ont accès à une clinique, mais il faut qu'ils passent par le GAP, il faut qu'ils appellent le 8-1-1. La personne qui reçoit une lettre du gouvernement en lui disant : Félicitations, vous avez maintenant accès à une clinique et la personne qui ne reçoit aucune lettre du gouvernement, puis qui n'a pas de médecin de famille, puis qui n'a pas de clinique, ils font la même chose, il faut qu'ils appellent le 8-1-1, les deux, puis le 8-1-1 va déterminer, bien, s'il y a de la place pour eux autres selon leurs conditions.

Mais les lettres que le gouvernement envoie, là, c'est une frime totale, Mme la Présidente. Ça ne veut rien dire. Ça ne veut rien dire. Ils vont y arriver à leur objectif d'envoyer des lettres à bien du monde, mais ces gens-là n'auront pas plus de service demain matin. Ça, c'est la bonne vieille technique caquiste, et moi, je n'ai rien entendu là-dessus qui va changer avec l'arrivée d'une nouvelle première ministre. Mais l'illustration la plus claire, Mme la Présidente, que c'est le même vieux gouvernement usé, c'est les soins à domicile.

Voici ce que le premier ministre disait en 2019 dans son discours d'ouverture : «Une première ligne forte, ça veut dire aussi plus de soins et de services à domicile. Le gouvernement va y investir rapidement. Et ces changements vont faire en sorte d'éviter que les patients engorgent inutilement les urgences.» Bon, on sait ce qui est arrivé aux urgences. Mais ça, c'était le premier ministre en 2019, les services à domicile.

En 2021, son autre discours d'ouverture, Mme la Présidente : «Mais on doit en faire plus pour les personnes âgées qui veulent et qui peuvent rester à la maison. Et je suis convaincu que vieillir à la maison, c'est ce que souhaite la grande majorité des Québécois. Donc, au moment où on doit entreprendre enfin ce grand virage vers les soins à domicile...» Attends un peu, Mme la Présidente, là, élus en 2018, dans leur discours inaugural, ils nous disent : Heille! ça prend plus de services à domicile. En 2021, ils nous disent : «On doit entreprendre ce grand virage vers les soins à domicile.» Je ne sais pas ce qu'ils ont fait pendant trois ans, mais c'était le même discours, là.

2022, après l'élection, Mme la Présidente, nouveau discours inaugural : «Bon, l'autre grand dossier — notre ministre déléguée, là, je sais que c'est un dossier pour lequel elle s'est engagée : les soins à domicile. Il faut faire une vraie révolution.» OK. En 2018, on nous dit : On va avoir plus de soins à domicile. En 2021, on nous dit : On va faire un grand virage vers les soins à domicile. En 2022 : Il nous faut une vraie révolution pour les soins à domicile. Et hier, Mme la Présidente : «Alors, si on veut prendre soin de nos aînés comme il faut, on doit leur donner accès aux services dont ils ont besoin. On doit leur permettre de vieillir dignement dans le confort de leur maison.»

Huit ans, Mme la Présidente. Huit ans où ils connaissent l'enjeu, ils savent que, quand on en parle, les Québécois aiment ça, hein, parce qu'ils se voient tous, dans un avenir, vivre à la maison le plus longtemps possible puis avoir accès à des soins. Ils le promettent. En 2018, en 2021, en 2022, en 2026, c'est le même discours vide. Je vous fais une prédiction, Mme la Présidente, il ne se passera rien dans les cinq prochaines semaines, parce que ça fait huit ans qu'ils nous promettent la même affaire, ça fait huit ans qu'ils tiennent le même discours, à quelques mots près, ça fait huit ans qu'ils disent aux Québécois : Heille! regardez-nous bien aller, on va investir dans les soins à domicile, les gens vont pouvoir vieillir à la maison, ça va être fantastique, c'est ça que tout le monde veut, puis ils ne font tellement rien qu'ils sont obligés de répéter la même promesse en 2018, en 2021, en 2022, puis de la reprendre en 2026. C'est honteux, Mme la Présidente. C'est honteux parce que, politiquement, là, on n'y croit plus, il n'y a plus personne qui y croit. C'est pour ça que les gens veulent du changement. À un moment donné, là, tu leur promets une chose encore, et encore, et encore, et encore, bien, tu n'es plus crédible, tu n'es plus crédible.

Habitation, Mme la Présidente. Je vous ai dit que je passerais les dossiers un après l'autre. Hier, moi, j'ai entendu la première ministre se féliciter d'envoyer un chèque de 5 000 \$ à un couple qui a dû passer six ans dans le sous-sol de leurs parents respectifs. Six ans du gouvernement de la CAQ, hein, où ces gens-là ont épargné, ont gratté, ont essayé, ont tout fait pour, peut-être, être capables d'acheter et de vivre ensemble. Je cite la première ministre : «Le coût des maisons a doublé en 10 ans.» Elle a raison, Mme la Présidente, le coût des maisons a doublé en 10 ans, mais qui était là pendant cette période-là? Bien, c'était le gouvernement de la CAQ.

Alors, le prix des maisons, là, il ne va pas diminuer au cours de la prochaine année, le prix des maisons, il va continuer d'augmenter, Mme la Présidente. Alors, de leur donner un... aujourd'hui, là, de leur dire : Heille! vous avez réussi à acheter une maison? On vous donne un chèque de 5 000 \$, alors qu'ils ont passé des années, des années... Quand je vous parlais tantôt, là, des échanges qu'on a ici, là, je ne peux plus compter le nombre d'échanges que les partis d'opposition ont eu avec le gouvernement de la CAQ en leur disant : Il y a une crise du logement. Puis ils n'étaient pas capables de le dire, les mots ne sortaient pas de leur bouche, ils refusaient de prononcer les mots, ils refusaient de le dire. Quand tu refuses de dire quelque chose, c'est parce que tu refuses de le reconnaître, c'est parce que tu n'agiras certainement pas. Si tu... En fait, si tu ne veux rien faire, ne reconnais pas le problème, puis c'est ça qu'ils ont fait pendant des années, des années.

Qu'est-ce qui est arrivé pendant ces années d'inaction là? Bien, le prix des loyers a augmenté. Le prix des maisons a augmenté. Alors là, elle nous propose une mesure. Alors qu'il y a beaucoup, beaucoup de Québécois qui sont affectés par le coût des loyers puis le coût de l'augmentation des maisons, elle nous propose une mesure qui va toucher 38 000 ménages, 38 000. Bon, c'est vrai, c'est vrai, d'abord, qu'il n'y a rien pour les locataires, puis qu'au Québec on est quand même 40 % des Québécois qui sont locataires, mais surtout, là, surtout, cette mesure-là, qui va toucher 38 000 Québécois, qui est la grande mesure-phare pour la réduction du coût de la vie, hein... Moi, je ne sais pas vous,

Mme la Présidente, là, mais, moi, quand je me promène dans ma circonscription, à peu près tout le monde me parle du coût de la vie. Alors, une mesure qui touche 38 000 personnes, je ne suis pas sûr, je ne suis pas sûr que c'est la mesure, vraiment, là, qui va venir régler l'enjeu du quotidien des Québécois, mais surtout c'est que c'est une mesure qui ne va rien faire pour stimuler la construction, absolument rien. On paie la taxe de bienvenue pour les nouveaux acheteurs, mais, pendant ce temps-là, l'offre, est-ce qu'elle augmente? L'offre, elle n'augmente pas du tout.

Et savez-vous quoi, Mme la Présidente? Moi, je vous mets au défi. Le ministre des Finances, en 2022... En fait, savez-vous quoi, je ne vous mets pas au défi, je me mets moi-même au défi d'aller demander au ministre des Finances s'il pense encore ce qu'il pensait en 2022, parce qu'il nous disait à cette époque-là : Tout ce que le remboursement de la taxe de bienvenue va faire, c'est augmenter la demande, mais ça ne jouera pas sur l'offre pantoute. Il nous disait en 2022 : Ça va accentuer le problème, ça va rendre les choses encore pires qu'elles sont aujourd'hui, n'allez pas dans cette direction-là, c'est la pire affaire qu'on peut faire. C'était ça qu'il disait. Et là, aujourd'hui, le ministre des Finances, le même ministre des Finances, il est encore assis à côté de la première ministre et il va falloir qu'il... il va falloir qu'il écrive des documents budgétaires là-dessus à un moment donné, là, il va falloir qu'il approuve, avec sa signature, il va falloir qu'il l'approuve au Conseil des ministres ou il l'a probablement déjà fait, cette politique-là. Est-ce qu'il s'est levé, est-ce qu'il a dit : Heille! ça ne fait pas de sens? Heille! c'est contre-productif? Heille! ce n'est pas de ça dont les familles ont besoin? Heille! ça va juste empirer la chose? Est-ce qu'il l'a dit? Et, s'il l'a dit, Mme la Présidente, pourquoi on ne l'a pas écouté? La première mesure, la première, la grande mesure-phare à l'arrivée de la nouvelle première ministre, selon le ministre des Finances, c'est une mesure qui ne stimule pas du tout l'offre, mais qui stimule la demande. Quand on ne stimule pas l'offre puis qu'on stimule la demande, qu'est-ce qui arrive? Les prix augmentent.

Mme la Présidente, moi, je... moi, ce que je veux, je pense qu'on veut ici collectivement, là, pour le Québec, c'est d'avoir un Québec qui est capable de construire davantage, qui est capable d'en faire plus, qui est capable d'augmenter l'offre, qu'il y a des pépines à peu près partout au Québec, qu'il y a des grues, qu'il y a des chantiers de construction pour qu'on puisse augmenter l'offre de logement pour les Québécois. Sinon, Mme la Présidente, sinon, on va continuer dans le même... dans la même direction qu'on est en ce moment. Les prix vont continuer dans la même direction. Il y a des gens qui ne seront juste plus capables de payer, avec les conséquences que ça a. Des gens qui ne sont plus capables de payer leur habitation, qui ne sont plus capables de payer leur loyer, qui n'ont plus accès au logement, Mme la Présidente, ça donne quoi? Ça donne des campements, ça donne des itinérants.

• (12 h 10) •

Puis je ne sais pas vous, mais l'itinérance en région, moi, je n'en voyais pas tant que ça il y a huit ans. Moi, de l'itinérance à Aylmer, là, ça n'existait à peu près pas il y a huit ans, puis l'itinérance dans le Pontiac rural, ça n'existait à peu près pas il y a huit ans. Là, Mme la Présidente, c'est un fléau, ça arrive partout, à des endroits qu'on... Tu sais, on disait : Ah! c'est un problème de grandes villes, ça, ah! c'est Montréal, c'est Québec à la limite, mais on ne voyait pas ça dans nos communautés. Aujourd'hui, là, c'est partout, Mme la Présidente, puis vous ne pouvez pas me dire que ce n'est pas le bilan du gouvernement de la CAQ. Ça fait partie de leur bilan parce qu'ils ont refusé, année après année, question après question, intervention après intervention, puis pas juste les nôtres, celles des acteurs du milieu, ils ont refusé de reconnaître ce qui était en train de se passer. Ils ont refusé de reconnaître qu'il y avait une crise du logement. Puis ça, Mme la Présidente, ils ne peuvent pas s'en défilier.

C'est drôle, j'entendais la... j'entendais la première ministre tantôt nous parler de... nous parler de... des services de garde, et elle semblait fière, Mme la Présidente. Elle semblait fière, dans son discours hier, et elle semblait fière encore aujourd'hui de dire : Eh! regardez-nous aller, Mme la Présidente, il y a 5 000 places qui vont être converties, des places qui, aujourd'hui, ne sont pas subventionnées, qui vont être subventionnées. Ça, c'est la... la grande mesure au niveau de la famille, là, qu'elle nous propose aujourd'hui.

Quand je vous disais tantôt qu'on manque d'ambition du côté de la CAQ, bien, la promesse de son prédécesseur, il n'a peut-être pas été capable de la réaliser, mais au moins il avait une ambition, il avait un objectif, il essayait quelque chose. Il nous disait : Nous, là, tout le monde va avoir une place subventionnée. Il nous disait, Mme la Présidente : Chaque parent — ça, c'est son discours de 2022 — chaque parent au Québec qui souhaite une place subventionnée pour son enfant doit l'avoir, on a un devoir envers eux. Et là en 2026, la première ministre arrive en nous disant : On est un nouveau gouvernement, on a de l'ambition, c'est le renouveau au Québec. Qu'est-ce qu'elle nous dit dans son discours? On va accélérer la conversion de 5 000... 5 000 places en places subventionnées, 5 000. La promesse du précédent premier ministre, c'était de dire : Tout le monde. Ça, c'était : 57 000 places devaient être converties. Ils en ont fait 10 000, on en promet 5 000 aujourd'hui, il en manque encore pas mal, Mme la Présidente. Il en manque encore énormément. Et pourquoi? Pourquoi la première ministre n'est pas capable de promettre plus que 5 000 places? Bien, je reviens à la même chose, ils ont passé les huit dernières années à gaspiller l'argent des Québécois. Ils ont passé les huit dernières années à gaspiller à gauche, à droite l'argent des Québécois. Puis ça donne, aujourd'hui, ça donne qu'ils ne sont pas capables d'arriver au bout de leurs ambitions. Ça donne, en fait, qu'ils ne sont pas capables d'arriver au bout de leurs promesses. C'est des engagements qu'ils ont pris auprès des Québécois. Ils leur ont dit : Votez pour nous et toutes les places en services de garde vont être subventionnées, tout le monde va avoir une place subventionnée. Ce n'est pas ça qui se passe. C'est une promesse rompue. Ils pourront bien dire : Heille! on en a fait 10 000, on en promet un autre 5 000. Ce n'est pas ça qu'ils ont dit. Ils ont parlé d'équité. Ils ont dit : Toutes les familles doivent être sur le même pied, ce n'est pas juste qu'il y ait des gens qui aient une place subventionnée puis d'autres qui n'en aient pas, bien, nous autres, on va régler ça, cet enjeu-là. Pas réglé pantoute. Et aujourd'hui on manque d'ambition. On manque d'ambition parce qu'on n'a plus une cenne.

Je vais vous parler, Mme la Présidente, je pense que vous allez l'aimer, celle-là, je vais vous parler un peu d'immigration. Parce qu'il y a quelques instants, je vous parlais d'habitation, puis apparemment, bien, la seule faute

en habitation, elle est sur l'immigration. Ça, c'est ce que le premier ministre précédent nous a dit, hein? Il disait que 100 % des problèmes en habitation sont causés par l'immigration. La nouvelle première ministre est un peu plus nuancée aujourd'hui, mais continue de dire que l'immigration, c'est un problème au niveau de l'habitation. OK. OK, Mme la Présidente. Voici ce que... voici ce que la première ministre a dit hier dans son discours : Tout en respectant nos seuils d'immigration, on doit promettre à ceux qui parlent... permettre, pardon, on doit permettre à ceux qui parlent déjà français, qui sont intégrés et qui vivent dans nos régions d'avoir un maximum de prévisibilité. Prévisibilité. C'est un beau discours. C'est à peu près la chose la plus... c'est à peu près la chose qui peut être le plus aux antipodes de ce que le gouvernement a fait au cours des dernières années.

Écoutez bien ça. 2018, vous vous souvenez de cette campagne-là, Mme la Présidente, le slogan de la CAQ, c'était en prendre moins pour en prendre soin, c'était même avant, effectivement, la CAQ a dit ça longtemps. Mais, en 2018, quand ils sont arrivés au pouvoir, c'est là que tout a commencé à changer un peu. En prendre moins pour en prendre soin, puis on va réduire les seuils à 40 000. Un peu après, en 2018, on nous a dit : Heille! on va imposer des tests de connaissances des valeurs québécoises.

En 2019, on nous a dit : Ah! là on va faire une réforme du PEQ, hein, vous vous souvenez de ça? Le député de Borduas était ministre de l'Immigration à l'époque. Moi, je me souviens qu'il y avait des gens dans les tribunes qui pleuraient, Mme la Présidente. Il y avait des points de presse en bas avec des gens qui ne savaient pas la suite des choses pour eux, qui avaient peur d'être obligés de retourner dans leur pays, qui imploraient le ministre de l'Immigration, à l'époque, de les écouter et de les entendre. Ça, c'était en 2019.

2020, ah! bien là il y a une nouvelle ministre de l'Immigration, Mme Giroux, qu'on se souvient... de qui on se souvient tous avec égards, et, en 2020, elle nous dit : Ah! bien, on va faire... on va faire des assouplissements de la réforme du PEQ, c'était peut-être un peu trop rigide, la façon qu'on abordait ça, alors on va changer les... on va changer les choses.

Là, il y a eu la pandémie, Mme la Présidente. Alors, fort heureusement, il y a eu un répit sur les nombreux changements qui étaient faits par la CAQ, mais, en 2023, ça a recommencé. La première ministre, aujourd'hui, nous a dit : Ah! bien là on va faire un allègement de la réforme du PEQ parce qu'on... il y a des immigrants francophones diplômés qui trouvent ça difficile, de la façon qu'on a fait ça dans les dernières années. Alors, on va faire un certain allègement. En 2024, le PEQ étudiant et le Programme régulier des travailleurs qualifiés, bien, ils sont suspendus. En 2024 encore, le gouvernement du Québec suspend le parrainage de réfugiés.

En 2025, le gouvernement a dit : J'ai un nouveau programme. On rentre en vigueur le Programme de sélection des travailleurs qualifiés. En 2025, le gouvernement se donne une nouvelle cible. Vous vous souvenez, la cible, à l'arrivée au pouvoir de la CAQ, c'étaient 40 000 immigrants par année. Là, ils nous disent : Ah! il y a une cible, 45 000 immigrants par année maintenant.

En 2025 encore, le PEQ est annulé, avec les impacts que vous voyez. Je suis certain que tous les collègues ici ont des entrepreneurs, entre autres, qui les ont interpellés en disant : Vous allez mettre à mal mon entreprise, vous allez mettre à mal le développement économique du Québec, le développement de ses régions. Je vois le ministre de l'Agriculture. Il ne peut pas être insensible aux arguments de l'industrie agroalimentaire là-dessus. Notre industrie agroalimentaire, elle est en grande partie basée sur des travailleurs issus de l'immigration.

Et là, en 2026, Mme la Présidente, après tout ça, en 2026, le PEQ est de retour pour deux ans, alléluia, quand même, mais, Mme la Présidente, que la première ministre nous dise... Je la cite à nouveau : «Tout en respectant nos seuils d'immigration, on doit permettre à ceux qui parlent déjà français, qui sont intégrés et qui vivent dans nos régions d'avoir un maximum de prévisibilité.» 2018, 2018, 2019, 2020, 2023, 2024, 2024, 2025, 2025, 2025, 2026, ça, c'est tous les changements qu'ils ont faits aux différents programmes d'immigration. À chaque six mois, ils changeaient d'idée, à chaque six mois, ils jouaient avec les règles. Alors qu'aujourd'hui on nous dit : Heille! on va avoir un maximum de prévisibilité, on doit ça aux immigrants, comme société, on doit ça aux gens qui veulent devenir Québécois, qui veulent s'investir ici, qui veulent fonder une famille, qui veulent étudier, qui veulent travailler, qui veulent contribuer ici, Mme la Présidente, c'est le contraire de ce qu'ils ont fait pendant huit ans.

• (12 h 20) •

Alors, ils peuvent bien avoir des belles paroles, ils peuvent bien avoir... Et j'apprécie l'intervention du ministre de l'Emploi, c'est chic de sa part, ce qu'il vient de faire, j'apprécie, j'apprécie l'intervention, quand même, sérieusement, M. le ministre de l'Emploi, mais de dire, aujourd'hui, aux gens qui s'investissent, qui laissent de côté leur pays, leurs amis, leurs connaissances... de dire : Aujourd'hui, on va vous donner de la prévisibilité, alors qu'ils ont fait exactement le contraire pendant huit ans, c'est honteux, Mme la Présidente. Un tel niveau de déconnexion avec ce qu'ils sont, avec ce qu'ils ont été, avec ce qu'ils ont fait vivre au monde, avec ce qu'ils ont fait vivre aux entreprises, avec ce qu'ils ont fait vivre à des gens qui demandent juste d'être Québécois, c'est...

On est d'accord que ça prend un maximum de prévisibilité, mais, venant de la bouche de ce gouvernement-là, pas très crédible, surtout, Mme la Présidente, quand la phrase commence en disant «tout en respectant nos seuils d'immigration». Vous vous souvenez, la promesse initiale, en 2018, c'étaient 40 000 immigrants, mais, en 2018, il y en a eu 51 000. Après ça, il y en a eu 40 566. En 2020, année pandémique, d'accord, il y en a eu 25 000, mais après ça, Mme la Présidente, 2021, là le seuil, il est encore à 40 000, là; 2021, 50 275; 2022, 68 721; 2023, 52 808; 2024, 59 440; 2025, 60 136. Ça, c'est sans compter, Mme la Présidente, les travailleurs étrangers temporaires, là. Bien, ça, c'est le nombre d'immigrés admis à chaque année, alors que le gouvernement promettait aux Québécois : en prendre moins puis en prendre soin, ça va être 40 000.

En prendre moins? Pas vraiment. En prendre soin? Qu'est-ce qui s'est passé dans les programmes de francisation des immigrants au cours des dernières années? Coupés. Les gens qui s'investissent dans les programmes de francisation

qui disent : Moi, j'ai besoin de ça, je veux vivre ma vie au Québec, je veux m'établir ici, je veux m'engager en français, je veux des cours de francisation, bien, désolé, le gouvernement n'est pas là pour vous, désolé, ces programmes-là sont coupés. Ils sont coupés partout à travers le Québec, là. Les députés ici le savent, dans leur région, que ce soit en Abitibi, en Outaouais, n'importe où ailleurs au Québec, les programmes étaient coupés, Mme la Présidente, il n'y avait pas de services de francisation disponibles, pour des immigrants qui demandaient juste ça, juste ça que d'apprendre le français. Alors, quand on nous dit «tout en respectant nos seuils d'immigration», là, permettez-nous d'en douter. Parce que le passé est toujours garant de l'avenir, Mme la Présidente, la CAQ a échoué à cette promesse-là, tant au niveau d'en prendre moins qu'au niveau d'en prendre soin.

Mme la Présidente, je dois vous parler d'économie. Puis, tiens, on va commencer avec l'achat local. 2022, discours d'ouverture du premier ministre du Québec, hein, on est tous ici, tout le monde à peu près qui était... qui est ici aujourd'hui était là à l'époque, 2022, discours d'ouverture : «La première chose qu'il faut faire, la première chose qu'il faut faire, oui, ma présidente, là, la conseil du Conseil du trésor, c'est d'être un modèle. Donc, la présidente du Conseil du trésor va travailler à ce qu'on ait plus d'achats du gouvernement, des sociétés d'État qui se fassent auprès de nos entreprises.» Ah! mais il n'avait pas fini : «C'est un péché, quand il y a un produit québécois compétitif, de qualité, d'aller ailleurs acheter ça.» Ça, c'était le premier ministre du Québec en 2022 dans son discours d'ouverture.

En 2026, Mme la Présidente, la présidente du Conseil du trésor présentera une nouvelle stratégie pour maximiser l'achat québécois dans les contrats publics. Voulez-vous savoir, Mme la Présidente, dans les établissements de santé à Montréal, si on achète en majorité des légumes québécois? La réponse, c'est non. On fait venir des légumes de la Chine, on fait venir des légumes d'un peu partout en Asie, on fait venir des légumes des États-Unis, du Mexique, on fait venir des légumes d'Europe. Il y a des légumes qui viennent d'à peu près partout. Y en a-tu qui viennent du Québec? Oui, il y en a quelques-uns, mais, de façon majoritaire, Mme la Présidente, là, et on vous sortira les chiffres, si vous les voulez, il y a certains légumes qu'on achète 100 % de l'étranger.

Puis, pendant ce temps-là, le ministre de l'Agriculture a vu les articles comme moi, a parlé aux mêmes producteurs que moi, je n'en ai aucun doute, pendant ce temps-là, il y a des entrepôts, au Québec, de légumes qu'on n'est pas capables de vider, qu'on n'est pas capables d'écouler le stock, parce que les États-Unis achètent moins de nos produits pour toutes sortes de raisons. Mais ici, chez nous, au Québec, dans nos CHSLD, dans nos établissements, pendant qu'il y a des légumes en stock dans les entrepôts au Québec, bien, on fait venir des légumes de partout à travers le monde. Bien, il me semble, Mme la Présidente, que c'était la première chose qu'il faut faire, la première chose.

Pendant que je parle d'économie, je vais vous parler des forêts un petit peu. Je vois l'ancien ministre de la Forêt.

Une voix : ...

M. Fortin : Oui, merci. Le travail du gouvernement, là, c'est un peu de... c'est un peu d'aider à préparer nos entreprises quand il y a des menaces comme celle des Américains en ce moment, hein? Ça fait un petit bout de temps, là, que M. Trump est élu, ça fait un petit bout de temps qu'il est arrivé avec son immense tableau, avec tous les tarifs, chaque pays. Puis là on s'est dit : Oupelaïe! on a un problème. Et le job du gouvernement là-dedans, c'est de dire : Comment je travaille avec nos entreprises pour qu'ils réussissent à passer à travers de cette situation-là, qu'ils réussissent à passer à travers de la crise, quels outils on peut leur donner, comment on peut les aider, qu'est-ce qu'on peut faire de notre côté pour s'assurer qu'ils sont capables, au minimum, d'être compétitifs avec les entreprises des autres provinces puis qu'ils soient, peut-être, on l'espère, capables de passer à travers de la crise qui est engendrée par notre voisin?

Et, la chose, Mme la Présidente, dans le secteur forestier, là, que tout le monde demande depuis longtemps, c'est la modification du régime forestier. C'est ça. Si on veut faire baisser les coûts des entreprises forestières au Québec, là, bien, ça prend un nouveau régime forestier. Puis oui, on peut aller jouer dans les marges. On l'a fait jusqu'à un certain point. Il y a quelques mesures qui ont été mises de l'avant, et on les a appuyées. Mais la vraie solution, le vrai enjeu, Mme la Présidente, c'est la réforme du régime forestier. Et ça, ils ont été incapables de le faire. Et, encore là, ils ont abdiqué. Ce n'est même pas dans les dossiers desquels ils veulent parler dans les prochaines semaines.

Là, Mme la Présidente, je vous soumetts qu'un des grands problèmes en économie au cours des dernières années, c'est que la première ministre a été superministre de l'Économie d'un gouvernement de gaspillage. 500 millions supplémentaires dans SAAQclie, 270 millions à l'eau pour Northvolt, plus le 200 millions de la Caisse de dépôt. Mais, Mme la Présidente, c'est correct, là, ils vont nous dire : Ah! oui, mais il y a le terrain, hein, quand même. Le terrain, Mme la Présidente, oui, oui, c'est un actif, d'accord, mais c'est un terrain qu'on a payé 240 millions à un entrepreneur qui l'avait acheté 20 millions quelques années avant. 411 millions, Mme la Présidente, pour la formation en construction pour que les gens puissent rénover leurs chalets, 200 millions dans SIFARH, 170 millions dans Lion Électrique, 90 millions dans Flying Whales, 22 millions dans Le Panier bleu. Vous souvenez-vous du Panier bleu? L'avez-vous essayé? Ça n'a pas duré longtemps, disons. Et, Mme la Présidente, on ne peut pas parler du gaspillage caquiste sans parler des 7 millions aux Kings de Los Angeles. Juste, juste pour la... pour la forme, Mme la Présidente, il y a quand même des gens de leur côté, là, qui pensaient que c'était une bonne idée, ça. Ils ont fait un point de presse pour dire : Heille! on va investir là-dedans, les Kings vont venir à Québec, ça va être cool, on est prêts à mettre de l'argent là-dedans, 7 millions. Vous vous souvenez que l'autre bord de la rue, l'autre bord de la rue du Colisée, il y avait une banque alimentaire qui demandait combien, 7 millions, 8 millions? En même temps, les banques alimentaires demandaient ça. C'est un choix qu'ils ont fait, Mme la Présidente. Ils ont fait le choix de faire une conférence de presse en grande pompe puis de dire : On est donc fiers de ça. Et la nouvelle première ministre a choisi de renouveler le mandat du ministre des Finances, qui était responsable de ce dossier-là.

• (12 h 30) •

Il n'y a pas très longtemps, en novembre, ça fait quoi, six mois, novembre, à peu près, six, sept mois, le gouvernement a présenté sa vision économique. Et là c'était le premier ministre avec la ministre de l'Économie, qui est aujourd'hui première ministre. Et qu'est-ce qui est sorti? Qu'est-ce qu'on a retenu de cette grande vision économique du gouvernement présentée par le premier ministre de l'époque et la nouvelle première ministre? La seule chose que les gens ont retenue, Mme la Présidente, c'est que le gouvernement était prêt à sacrifier 30 000 emplois de la forêt. C'est la seule affaire qui est ressortie de tout ça. Et ça, on en a parlé pendant des jours. Mais c'était le plan de la ministre de l'Économie à l'époque, là. Ce n'est pas le premier ministre qui a écrit ça. C'est la ministre de l'Économie qui travaille sur la vision économique du gouvernement. Elle a dit : On va prendre... Le premier ministre a dit : On va prendre 30 000 emplois de la forêt, qu'est-ce vous voulez, ça va être dur en forêt les prochaines années, on n'a pas fait de régime forestier, ça va être dur en forêt les prochaines années, puis on va prendre ces travailleurs-là puis on va les envoyer à Hydro-Québec, parce qu'il y a un paquet de gros projets chez Hydro-Québec. Comment ça va, l'entente avec Terre-Neuve, Mme la Présidente? Avez-vous entendu parler dernièrement? Moi, la seule chose que... de laquelle j'ai entendu parler, c'est que le gouvernement de Terre-Neuve a pondu un rapport pour dire... un rapport d'experts pour dire : Oui, ce n'est pas la meilleure deal, il faudrait retravailler ça, et que les deux gouvernements ont dit : Bien, on n'est pas liés, là, par le 30... le 30 avril, donc on va continuer à se parler. Qu'est-ce qui se passe avec les 30 000 travailleurs qui sont supposés aller travailler sur des projets d'Hydro-Québec pendant ce temps là? Qu'est-ce qui se passe avec toutes les entreprises qui vont continuer de demander des blocs d'énergie au gouvernement pendant qu'on n'avance pas sur les projets énergétiques?

Puis ce n'est pas comme si c'était le seul projet énergétique qui n'avancait pas, Mme la Présidente. Le gouvernement a fait des appels de projets pour voir : Eh! Est-ce qu'on peut mettre du solaire partout au Québec? Je n'ai pas besoin de vous dire le nombre de régions, là, où le réseau actuel d'Hydro-Québec n'est même pas capable de prendre l'énergie supplémentaire qui pourrait être produite par le solaire. Les gens, ils ne peuvent même pas appliquer sur ces programmes-là. Alors, de venir nous dire, là, que, il y a quelques mois à peine, la grande vision économique du Québec passe par Hydro-Québec... On est d'accord pour le plan d'investissement d'Hydro-Québec, mais il faut que ça avance.

Ah! puis, tiens, pendant qu'on parle de... pendant qu'on parle d'économie, j'ai hâte d'entendre le plan de la première ministre sur le gaz de schiste. Ça fait longtemps que je n'en ai pas entendu parler. Il me semble, depuis la course à la chefferie, c'est comme... bon, mais, pendant la course à la chefferie, là, c'était, là : Heille! J'ai besoin de quelque chose pour me distinguer, pour me... pour sortir du lot, parce que, là, le député de Lévis, il propose bien des affaires.

Alors, on a sorti du chapeau le gaz de schiste. Je ne sais pas, je ne sais pas vous, il semble qu'on ait déjà eu ce débat-là au Québec, mais j'imagine que la première ministre va nous parler de quelque chose, parce que ça ne peut pas être l'enjeu dont elle parle pendant la chefferie, l'enjeu qui fait en sorte qu'elle se distingue un peu, qu'elle sort du lot, puis que, là, elle arrive ici puis elle n'en parle plus pantoute. Ça ne fait pas de sens, Mme la Présidente. Ça ne peut pas être l'idée que tu pousses aux militants, puis qu'après ça tu mets en dessous du tapis, puis on n'en parle plus, ça n'existe plus. En tout cas, si c'est ça, pas une façon très honnête de faire de la politique.

Interventionnisme économique, OK, la première ministre, elle a mis beaucoup d'énergie pour nous dire qu'elle va être moins interventionniste. C'est comme ça qu'elle va se distinguer de François Legault, que l'interventionnisme économique, ce n'est pas la meilleure chose à faire. Il faut aider nos PME. Il faut aider nos PME de façon plus structurante. Ah! c'est bizarre, il me semble qu'on... C'est comme si elle avait adopté le discours qu'on lui demande d'adopter depuis longtemps, mais la question qu'on se pose, c'est : Est-ce qu'elle y croit vraiment? Parce que moi, je me souviens d'articles qui sont sortis en début d'année, qui ont dit qu'elle était... qu'elle a beau promettre d'être moins interventionniste, elle l'a été autant que Pierre Fitzgibbon.

Je cite la première ministre quelques mois à peine après son nouveau virage : «Je suis pour un État moins interventionniste, laissons les forces du marché faire leur oeuvre.» Bien, c'est bizarre, Mme la Présidente, quand elle était ministre de l'Économie, elle dépensait en moyenne, en interventions du ministère de l'Économie, 267 millions par mois. Son prédécesseur, M. Fitzgibbon, qui était un interventionniste avoué, bien, lui, il dépensait juste 260 millions par mois. C'est la ministre la plus interventionniste de l'histoire du Québec en matière d'économie et c'est... Voici ce qu'elle disait à l'époque, en 2024, et c'est pour ça qu'on a de la misère à croire son virage : «Mme la Présidente, on continue à intervenir auprès des entreprises québécoises. On l'a fait de manière beaucoup plus significative que les gouvernements antérieurs. Si vous regardez ici — il y avait un beau tableau — on a, en rouge, à l'année 2018, le nombre d'interventions d'Investissement Québec, qui était à 2 900. Il est maintenant à 4 121. Même chose pour les financements autorisés, ils étaient de 2,4 milliards, maintenant de 3,7 milliards. Les investissements totaux, ils étaient de 8,4 milliards. Ils ont grimpé à 13 milliards.» La ministre de l'Économie était ici, en Chambre, pour nous dire : L'interventionnisme, c'est la meilleure affaire, regardez à quel point on est bons, on intervient partout, tout le temps, plus que n'importe qui, plus que n'importe où. Puis, aujourd'hui, elle nous dit : Non, non, l'interventionnisme, c'est poison, là, c'est dangereux, on ne peut pas faire ça. C'est quoi, sa vraie vision à elle, Mme la Présidente? Qu'est-ce qu'elle pense qui est plus porteur pour notre économie? Parce que, pendant des années, pendant des années, elle nous a dit : Il faut intervenir, puis là, tout à coup, elle n'y croit plus. J'ai de la misère, moi, à croire ça. J'ai de la misère à croire ça, Mme la Présidente.

La paperasse, parlant de nos entrepreneurs, la paperasse, ah! Mme la Présidente, 2022, discours d'ouverture du premier ministre : «Bon, l'autre chose dont on parle, là, quand on parle d'efficacité de l'État, c'est la bureaucratie, la lenteur, la lourdeur. Il y a encore du travail à faire là-dessus. Alors, juste en habitation, il y a des milliards qui sont disponibles pour construire des logements sociaux et abordables, puis on n'arrive pas à les construire. Bien, il va falloir trouver le moyen d'aller plus vite.» 2026, la nouvelle première ministre : «Alors, je vous annonce que la ministre des

Affaires municipales présentera des mesures législatives pour accorder plus de pouvoirs aux villes afin d'accélérer la construction de logements abordables.» OK, moi, je prends pour acquis, là, d'habitude, que ce qui est dans le discours d'ouverture, c'est une priorité, hein, ce n'est pas un discours qui parle de 50 000 affaires différentes, là, si on parle de ça, c'est parce que c'est une priorité du gouvernement. Et donc ce que la ministre a avoué hier, c'est que, pendant quatre ans, ils n'ont rien fait. Pendant quatre ans, alors que c'était une de leurs priorités, ils n'ont rien fait, ça n'a pas avancé, ils sont obligés de prendre le même discours encore et encore.

Mme la Présidente, je tiens à le faire, parce qu'hier la première ministre est tombée dans le même genre de rhétorique qu'on entend de la CAQ depuis des années, le même genre de vieux discours Montréal versus Québec, il faut choisir un des deux, c'est un qui est l'autre... c'est un ou l'autre. Hier, elle a fait un long exposé, là, pour nous dire : Notre capitale, elle a besoin d'investissements en matière de tramway, il faut régler l'enjeu de la tête des ponts, il faut une voie de plus sur la 20 à Lévis. D'accord, Mme la Présidente. Elle nous a aussi dit : Il va y avoir un nouveau troisième lien. Très crédible, très, très, très crédible. Je suis certain que les Québécois croient ça de la part de la CAQ. Juste comme ça, vous souvenez-vous de... vous souvenez-vous de la députée de Louis-Hébert puis de son immense cartable, hein, son immense cartable, là, qui est arrivée en conférence de presse, avait mis ça sur le bureau pour nous dire : Oui, voici toutes les raisons où ça ne peut pas marcher?

Puis moi, je me souviens aussi de la conférence... de la conférence de presse un peu malaisante de la nouvelle première ministre avec celui qui est aujourd'hui son leader, là, mais qui avait été ministre des Transports, où essentiellement elle nous disait : Oui, bien, sa version du troisième lien, ça ne marchait pas pantoute, là, hein, sa vision centre-ville à centre-ville, son tube, bitube, le plus gros tube du monde, oui, non, ce n'est pas ça qu'on voulait, on voulait d'autres choses. Bien là, aujourd'hui, Mme la Présidente, la première ministre a passé tout ce temps-là pour nous dire : Notre capitale, elle a besoin d'investissements en transport puis en transport en commun. Elle a zéro parlé des projets du reste du Québec, zéro. Elle a zéro parlé des projets du Grand Montréal, zéro. Pourtant, la CAQ avait promis un REM à Chambly, un REM à Boucherville, à Sainte-Julie, un REM est-ouest à Laval. Elle avait promis un tramway aux gens de l'est de Montréal. Elle avait promis un prolongement de la ligne jaune aux gens de Longueuil. Elle avait promis un prolongement de l'autoroute 13 à Saint-Eustache et Mirabel. Et elle avait promis, ah! des voies supplémentaires sur la 30, vous connaissez ça, Mme la Présidente. Et elle nous avait dit, pour justifier tout ça : Montréal, c'est la ville la plus congestionnée en Amérique du Nord. Mme la Présidente, ils n'ont rien fait de tout ça, puis aujourd'hui on n'en entend même plus parler, on n'en entend plus parler, ça n'existe plus.

• (12 h 40) •

Dernière chose, dernier sujet duquel je veux vous parler, la Constitution du Québec. Ça fait apparemment partie encore des priorités de la première ministre. Elle a dit hier qu'on allait avoir une nouvelle constitution au Québec. Le ministre de la Justice, hier, nous a dit qu'on allait avoir une nouvelle constitution au Québec, qu'il avait juste besoin de l'appui d'une formation politique pour faire ça. Et la formation politique qu'il a trouvée, c'est celle qui a une députée qui siégeait comme ministre, du côté de la CAQ. Puis, quand elle s'est fait larguer de son poste des ministres... de ministre, quand on lui a dit : On n'a plus besoin de toi, tu n'as pas été capable faire atterrir le régime forestier, elle s'est retrouvée sur les banquettes indépendantes et aujourd'hui elle s'est jointe au Parti conservateur du Québec. Donc, il y a une députée, une transfuge qui siège au Parti conservateur du Québec, mais qui, à la base, était une caquiste, et le gouvernement aujourd'hui se satisfait de ça pour dire : Heille! j'ai un appui, j'ai un appui, je peux imposer une constitution. Même si, Mme la Présidente, le Barreau du Québec, parce qu'on parle d'une constitution, là, on parle de la loi des lois, donc, d'après moi, consulter des avocats, ce n'est pas une mauvaise affaire, le Barreau du Québec dit que le projet de loi menace la séparation des pouvoirs, musèle les contre-pouvoirs, crée de l'instabilité juridique, affaiblit les droits fondamentaux.

L'association des Premières Nations Québec-Labrador... Je ne sais pas vous, mais, quand on fait une constitution, d'après moi, s'asseoir avec les Premières Nations, de nation à nation, discuter de tout ça, avoir un véritable dialogue et pondre un document constitutif qui rejoint les intérêts puis les aspirations de tout le monde, c'est la moindre des choses. Bien, l'association des Premières Nations Québec-Labrador, elle dit que la Constitution du Québec, c'est un document colonial, centralisateur et incompatible avec les droits fondamentaux des Premières Nations. Juste ça, Mme la Présidente, là, ça devrait être assez pour dire : On va attendre, hein, on va recommencer ça une autre fois, plus tard, on va laisser la chance à quelqu'un d'autre, on va s'assurer d'avoir des gens qui embarquent avec nous là-dedans. Mais ce n'est pas ça qu'ils ont fait.

Alors, Mme la Présidente, quand je vous dis, quand je vous dis qu'on a devant nous, là, un gouvernement qui est usé, un gouvernement qui est en fin de parcours, un gouvernement qui a les mêmes joueurs qu'on connaît depuis longtemps, un gouvernement qui a les mêmes idées qui n'ont pas fonctionné, un gouvernement qui joue dans le même film en mettant les Québécois les uns contre les autres, un gouvernement qui a la même crédibilité, la même crédibilité...

Puis là je vais prendre 30 secondes, Mme la Présidente, je vais prendre 30 secondes, Mme la Présidente. Moi, comme à peu près tout le monde ici, là, je suis la politique depuis longtemps. Je suis certain que les gens ici, là, avant d'être en politique, là, ont suivi la politique. Et je ne me souviens pas de beaucoup de gouvernements, Mme la Présidente, qui ont fait le tour de passe-passe magique, qui est probablement la chose la plus intrigante du gouvernement de la CAQ, qui, en huit ans, année après année, là, pendant huit ans, ont réussi à augmenter les déficits puis à diminuer les services.

D'habitude, là, quand on augmente le déficit, c'est parce qu'on se dit : Ah! on va donner plus de services à la population. Ou d'habitude, là, quand on réduit les déficits puis qu'on accumule des surplus, bien, c'est parce qu'on s'est dit : On va priver... on va se priver de quelques services le temps de remettre les finances en ordre. Eux autres, ils ont fait le contraire. Eux autres, Mme la Présidente, ils se sont dit, année après année, là : Voici ce qu'on offre aux Québécois, on va dépenser plus puis on va donner moins en services à la population. Je ne comprends pas comment ce gouvernement-là

est arrivé là. Je suis observateur de la politique depuis longtemps, comme tout le monde ici, puis je n'ai jamais vu ça. Ça ne fait pas de sens. Il n'y a pas un Québécois, dans ses finances personnelles, qui se dit : Heille! ça va bien, mes affaires, je dépense plus, puis je n'ai plus rien à manger dans le frigidaire. Personne ne se dit ça. Ça ne fonctionne pas comme ça. Un gouvernement qui dépense plus devrait donner plus de services. Là, on a un gouvernement qui gaspille, qui dilapide les fonds publics, puis il donne moins de services à la population. Félicitations! C'est ça que vous avez fait pendant huit ans, c'est un tour de passe-passe incroyable. Puis, Mme la Présidente, je n'ose pas, comme la première ministre nous demande de le faire, je n'ose pas imaginer un autre quatre ans de ça. On n'est pas capables de se payer ça, au Québec. Merci.

Motion formulant un grief

Alors, Mme la Présidente, Mme la Présidente, je dépose la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour l'absence de résultats concrets, la dilution de ses engagements envers les Québécois et la présentation d'une vision recyclée inadaptée aux défis d'aujourd'hui.»
Merci.

La Présidente : Merci, M. le chef de l'opposition officielle. Votre motion, elle est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Je vais maintenant céder la parole à Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, en lui rappelant que son temps de parole est d'une durée maximale d'une heure. Mme la cheffe, la parole est à vous.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Très bien. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Donc, à mon tour de répondre au discours de la première ministre hier. Je vais commencer. Je vais avoir le temps de faire l'introduction. Je continuerai après, évidemment.

Je veux quand même le resouligner, c'est important, on a assisté quand même à un moment important dans l'histoire du Québec, dans l'histoire de notre Parlement. C'est la deuxième première ministre qui dirige le gouvernement du Québec. Ce n'est pas rien, c'est un symbole fort, et je le salue sincèrement. Comme femme politique, comme femme à la tête d'un parti politique, c'est important de le souligner. Ça a été fait à maintes et maintes reprises, et on ne le fera jamais assez, parce que, dans toute notre histoire, il n'y a pas eu assez de femmes qui dirigent le Québec. On est encore dans les premières. Mais les symboles, évidemment, engagent la responsabilité. Les symboles, c'est important, mais ce n'est, bien sûr, pas suffisant. Les Québécois et Québécoises s'attendent à plus que seulement des symboles. Ils s'attendent aussi à des gestes pour que nous, ici, les élus, on défende leurs intérêts.

En parlant de geste fort, je vais commencer avec les fleurs, comme il est d'usage ici. Je veux saluer l'engagement de la première ministre de déposer une loi inspirée de la loi de Clare, la loi que j'aimerais qu'on ait une version québécoise, qui s'appelle la loi... qui s'appellerait la loi Gabie Renaud, pour protéger toutes les femmes victimes de violence conjugale et surtout pour prévenir les féminicides. Il y en a eu beaucoup, beaucoup trop. Et on ne doit pas économiser aucune énergie pour défendre les femmes. Et j'ai senti cette volonté de la première ministre de dire que ce n'est pas une fatalité, d'avoir des féminicides. On ne peut pas seulement dire qu'on en a fait assez, il faut encore en faire plus. Donc, je salue cet engagement-là.

J'espère qu'on va travailler ensemble pour nous assurer que cette loi protège réellement les femmes, de travailler avec les gens du terrain, les expertes aussi qui connaissent bien la situation. C'est important que les femmes connaissent les antécédents violents de leur conjoint, mais ce n'est pas suffisant. Il faut aller de l'avant, je suis contente, mais il faut en faire plus. Il faut aussi s'assurer que... quand une femme veut quitter un milieu de vie violent... quitter un conjoint, c'est là qu'elle est le plus à risque d'un féminicide, donc il faut aussi investir dans les maisons d'hébergement. Surtout quand on est en pleine crise du logement, elles ne peuvent pas quitter facilement, elles ont besoin de protection, elles ont besoin d'aide des intervenantes. Donc, la première ministre doit s'attendre à ce que je la talonne aussi sur les engagements financiers, qui ne sont pas suffisants dans le budget qui a été déposé par le ministre des Finances.

Un deuxième élément sur lequel je veux saluer l'engagement de la première ministre, c'est la réouverture du Programme de l'expérience québécoise. Il y a eu trop de vies qui ont été chamboulées par la mauvaise gestion de la CAQ et de l'ancien ministre de l'Immigration dans ce dossier. La première ministre, elle-même, elle l'a reconnu. Elle a fait des tournées, elle a écouté les gens, que ce soient les personnes qui ont souffert de cette mauvaise décision de la CAQ d'arrêter, de couper ce programme, le PEQ, mais aussi elle a écouté les gens partout, dans les milieux, dans les régions, qui disaient que nous avons besoin... surtout la mobilisation des maires et mairesses, un peu partout au Québec, qui ont fait un engagement... qui ont fait une mobilisation vraiment admirable pour dire : Ça n'a pas de bon sens, ce qui est en train d'être fait. Et la première ministre les a écoutés. Mais là ce qu'on a besoin, c'est de... pas juste d'un engagement, mais de savoir quand. La question à laquelle la première ministre, et le gouvernement de la CAQ, n'a pas répondu, c'est : Quand le Programme de l'expérience québécoise va être rouvert? Parce que les gens attendent encore, et leur vie est encore chamboulée par cette mauvaise décision. Donc, il va falloir agir rapidement, il reste très, très peu de temps.

• (12 h 50) •

Maintenant, Mme la Présidente, au-delà de ça, de ce qu'a présenté la première ministre, bien, ce sont les mêmes priorités, hein? C'est les mêmes ministres, pas mal, là, dans son gouvernement, c'est la même logique, c'est... Dans le fond, on assiste à un faux renouveau. Elle a dit que c'est un nouveau gouvernement, mais ça reste quand même le gouvernement de la CAQ qui est au pouvoir depuis huit ans. Donc, c'est un faux renouveau qu'on voit là, malgré le changement de

ton. Dans les priorités, ça... ce n'est pas exactement... les solutions qui sont présentées par la première ministre ne répondent pas exactement aux priorités des Québécois et Québécoises. Le peuple québécois, aujourd'hui, après huit ans de gouvernement caquiste, a besoin d'un nouveau souffle, plus que jamais, un nouveau souffle, mais pas avec la même vieille machine, avec les mêmes solutions qui nous amènent encore et encore les mêmes problèmes qu'on a connus. Les Québécois ont besoin d'un changement de cap. Les Québécois ont besoin d'un gouvernement qui a de l'ambition, qui ne dit pas : On n'a pas le choix, le monde a changé, il faut continuer comme avant. Il faut qu'il y ait un réel changement, parce que, si on continue avec les mêmes solutions, ceux du gouvernement de la CAQ, ou les anciens, les gouvernements précédents qui ont gouverné, que ce soit du Parti québécois ou du Parti libéral du Québec, bien, on va se retrouver avec les mêmes problèmes encore et encore.

Le constat de la première ministre sur le coût de la vie. Je fais le même constat. La crise du coût de la vie, c'est une priorité des Québécois et Québécoises, surtout dans un contexte économique international qui est très chaotique, qui est très, très inquiétant. Je constate le même... Je fais le même constat qu'elle sur l'état de nos infrastructures. Elle a dit que, pendant 50 ans, les infrastructures, on a laissé ça aller. C'est vrai. Dans les 50 ans, il y a les huit ans du gouvernement de la CAQ qui ont laissé aller nos infrastructures, nos écoles, nos hôpitaux qui tombent en ruine. On fait aussi le même constat sur la culture et l'identité québécoise qu'on doit protéger, en accueillant les gens qui viennent d'ailleurs et qui veulent s'intégrer à la société québécoise. Tout ça, tous ces constats-là qu'elle fait lors de son arrivée depuis deux semaines, deux, trois semaines, bien, c'est les constats du bilan de la CAQ, du bilan du gouvernement où elle a été ministre. Pas n'importe quelle ministre, elle a été ministre d'un ministère important, de l'Économie, ministre de l'Énergie, ce n'est pas rien. Et donc c'est son bilan, maintenant, dont elle essaie de se dissocier.

Mais, les solutions, comme je le disais, on ne peut pas, ça, avoir toujours les mêmes solutions, sinon on va se retrouver avec les mêmes résultats. Coupures dans les services, hein? Puis il faut se méfier des gens qui nous disent : On peut couper dans les services, mais il n'y aura pas... il n'y aura pas d'atteinte aux services à la population. Moi, je ne crois pas à la pensée magique. C'est impossible. On ne peut pas faire semblant que les services aux citoyens ne seront pas atteints si on coupe, si on n'investit pas à la hauteur, même au-delà de l'inflation et des coûts de système, si on ne fait pas ça comme ce que fait le budget de la CAQ, bien, il va y avoir une atteinte aux services. Donc, j'ai hâte de voir comment la première ministre va dire qu'elle ne va pas couper dans les services aux élèves, alors qu'il y a des coupures dans le système de l'éducation. Elle disait que c'était important, l'éducation, pour elle, puis que c'est important d'investir, puis qu'elle va s'assurer que ça ne touche pas les élèves. J'ai très, très hâte de voir, parce que, comme je vous dis, Mme la Présidente, je ne crois pas à la pensée magique.

J'ai écouté aussi le collègue du Parti libéral, tout à l'heure, nous dire : Ça n'a pas de bon sens, il y a eu de l'argent qui a été gaspillé, et, en plus, les déficits ont été montés. Là aussi, on n'a pas besoin des mêmes solutions. On les connaît, les solutions du Parti libéral du Québec, c'est l'austérité, donc de couper dans les services pour réduire les déficits, parce qu'il n'y a pas 36 000 solutions. Et, encore une fois, les Québécois n'ont pas besoin de plus d'austérité, de plus de coupes dans les services. Ils n'ont pas besoin aussi des mêmes vieilles solutions des... que ce soit les anciens gouvernements ou le gouvernement de la CAQ, que, dans les services, quand ça va mal, bien, la solution facile, c'est de mettre plus de privé. Pour vrai, Mme la Présidente, si ça marchait, on le saurait, comme le dit la publicité. On sait que ça ne marche pas. Ça fait des années qu'on nous dit, depuis Jean Charest qu'on nous dit : Il faut de la réingénierie de l'État. Hein, ça fait longtemps qu'on ne l'a pas entendu. Après ça, il y a eu l'austérité du Parti libéral. Après ça, il y a eu ce que la CAQ aussi nous a amené, de dire qu'on en a fait assez, on ne peut pas en mettre plus. Là, maintenant, il faut être plus efficace. Il faut plus... moins de bureaucratie. Bien sûr, tout le monde est d'accord avec ça. Mais, après, d'utiliser la bureaucratie, moins de bureaucratie pour couper les services, pour après ça essuyer les déficits, on n'a pas besoin de ça. On n'a pas besoin de plus de privé, de plus d'austérité puis plus de coupures dans les services. C'est la même vieille recette que la première ministre nous amène, la même vieille recette des 30 dernières... des 20, 30 dernières années, des gouvernements qui ont gouverné le Québec.

En immigration, je veux revenir là-dessus, on attend toujours l'effectivité de cette décision-là de la première ministre de reconduire le PEQ. On attend toujours quand ça va être fait. Mais aussi, quand on parle d'identité, quand on parle de langue française, il faut parler de francisation. Comme enfant de la loi 101, arrivée ici, au Québec, avec ma famille, nous avons bénéficié de la francisation pour les immigrants, immigrantes, les gens d'ailleurs qui viennent ici nous rejoindre, qui veulent s'intégrer au Québec. En ce moment, il y a une liste de gens qui veulent obtenir des cours de francisation, et il n'y en a pas. On se rappelle de la... des coupures qui ont eu lieu en décembre 2024, si je me rappelle bien, et l'ancien ministre de l'Immigration, finalement, a dit : On va remettre de l'argent. Bien, aujourd'hui, ça ne fait peut-être pas la une de tous les journaux, mais moi, je parle avec beaucoup de profs en francisation qui disent : Moi, je ne sais pas si je vais avoir un emploi, alors qu'on sait qu'il y a plein de gens qui attendent encore pour avoir des cours de francisation. On a vu ça, pas à Montréal, là, seulement, on a vu ça partout au Québec, notamment en Estrie, où des profs que j'avais rencontrés à l'époque aussi, il y a un an et demi, qui disaient : Ça n'a pas de bon sens, on risque de... on est en train de couper en francisation, et encore, et encore... Moi, je trouve ça dommage qu'on n'en parle pas assez, parce que, si on veut protéger l'identité, ce n'est pas uniquement en reconduisant le projet de loi n° 96, la loi n° 96 du gouvernement puis en faisant toujours la même chose, c'est en francisant pour vrai, avec une réelle volonté. C'est comme ça qu'on réussit, au Québec, à avoir une identité forte, en francisant puis en intégrant les gens qui viennent d'ailleurs et qui choisissent le Québec. Et ça, je n'ai pas entendu un seul mot de la part de la première ministre sur la francisation et les coupes en francisation qui ont lieu.

Je ne sais plus, là, combien de temps il me reste. Il me reste deux minutes. Je vais aborder, évidemment, les priorités importantes. Mme la première ministre a parlé du coût de la vie. C'est encore nébuleux, on ne sait pas trop ça va être quoi, les... ce qu'elle va faire vraiment pour aider les Québécois. La seule mesure qu'on a vue, c'est pour aider

les gens à devenir propriétaires. On est d'accord avec ça. Je me rappelle, hier, elle a parlé d'un couple, d'un jeune couple, de Rosie et William. Juste rappeler que, ce jeune couple là, elle a pris cet exemple-là, moi, je suis très contente pour eux et elle... bien, pour lui et elle, pour ce jeune couple là de pouvoir accéder à la propriété, mais c'est des jeunes qui n'étaient pas locataires avant de devenir propriétaires. Ils habitaient chez papa, maman et après ça ils vont devenir propriétaires et bénéficier de la réduction de la taxe de bienvenue. Cela dit, je n'ai rien entendu, malgré la question que j'ai posée aujourd'hui à la première ministre, comment elle va aider les locataires réellement, de façon urgente, maintenant, alors que les locataires... 40 % de locataires au Québec ont besoin d'aide maintenant. Parce qu'ils souffrent aussi, comme les autres qui veulent devenir propriétaires, comme Rosie et William, probablement leurs parents, du coût de la vie, de l'épicerie, du prix des transports. Et le plus gros poste budgétaire, c'est, oui, l'hypothèque, mais c'est aussi le loyer des Québécois et Québécoises. Et, ça encore, il y a... je n'ai rien entendu de la part de la première ministre.

Nous, à Québec solidaire, on a fait des propositions. La première ministre, elle a dit qu'elle veut être à l'écoute, elle va être à l'écoute des Québécois et Québécoises. Elle veut travailler en collaboration, elle veut un changement de ton. Voilà. On pourrait avoir un changement de ton, elle pourrait avoir plus d'écoute pour les locataires. Je vais y revenir après. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Durée impeccable, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition. Avec le temps qui nous est imparti, nous devons suspendre nos travaux. Nous reprendrons, et vous aurez tout le temps qui vous est alloué à utiliser.

Là-dessus, nous allons suspendre, et reprendre, si ma mémoire est bonne, à 15 heures, M. le secrétaire général? Nous reprendrons à 15 heures les travaux. Merci. Bon appétit.

(Suspension de la séance à 13 heures)

(Reprise à 15 h 01)

La Présidente : Bonjour, tout le monde. Nous allons reprendre nos travaux. Je vous invite à vous asseoir.

Et nous poursuivons les affaires prioritaires avec le débat sur le discours d'ouverture. Et nous allons poursuivre avec le droit de parole de la cheffe du deuxième groupe d'opposition. Nous vous écoutons, madame.

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. Juste avant qu'on s'arrête, j'ai parlé de... Une des grandes priorités des Québécois et Québécoises, c'est le logement. C'est le premier poste budgétaire, hein, dans une famille, donc ne pas s'y attaquer, c'est ne pas s'attaquer aux priorités des Québécois. Et j'ai posé la question à la première ministre, aujourd'hui, par rapport aux actions qu'elle va poser pour les locataires. Elle m'a parlé de construire, de construire parce qu'il faut augmenter l'offre. Bien sûr, on est d'accord avec ça, sauf que, pour le moment, de façon urgente, comment est-ce qu'on peut aider les locataires?

Nous, on a proposé plein de mesures qui peuvent être faites rapidement pour permettre de donner du souffle et de l'oxygène aussi aux locataires qui souffrent de la crise du coût de la vie. Par exemple, de réformer le Tribunal administratif du logement qui ne fournit pas, notamment à cause de beaucoup de bureaucratie, mais il y a aussi beaucoup, beaucoup de demandes, parce que les prix augmentent beaucoup, donc ça amène les gens à aller au Tribunal administratif du logement. Rendre les dossiers de locataires anonymes, ça se fait ailleurs, ça fonctionne. Ça pourrait aussi aider le TAL, là, à avoir moins... les gens à pouvoir avoir accès aux loyers, à des loyers. Et contrôler les loyers, ça, c'est vraiment une mesure très, très importante. Les loyers ont augmenté. C'est rare, là, les gens qui ont eu une augmentation de 3 %, là. Ça, ça n'existe pas. On va voir la moyenne ça va être combien, mais c'est beaucoup plus. L'année passée, on l'a vu, il y avait des gens qui avaient des augmentations même jusqu'à 30 %, 40 %. Mais on le voit aussi dans les médias, les gens qui ont des grosses augmentations, mais on va voir qu'en moyenne c'est beaucoup, beaucoup plus que ce qui est prévu par le TAL.

D'agir, comme l'a dit mon collègue le député de Laurier-Dorion, d'agir sur les logements laissés vacants. Il y a des logements dans l'est de Montréal, mais, un peu partout, qui sont laissés vacants. Il va falloir agir aussi, parce que c'est des logements qui sont sur le marché et qui permettraient d'augmenter l'offre. Ça, c'est important.

Mais je veux quand même sensibiliser la première ministre puis peut-être le gouvernement de la CAQ, parce que, la première ministre, dès qu'elle est arrivée en poste, elle a dit : Moi, je ne veux pas d'une économie de locataires. Après ça, elle s'est rattrapée, elle n'a plus jamais utilisé cette expression-là, mais ce qu'elle a dit, ce qu'elle veut, elle veut une économie de propriétaires. Puis je comprends cette mentalité-là. Moi aussi, pour mes parents, il fallait absolument que je devienne propriétaire, sinon j'ai manqué ma vie. Je le sais, je le comprends. Ça fait partie de notre culture, de nous inciter à devenir propriétaires, et c'est correct. Puis je respecte ça puis je veux même... Je le sais, je le dis aux gens, si vous êtes capables de devenir propriétaires, c'est important. En ce moment, ce n'est vraiment, vraiment pas facile. Il y a beaucoup de jeunes qui viennent quand même de milieux... de la classe moyenne, moyenne aisée, puis qui ont de la misère. Ils ont de la difficulté. Pour eux, ça devient un rêve inaccessible, ce qui n'était pas le cas à mon époque.

Mais je veux quand même sensibiliser le gouvernement et la première ministre sur c'est quoi être locataire. Locataire, c'est... pour beaucoup de gens, ce n'est pas juste en attendant d'avoir une maison. Ce n'est pas ça. Penser ça, c'est être un peu... pas vraiment connecté à la vie de la... de beaucoup de gens. Il y a des locataires, par exemple, des aînés... Moi, mon... Moi-même, je suis locataire. J'ai ma voisine qui est locataire, une femme aînée, là, de plus que 70 ans, puis, pour elle, c'est ça, sa vie. Elle a travaillé toute sa vie, puis, pour elle, c'est habiter dans un logement en sécurité avec un bon propriétaire qui lui permet de rester là jusqu'à un jour... Quand elle ne sera plus capable d'être autonome, bien là, elle ira ailleurs, dans un CHSLD ou autre. Ça fait que c'est ça, sa vie, pour elle.

Il y a des locataires aussi, des femmes victimes de violence conjugale, qui ont fui un milieu dangereux, qui veulent se reconstruire avec leurs enfants, et elles ont besoin d'un logement. Elles ne pourraient pas devenir propriétaires, puis ce n'est pas ça, leur rêve. Tout ce qu'elles veulent, c'est un endroit sécuritaire pour elles et leurs enfants.

Il y a aussi des travailleurs autonomes dont les revenus varient beaucoup. Une année, ils font beaucoup d'argent, d'autres, beaucoup moins... qui ne leur permettent pas d'accéder au crédit, parce que, les banques, pour te permettre... pour permettre aux gens d'avoir une hypothèque, bien, ils ont besoin de voir les revenus et, des fois, ils ne peuvent pas.

Même les cadeaux électoraux, notamment le cadeau électoral de remboursement de bienvenue, parce que c'est exactement ce que c'est, de la première ministre, ou le cadeau électoral qui est proposé par le Parti libéral du Québec, de rembourser aussi la TVQ jusqu'à concurrence de 10 000 \$ pour les nouvelles constructions... On nous dit que c'est pour stimuler la demande, mais c'est un cadeau électoral, parce qu'on sait, la première ministre veut aller donner l'argent, même pour ceux qui sont déjà propriétaires en ce moment. On comprend. Moi, je suis très heureuse pour ces gens-là. C'est juste que c'est de l'argent public, des fonds publics qui vont à des gens qui sont déjà propriétaires. Ça n'augmente pas l'offre et ça ne va pas aider des gens à devenir propriétaires nécessairement puisqu'ils le sont déjà.

Au contraire, ce que ça fait même, à cause de la façon que ça fonctionne puis les prix des maisons qui ont beaucoup augmenté... Et le 5 000 \$ et le... de la CAQ et le 10 000 \$ du Parti libéral du Québec risquent de se retrouver dans le coût de la maison qui va être augmenté, parce qu'en ce moment, quand on veut acheter une maison, bien, ça se fait sans transparence. Les gens ne savent pas, quand ils font une offre sur une maison, ça a été combien, les montants qui ont été faits par d'autres personnes, potentiels acheteurs, et souvent, ils vont mettre beaucoup d'argent. Bien, l'argent qu'ils reçoivent, que ce soit avec la mesure du Parti libéral ou avec la mesure de la CAQ, probablement qu'elle va être mangée par cette surenchère, à laquelle on assiste, parce que les transactions sont faites à l'aveugle. Donc, c'est pour ça qu'on demande qu'il y ait de la transparence puis qu'on connaisse...

À Québec solidaire, une de nos mesures pour permettre l'accès à la propriété, c'est de permettre aux gens qui veulent devenir propriétaires de savoir combien ils mettent de l'argent. Et ça ne règle pas tout, hein? On n'a jamais prétendu que ça va tout régler. C'est une mesure qui amène de la transparence, et ça va peut-être même permettre aux gens d'être moins endettés, parce que le surendettement des ménages, c'est vraiment catastrophique en ce moment, et on ne veut pas qu'ils soient surendettés. Ça fait que cet argent-là, il faut qu'il soit dans les poches des gens et non pas qu'ils se surendettent, ce que font les propositions et de la CAQ et du Parti libéral du Québec.

Construire, c'est important, il faut le faire. À Québec solidaire, on va arriver aussi avec des propositions sur comment construire du logement réellement abordable, des logements sociaux. On parle, oui, bien sûr, des HLM, mais aussi des coopératives d'habitation, des OBNL, des logements réellement hors marché. Il y a un désinvestissement et de l'État fédéral et du Québec en matière de logement, où est-ce qu'on a laissé aller le libre marché... la loi de l'offre et la demande, puis ça a été... on le voit, on est dans un marché totalement déséquilibré. Donc, oui, il faut construire, il faut le faire, du logement réellement, réellement abordable, mais il faut aussi mettre en place les mesures dont je viens de parler, qu'on peut mettre rapidement, en ce moment, notamment le contrôle des loyers.

Le contrôle des loyers est très, très important, puis c'est aussi une mesure qui permettrait aux locataires de devenir propriétaires. Par exemple, si je prends l'exemple de la première ministre, de Rosie et William, supposons qu'ils n'habitaient pas chez leurs parents... parce que cet exemple-là, ils habitent chez leurs parents, chanceux qu'ils sont. Tout de suite, ils s'en vont habiter dans une maison, je suis très heureuse pour eux et elles. Mais supposons que c'est des locataires, puis les loyers ont augmenté... puis là c'est une grande partie des salaires puis des revenus, puis il y en a qui sont obligés même de s'endetter pour payer le loyer qui a augmenté de beaucoup... Les gens qui habitent dans leur logement depuis 20 ans ne voient pas ce problème-là, mais dès qu'ils déménagent, pour une raison x ou y, puis ça arrive, c'est là, c'est là qu'ils font face à la réalité du marché qui est totalement déséquilibré.

Et, s'ils pouvaient, si les... on contrôlait les loyers... nous, à Québec solidaire, on propose de les plafonner à l'inflation, pendant une période de temps, de les plafonner. Donc, oui, des augmentations, mais raisonnables, à l'inflation qui est basse. Le taux d'inflation en ce moment, il est à 2,2 % à peu près. Et de plafonner ça, ce que ça fait pour les locataires, ils peuvent se mettre de l'argent de côté. Puis, en se mettant de l'argent de côté, ils pourraient, après ça, faire une offre d'achat sur une maison puis devenir propriétaires. Puis ils auraient encore plus de chances de faire une offre d'achat qui ne leur coûtera pas les yeux de la tête, leur maison et l'hypothèque, si les offres d'achat sont faites de façon transparente et non pas à l'aveugle.

Donc, aider les locataires, contrôler les loyers, plafonner les hausses qui sont immenses, parce que c'est volontaire, là, le 3,1 % du Tribunal administratif du logement, ça permettrait de... aux gens d'avoir de l'argent de côté puis de devenir propriétaires. C'est aussi une mesure pour... d'accès à la propriété qui aide aussi les locataires qui habitent dans leur logement puis qui n'ont pas les cas de figure que j'ai mentionnés tout à l'heure, qui ne peuvent pas devenir propriétaires.

• (15 h 10) •

Un autre élément aussi que la première ministre a mentionné, elle a dit : Il faut augmenter l'offre. Donc, en augmentant l'offre, pouf, les prix baissent. Bien, ce n'est pas vrai, parce qu'en ce moment, on a les chiffres, de façon générale, là, tous loyers, tous logements confondus, il y a eu une augmentation. Donc, c'est vrai, il y a eu plus de constructions. Il y en a eu plus, pas assez pour équilibrer le marché, mais les prix n'ont pas baissé. Peut-être, en moyenne, on peut dire qu'il y a eu une petite baisse, mais les prix des logements que les gens sont capables de se payer, lui, il n'a pas baissé. Ça, les gens se les arrachent. Ce qu'on vit en ce moment, ce n'est pas juste une crise du logement. Si je veux être vraiment précise, ce qu'on vit, c'est une crise de l'abordabilité, parce que, des logements... pardon, des logements à 2 000 \$ et plus, ça, il n'y a pas de pénurie, il n'y a pas de crise. N'importe qui qui est capable de payer un logement à 2 000 \$ et plus, aucun problème, il peut en trouver, même 2 500 \$, vraiment. C'est une crise des logements que les gens sont capables de se payer avec leurs salaires... parce que leur revenus et leurs salaires, leurs revenus aussi, n'ont pas augmenté à la vitesse grand V du prix du logement.

Donc, ce qu'on veut à Québec solidaire puis ce qu'on propose... puis on a lancé un plan habitation qu'on est en train de dévoiler et qu'on va amener... ce que ferait un gouvernement solidaire pour les prochaines élections, c'est un plan avec des mesures structurantes, avec des mesures à long terme, pas juste des cadeaux électoraux à gauche et à droite. C'est facile de dire : On va prendre l'argent du Trésor public, malgré les déficits, et tout ça, on va prendre cet argent-là puis on va le donner pour les gens pour qu'ils votent pour nous. Mais après ça, si les gens continuent à être endettés... parce que c'est ça, c'est ça que ça fait, le 5 000 \$, là, puis ce n'est pas juste Québec solidaire qui le dit. Il y a des experts aussi qui en ont parlé, ça ne va pas baisser les prix des maisons, ça, c'est sûr et certain, et les gens vont être portés à le mettre dans leur offre, donc ça va être mangé par l'augmentation des prix.

Il n'y a pas de solution miracle à 20, 30 ans de laisser-aller du marché. Je posais la question à la première ministre sur la cause, quelle est la cause, et elle a reconnu qu'il y a plusieurs causes. Il n'y en a pas juste une, il y a plusieurs causes. C'est une avancée par rapport à son prédécesseur, mais elle a dit quelque chose, elle a reconnu qu'on n'a pas fait assez, on n'a pas construit assez. Puis elle, elle arrive après huit ans de caquisme pour dire : Voilà, nous, on va tout de suite construire, puis tout d'un coup, tout ce qu'on n'a pas fait pendant huit ans, on va réussir à le faire dans les quatre prochaines années. Ce n'est pas sérieux.

La vraie crise... la vraie cause, les vraies causes de cette crise de l'abordabilité et de la crise du logement, c'est les décisions qui ont été prises dans les 20, 30 dernières années, où est-ce que les gouvernements se sont... ont laissé faire le marché, ils ont dit : On va arrêter de construire des logements réellement abordables, des logements sociaux. Des coopératives, ça ne se construit plus. Encore plus, on le voit avec le projet de loi n° 20, où est-ce qu'on veut s'attaquer à la classe moyenne. Les gens qui habitent, qui ont des logements abordables, on veut s'attaquer à eux. Il y a une crise, partout, du logement, et une des solutions pour s'attaquer, c'est de s'attaquer aux gens qui ont des salaires peut-être plus élevés à travers le temps, qui habitent dans une coopérative. Voyons donc! Ce n'est pas comme ça qu'on va régler la crise. J'espère que ce projet de loi ne sera pas adopté et qu'il va être abandonné, même s'il a été reconduit par la première ministre.

De laisser libre cours au marché, c'est une des causes qui fait qu'on se retrouve dans la crise, de laisser aussi les spéculateurs immobiliers. On les voit, là, moi, je les vois, les gens, les victimes des Zavriyev, des Shapiro de ce monde, là. Je suis allé chez eux, puis les gens ont peur, ceux qui décident de résister et de rester, c'est comme vraiment David contre Goliath. C'est parce qu'on a laissé libre cours au marché en disant : L'offre et la demande va tout faire. On sait que ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai, ce n'est pas... ce n'est pas ce qui arrive. Donc, c'est sûr que, dans notre plan habitation, on va avoir beaucoup de mesures, un bouquet de mesures, j'en ai nommé quelques-uns, et ça va être une priorité, la priorité des priorités pendant la campagne électorale, pour aider les gens. Mais on ne pourra pas, par une seule mesure, régler un problème qui dure à cause de 20, 30 ans de laisser-aller des gouvernements précédents.

Donc, vous le voyez, j'ai parlé beaucoup du logement. La première ministre, il faut qu'elle s'attende à ce que je revienne à la charge encore et encore, mais on va... on fait aussi des propositions, à Québec solidaire. Elle a dit qu'elle était à l'écoute, qu'elle était une ministre... première ministre qui écoute. C'est d'ailleurs pour ça qu'elle a décidé de revenir sur la position de son prédécesseur puis de l'ancien ministre de l'Immigration sur le Programme de l'expérience québécoise, parce qu'elle a écouté. Moi, je l'invite aussi à continuer l'échange puis à écouter les mesures de Québec solidaire, de contrôler les loyers, d'arrêter de considérer que les locataires, c'est juste vraiment un temps qu'on attend parce qu'on souffre puis c'est vraiment horrible d'être locataire, donc il faut absolument devenir propriétaire. Il faut aussi aider les personnes locataires.

Quand elle m'a répondu, ce matin, elle m'a dit... ça a pris vraiment... ça a tout pris pour dire : Oui, oui, les locataires, je veux les aider, les locataires. Moi, je l'invite aussi à travailler, à écouter les mesures... travailler avec nous, à écouter les mesures de Québec solidaire, qui, des fois, ne coûtent pas cher pour les mettre en place, pour aider les locataires, pas dans... quand on va avoir tout fini de construire puis de rattraper les retards, là, de la CAQ et des autres gouvernements, mais pour aider les gens maintenant, aujourd'hui, pour qu'ils arrêtent de souffrir parce qu'ils n'ont pas d'argent dans leurs poches, dans leur portefeuille, parce que tout leur argent va dans le loyer. Ça fait que ça, c'est des mesures qui...

Aussi, les propositions, vous allez le voir, Mme la Présidente, puis vous le voyez déjà, les mesures qu'on met en place, c'est des choses qui ont déjà existé ailleurs, qui existent ailleurs dans... au Canada, qui existent ailleurs dans le monde, qui sont éprouvées, qui fonctionnent et qui sont étudiées, et on les amène de manière rigoureuse. C'est possible. Elles sont... c'est des mesures qui sont réalistes, qui sont possibles. Il faut juste avoir la volonté d'aider les locataires qui souffrent de la crise du coût de la vie.

Je pourrais parler aussi de l'épicerie, et tout ça. On a mis aussi en place des mesures, on... La première ministre dit qu'elle va enlever la TVQ sur certains produits. On attend de voir. Nous, à Québec solidaire, au début de l'année, on a proposé, puis on continue à le proposer, de détaxer aussi certains produits d'hygiène corporelle dans les pharmacies, qui ne devraient pas être détaxés. Il y a déjà des produits dans les pharmacies, par exemple, les couches pour bébé, qui sont détaxés, donc il faudrait continuer.

On a hâte aussi de voir pour ce qui est de l'épicerie. On a une mesure aussi structurante très importante. Pendant que les grandes bannières, les grosses bannières, les Loblaws, Metro de ce monde, ont vu leurs profits vraiment augmenter, ils ont... par rapport à avant la pandémie, ils ont... ils doublent leurs marges... plus que, même, doublé leurs marges de profit. Nous, on dit qu'il faudrait les plafonner de façon décente pour que les gens puissent manger. On est dans le Québec de 2026, et les gens ont faim. Moi, ça, je trouve ça abominable. Je trouve ça très triste que des enfants aussi vont à l'école... parce qu'ils ont faim, puis l'épicerie coûte extrêmement cher. Les gens, ils n'ont pas juste besoin d'aumône, là. Ils n'ont pas juste besoin qu'on les aide comme ça dans les banques alimentaires. C'est important. Ils ont besoin de mesures structurantes, et c'est ce qu'on propose, à Québec solidaire.

Avec le temps qu'il me reste, je vais...

Une voix : ...

Mme Ghazal : Ah mon Dieu! OK, oui, mais je n'avais pas l'intention de tout prendre ça. C'est bon.

Je veux parler du développement économique. L'économie, c'est extrêmement important. La première ministre nous a dit que l'économie, c'est important. C'est important pour elle. Il ne suffit pas juste de dire : L'économie, c'est important pour faire du développement puis dire qu'après ça tout a été fait. De quel développement... Le développement économique, il bénéficie à qui? Ça aussi, c'est extrêmement important. La vision économique de Québec solidaire, c'est de défendre les intérêts de la majorité, pas seulement d'une minorité qui en profite puis en disant : Quand on aide la minorité, tout d'un coup, l'argent va percoler, puis là il va, oups, atterrir dans les poches de la classe moyenne puis des gens les plus vulnérables.

Ça aussi, c'est une théorie qui existe depuis les années 80 et même avant. Si ça existait, on le saurait. Ça n'existe... Si ça marchait, on le saurait. Malheureusement, ça ne fonctionne pas. On le voit, on est encore dans la situation où est-ce qu'il y a une inégalité entre les plus riches et les plus pauvres, qui continue à exister. Je l'ai vu avec les revenus disponibles pour les gens. Ceux qui sont en haut, le cinquième quintile, ont vu leurs revenus vraiment augmenter depuis 2018. Ce n'est pas le cas des gens plus dans la classe moyenne. Leurs revenus, eux autres, ils ne les ont pas vus augmenter, en tout cas, pas à la vitesse de l'augmentation du loyer, de l'épicerie, etc. Ça fait que le développement économique doit servir à tout le monde.

Et en ce moment, au Québec, on a une opportunité en or. Il faut qu'on se rappelle des gens qui nous ont précédés, puis qui ont été visionnaires, puis qu'aujourd'hui on remercie parce qu'ils ont été visionnaires. Je parle, par exemple, de l'hydroélectricité, l'hydroélectricité qui a été nationalisée. Aujourd'hui, il n'y a personne, personne, même pas Éric Duhaime, qui remet en question le fait qu'Hydro... l'hydroélectricité, ce soient les Québécois et Québécoises qui soient actionnaires de cette force économique. Il n'y a personne qui dit ça. Une chance que ça a été fait par René Lévesque, par un gouvernement... c'était du Parti libéral, à l'époque de la Révolution tranquille, c'est... Une chance qu'il l'a fait, mais il ne l'a pas fait... Nous, on en parle, puis ça a l'air bien banal. Il a fallu qu'il se batte en maudit, là, pour la faire. Excusez-moi l'expression. Je ne sais pas si c'est un mot au lexique. Et aujourd'hui tous les Québécois... tous les Québécois puis nos enfants vont continuer à le remercier, parce qu'on le sait que nous, face au défi énergétique mondial en ce moment... qu'on vit sur une richesse, puis une chance qu'on a gardé ça entre les mains des Québécois et Québécoises.

Bien, c'est la même chose aujourd'hui. On a une autre opportunité. Pendant que les États-Unis de Trump, pendant que, partout dans le monde, on nous dit : Le monde a changé... Dans l'Ouest canadien, l'Alberta, tout le monde nous dit : Ah! le monde a changé. Maintenant, il y a une guerre en Iran. Il va falloir qu'on exploite encore nos bonnes vieilles ressources, l'énergie brune, là, l'énergie... sortir le pétrole, le gaz de terre avec des technologies qui sont extrêmement polluantes. Le monde a changé, donc on abandonne l'environnement, on abandonne notre ambition climatique puis on se tourne vers les énergies du passé. Ça, c'est une vision passéiste. C'est une vision du passé. On ne peut pas accepter de reculer.

• (15 h 20) •

Ce qu'on doit faire, c'est s'inspirer des... de ceux qui nous ont précédés, des grands bâtisseurs, bâtisseuses du Québec, qui ont été visionnaires, puis qu'aujourd'hui on remercie. Il faut qu'on pense de la même façon pour que, plus tard, quand on fait du développement économique en pensant aux générations futures pour vrai... que, les générations futures, il y ait des députés ici, à l'Assemblée nationale, qui se lèvent puis qui disent : Heille! en 2026, une chance... dans les années futures, une chance qu'on a fait du développement économique qui s'assure de quitter à tout jamais les énergies fossiles, de nous libérer de ça puis d'utiliser nos forces, les énergies renouvelables, pour faire une vraie transition énergétique, une transition de notre économie.

On était sur le bon chemin, au Québec, là-dessus, avec des ambitions... une ambition climatique, des réductions de gaz à effet de serre qui étaient présents, qui étaient importants. Malheureusement, le gouvernement nous a... a reculé. Même le monde des affaires est venu ici, à l'Assemblée nationale, dire que ça n'a pas de bon sens. On était partis dans un train pour effectuer la transition écologique, s'il vous plaît, ne nous faites pas reculer. On a besoin de stabilité, le monde économique aussi a besoin d'une stabilité. Il faut avancer vers la transition écologique et non pas reculer comme tout le monde.

Pourquoi, Mme la Présidente? Parce qu'un jour, quand les énergies fossiles... on sait que ça va... cette date-là s'en vient. Il y a... il n'y en aura plus, là, on ne les utilisera plus, on sait que leur temps est passé, et donc on n'a pas besoin de transporter l'énergie sale de l'Alberta avec des projets comme Marinvest, etc. Il faut dire de façon nette et précise qu'on est contre ça. Quand leur temps va être passé, nous, on va être déjà... notre train de... la transition écologique va déjà être en marche par ce... et avec une expertise bien québécoise, avec des entreprises bien québécoises, avec un savoir-faire bien québécois. Et là ça va être... on va pouvoir profiter de cette opportunité où est-ce qu'on a continué à aller de l'avant et à arrêter de regarder les énergies du passé.

Je n'ai plus entendu parler la première ministre des gaz de schiste. Je ne sais pas si ça veut dire qu'elle a décidé de ne plus revenir à la charge. Ce serait une très, très bonne chose. Mais ce qu'il faut aussi, c'est dire non à Marinvest, dire non à tous ces projets puis arrêter de dire : Il n'y a pas de projet. On va évaluer chaque projet. Il n'y a pas d'avenir dans les énergies fossiles. On le voit aujourd'hui avec le prix de l'essence, tout le monde est prisonnier, on est collectivement prisonniers du prix de l'essence. Quand même qu'un gouvernement déciderait d'enlever toutes les taxes, toutes les tarifications, tout, tout, tout ce qu'on met sur le prix de l'essence, pensez-vous vraiment que le prix de l'essence va baisser? Ça n'arrivera pas. Là, aujourd'hui, on a la guerre en Iran, il va y avoir d'autres chaos, malheureusement, dans le monde. On s'en va là, et ça va être important qu'on libère les Québécois et Québécoises de cette prison des énergies fossiles et, pour le moment, à court terme, qu'on aide ceux qui en ont besoin, mais de ne pas enlever le signal pris pour des raisons électoralistes. C'est une vision à court terme. Le développement économique doit être fait à long terme. Et

donc, la transition écologique, on... et énergétique, on doit aller à fond le train, et non pas dans le militaire comme veut aller la première ministre du Québec. C'est comme ça qu'on va pouvoir être rassurants puis travailler vraiment pour l'avenir, au-delà de seulement une échéance de quatre ans.

Dernier point que je veux mentionner, c'est la fiscalité. Je vais citer quelqu'un qui a dit ça récemment. Elle a dit : On n'a pas le choix, il va falloir qu'on taxe les riches, on n'a pas le choix. Et ça, non, non, non, ce n'est pas quelqu'un de Québec solidaire qui l'a dit, c'est Monique Jérôme-Forget. C'est elle qui l'a dit. J'ai adoré sa citation. Elle a dit ça pendant... devant le... pendant l'événement de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, où Charles Milliard donnait une allocution. Et visiblement il n'a pas été convaincu par sa collègue, l'ancienne présidente du Conseil du trésor, qui parle vrai, qui dit les vraies choses, qui l'a dit. On le regarde, l'état des finances publiques, on regarde il y a combien de monde au Québec.

C'est quoi, la solution? Parce que l'autre solution, si on ne taxe pas les ultrariches, Mme la Présidente, c'est qu'on va taxer encore une fois toujours les mêmes, la classe moyenne, les gens qui souffrent du coût de l'épicerie, du coût de la vie. Toujours, toujours les mêmes solutions. Avec les mêmes solutions, la même vision, on arrive avec les mêmes problèmes. Il vaut... Il faut changer. Il faut arrêter de seulement être concentrés sur la colonne des dépenses puis essayer, par, je ne sais pas comment... par la magie, dire qu'on ne va pas toucher aux services, même si on l'a vu, par exemple, dans le budget de l'éducation. L'augmentation est en bas des coûts de services, donc c'est sûr qu'on va toucher aux services aux élèves dans nos écoles... puis là, d'essayer de trouver des miracles.

La vérité, c'est qu'on s'en va vers l'austérité. Il n'y a pas beaucoup de choix, l'austérité, donc baisse des dépenses, les Québécois qui continuent encore à payer de l'impôt et à avoir moins de services, et de l'autre côté, dans la colonne des revenus, bien, il y a un manque à gagner pour l'État québécois, pour nos finances publiques. Les finances publiques sont compressées, sont dans un mauvais état à cause, malheureusement, de la CAQ, qui a gaspillé beaucoup d'argent. Northvolt, SAAQclic, tous les projets économiques où on a pensé qu'en investissant comme ça l'argent public, tout d'un coup, il va percoler sur tout le monde, ce n'est pas ça qui est arrivé. Ce qui est en train d'arriver, c'est, avec tous les gaspillages de la CAQ, on se retrouve à devoir faire des compressions budgétaires. Même si ce n'est pas le mot qui est mentionné, c'est quand même... c'est quand même de l'austérité, ne serait-ce que dans le budget de l'éducation, c'est clair, sûr et certain.

Donc, moi, je suis d'accord avec Mme Jérôme-Forget, il faut aller chercher l'argent là où elle est pour pouvoir l'investir dans nos services publics tout en réduisant, bien sûr, la bureaucratie, la paperasse. Bien sûr, on est... tout le monde est d'accord avec la tarte aux pommes, il n'y a pas de problème, là. Je veux dire, c'est la CAQ qui a créé la bureaucratie, on l'a vu. Tu sais, ils avaient huit ans à la régler. Tout le monde est d'accord avec ça. Il n'y a personne qui se lève le matin en disant : Je vais créer plus de bureaucratie. Il n'y a personne qui fait ça. Après ça, il ne faut pas utiliser la bureaucratie pour réduire des services importants. Ça, c'est très, très important, parce qu'on voit des fois les tours de passe-passe, on dit qu'on veut être plus efficaces, mais finalement on enlève des normes, on enlève des règles qui sont importantes aussi, notamment en matière d'environnement.

Donc, taxons les riches. À Québec solidaire, on propose d'aller chercher les ultrariches, là, 25 millions et plus de patrimoine. Il n'y a personne qui va mourir de faim par rapport à ça, 25 millions de dollars de patrimoine, pour aller chercher 5 milliards. 5 milliards, Mme la Présidente, on ne peut pas lever le nez sur un montant comme celui-là pour nos finances publiques qui sont dans un mauvais état avec, oui, les gaspillages de la CAQ, la mauvaise gestion de la CAQ, d'un gouvernement de gestionnaires, mais aussi à cause de la pression démographique. On vit dans un défi démographique, on le sait depuis très longtemps. Ça va continuer, malheureusement. Et donc il va falloir prendre cet argent-là, qu'on évalue à 5 milliards, pour le mettre dans les services à la population. Ce n'est pas un luxe, c'est une nécessité. Parce que, comme... comme comptable, je le sais, il n'y a pas 36 000 solutions, colonne des revenus, colonne des dépenses, il faut aller regarder la colonne des... la colonne des revenus pour l'augmenter.

Donc, Mme la Présidente, je conclus là-dessus. Je crois à la sincérité de la première ministre puis à sa volonté d'essayer de faire de quoi en peu de temps pour faire oublier le gouvernement de la CAQ dont elle a fait partie, mais ça ne suffit pas. Ce qu'on a besoin, Mme la Présidente, c'est d'une vision à long terme pour aider les familles, les familles qui n'arrivent plus, qui n'arrivent plus à se loger. Ça ne suffit pas, tu sais, de... On ne peut pas accepter aujourd'hui que les gens doivent choisir entre se loger et manger. Je n'aurais pas cru que c'était possible au Québec. On est rendus là, et ça, c'est... ça a eu lieu à cause des choix qui ont été faits, des choix politiques. Les Québécois et Québécoises méritent mieux. Ce qu'ils méritent, ce n'est pas juste des promesses, ils méritent aussi des actions qui... des actions réelles qui vont avoir des changements réels sur la vie des gens, parce que la dignité, c'est la chose la plus importante. C'est important que tout le monde vive dans la dignité, et ce n'est plus le cas aujourd'hui. On a beaucoup parlé de mourir dans la dignité. Vivre dans la dignité, quand on voit le nombre de personnes en situation d'itinérance, quand on voit les gens qui n'arrivent pas à se loger, qui n'arrivent pas à manger, les enfants qui vont à l'école le ventre vide, ça, c'est des... ça, c'est le résultat de choix politiques, de choix publics. C'est nous qui devons agir pour contrer ça. Je ne l'accepte pas, de la même façon que la première ministre, elle a dit : Je n'accepte pas de voir des femmes victimes de violence conjugale et de féminicide. Elle doit aussi dire, et je l'invite à le dire : Je n'accepte pas que des locataires ne soient pas capables de manger, ne sont pas capables de payer leur épicerie, que des enfants aillent à l'école le ventre vide. Et ce qu'on a besoin, ce n'est pas juste des petites aides. Ce qu'on a besoin, c'est des mesures structurantes pour les aider à long terme.

Malheureusement, ce que j'entends... J'ai peu d'espoir, sauf sur les questions, les enjeux féministes, un peu plus. Ce que j'entends, c'est quand même toujours les mêmes mesures de ce qu'on a déjà connu, les mêmes compressions dans nos services publics, en nous promettant qu'on ne touche pas aux services. Encore une fois, je ne crois pas aux miracles. Il faut arrêter de défaire tranquillement ce qui a été défait depuis les 20, 30 dernières années, démanteler dans nos services publics, où est-ce qu'on a mis plus de privé en pensant que ça va aider les gens. Ça n'a pas fonctionné. Ce n'est pas ça qui fonctionne. Et ce n'est pas une fatalité, on peut faire, Mme la Présidente, des choix différents.

• (15 h 30) •

À Québec solidaire, nous, on fait clairement et résolument des choix différents. C'est possible d'avoir un Québec qui prend soin de tout son monde, des gens, de la majorité des gens. C'est possible d'avoir un Québec qui se donne les moyens d'agir puis qui ne laisse personne derrière. C'est possible d'avoir un Québec qui voit grand pour son économie, pour son environnement, pour sa place aussi dans le monde. Comme parti politique indépendantiste, nous voyons notre place dans le monde, on n'a pas besoin que d'autres parlent à notre place. Donc, c'est possible d'avoir aujourd'hui au Québec une vision ambitieuse, parce qu'on est capables de faire de grandes choses, au Québec. On a été capables de faire de grandes choses, on est toujours capables de faire de grandes choses. Je crois en nous, je crois aux Québécois et Québécoises, et moi, je vais leur rappeler à quel point on peut se faire confiance et à quel point on peut faire de grandes choses. Et c'est ce que je compte continuer à faire avec toute mon équipe, ici, de Québec solidaire, de Québec solidaire.

Motion formulant un grief

Je m'en allais finir sur cette lancée et m'asseoir, mais j'ai oublié la motion de grief. Donc, la motion de grief face au discours de la première ministre se lit comme suit :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour sa négligence pour le maintien de nos [services publics], son manque d'ambition pour effectuer une transition économique et écologique à la hauteur des défis actuels ainsi que son désintérêt marqué pour les difficultés vécues par les locataires du Québec.»

Merci. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente : Alors, merci, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition. Votre motion, elle est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Je cède maintenant la parole à M. le chef du troisième groupe d'opposition, en lui rappelant que son temps de parole est d'une durée maximale d'une heure. Nous vous écoutons.

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : Merci, Mme la Présidente. Donc, hier, la première ministre a livré un discours avec cinq grandes priorités : le coût de la vie, l'économie, les infrastructures, la simplification des services et la protection de notre identité. Elle nous demande d'imaginer ce que seraient quatre ans de plus avec la CAQ, donc ce que seraient 12 ans de caquisme, et moi, je le réitère, je dis plutôt aux Québécois : On n'a pas besoin de l'imaginer, rappelons-nous simplement ce qu'ont été les huit dernières années avec ce gouvernement.

Posons-nous la... collectivement la question très simple : Est-ce que ça va mieux au Québec qu'il y a huit ans, au moment où la CAQ a pris le pouvoir? Est-ce que, spécifiquement pour ces cinq grandes priorités, le Québec a avancé, ou a-t-il reculé? Est-ce que les Québécois sont plus riches? Est-ce que l'économie du Québec a progressé quand on la compare aux autres pays occidentaux? Est-ce que nos infrastructures coûtent moins cher? Sont-elles mieux entretenues? Est-ce qu'il y a un seul service public qui va mieux, santé, éducation, peu importe lequel? Est-ce que le français et la culture québécoise se portent mieux qu'il y a huit ans? Est-ce que le prix des loyers et des maisons s'est amélioré? Je pourrais continuer à poser ces questions-là, mais c'est de ça dont il est question. La première ministre nous demande de faire appel à notre imagination. Moi, je demande plutôt aux Québécois de faire appel à leur mémoire tout simplement.

Et, avant de rentrer dans le vif du sujet de ces cinq grandes priorités, je veux quand même rétablir certaines choses. Non, il ne s'agit pas d'une nouvelle session parlementaire. En fait, c'est que la CAQ a mis sur pause les travaux parlementaires, cette session, à des fins de course à la chefferie, de questions à régler à l'interne. Ce n'est pas un nouveau gouvernement. Ça aussi, il faut le spécifier. C'est celui qu'on a vu, les mêmes personnes, le même gouvernement, que celui des huit dernières années, avec les mêmes ministres, les mêmes projets de loi, les mêmes politiques publiques, les mêmes priorités, mais surtout la même manière de travailler. C'est la même CAQ qui dit une chose, fait son contraire.

La nouvelle première ministre, là, il y a quelques semaines, a promis un plus petit Conseil des ministres et, quelques semaines plus tard, en fait, elle l'a augmenté, puis ce n'est pas, peut-être, la politique publique la plus structurante, mais c'est symptomatique. On ne peut que constater que la CAQ n'a pas changé d'un pouce. En fait, la seule chose qui a changé, c'est le degré de nationalisme, et ça, c'est inquiétant par la suite... pour la suite. On se rend compte que, sur la protection des champs de compétence du Québec, le ton a changé, mais c'est dans la direction davantage du Parti libéral du Québec en termes de mentalité.

Sur le fond des choses, il y a cinq priorités. Le problème qu'on a avec le discours de la première ministre, ce n'est pas dans ces... l'identification des priorités. Je pense que ce sont de très bonnes priorités. On y souscrit. On les porte d'ailleurs depuis longtemps. En fait, notre problème réside dans le fait que la CAQ a eu huit ans de pouvoir pour régler ces enjeux de société, et non seulement elle ne l'a pas fait, mais ça s'est dégradé. Donc, on se retrouve dans la situation où on essaie de réparer ses propres dégâts, et imaginez ça, là, en quelques semaines, il faudrait réparer presque huit ans où on s'est retrouvés dans la situation qui est dénoncée par la première ministre elle-même sur toutes ces thématiques-là. Ça me semble peu crédible.

Je vais donc profiter de cet exercice pour rappeler aux Québécois qu'on a des propositions, au Parti québécois, pour chacun de ces sujets-là. Au même moment, donc, qu'on fait le bilan du caquisme, on peut se poser la question : Quelles seraient des pistes de solution et des politiques publiques qui nous font avancer?

D'abord, sur la question de l'économie, la CAQ s'est vantée tout le long de son mandat de la croissance économique par habitant au Québec qui serait plus élevée que dans le reste du Canada depuis son arrivée au pouvoir, et ça, ça se fait dans un contexte où les subventions octroyées par ce gouvernement ont été substantiellement plus élevées

que durant les gouvernements précédents. Et je me souviens, en Chambre, la première ministre, alors qu'elle était ministre de l'Économie, n'hésitait pas à se vanter du nombre d'interventions, de subventions et des milliards de dollars qu'on dépensait tous azimuts. Je la cite, là : «On a fait 25 000 interventions.» Mais la vérité, c'est que le modèle économique de la CAQ, c'est celle d'une économie gonflée aux subventions, et c'est largement un échec. Ça a été démontré de toutes sortes de manières, mais j'ai récemment posé six questions à la première ministre sur ce sujet, et je veux les aborder à nouveau parce qu'elles permettent de voir si sortir le chéquier tous azimuts pendant qu'on ne construit pas de logement social, pendant que d'autres priorités créent des déceptions profondes dans la population, ce n'est pas une doctrine économique qui a fonctionné.

Donc, quelques questions, la première est toute simple : Si la doctrine économique de la CAQ, avec son bar ouvert en subventions aux entreprises, choisies au pif du ministre, était si efficace, pourquoi le Québec a-t-il enregistré une des pires croissances du PIB per capita de tout l'Occident? Quand on regarde la performance économique du Québec sous la CAQ, on constate que l'augmentation, entre 2018 et 2025, n'aura été que de 4,9 %, ce qui fait une moyenne annuelle de la croissance économique de 0,7 %. C'est parmi les résultats les plus faibles en Occident pour cette période. La CAQ va nous répondre : Mais, nous, on se compare au Canada. Mais le problème, c'est que le Canada est dernier de tous les pays de l'OCDE avec une croissance de zéro, littéralement zéro. Mais c'est... c'est grave, ensuite, pour les finances publiques, pas juste la richesse collective, mais c'est parce que l'assiette fiscale s'en trouve affectée, quand on veut financer des services par après. Donc, le Québec se situe juste au-dessus du Canada, mais complètement au fond du classement des pays d'Occident pour cette période-là.

Deuxième question sur ce bilan économique : Comment justifier les 6,4 milliards de pertes accumulées en sept ans dans le Fonds de développement économique? Perdre 6 milliards de dollars dans des mauvais investissements... Le fonds de développement économique, là, c'est le véhicule privilégié du gouvernement pour effectuer des interventions structurantes au bénéfice du développement économique du Québec, je ferme les guillemets, là, c'est comme ça qu'on nous le présentait. Moi, je vous dis que perdre 6,4 milliards dans un fonds qui est supposé stimuler l'économie, alors qu'on est à 0,7 % en moyenne de croissance par année, ça, c'est historique, Mme la Présidente, et c'est un record auquel la première ministre, alors qu'elle était ministre de l'Économie, a largement contribué.

• (15 h 40) •

Troisième question : Comment la première ministre explique-t-elle les nombreux fiascos financiers qu'elle a elle-même défendus ici et sur toutes les tribunes? Cette manie de favoriser la grande entreprise étrangère au détriment de nos PME québécoises avec des montants astronomiques, des coupures de rubans, puis toujours le mot historique qui vient avec l'annonce, parce que Northvolt, c'était historique. C'est ce qu'on nous a dit. La Baie-James, mesdames et messieurs, 710 millions de dollars de pertes. Mais si ce n'était que Northvolt, puis je ne le minimise pas, là, à 710 millions, ce n'est pas rien. Mais imaginez, Lion, c'est 227 millions, Flying Whales, c'est 55 millions, Recyclage Carbone Varennes, c'est 365 millions. On a également perdu 84 millions dans Enerkem, 100 millions dans Polycor. On pourrait continuer, là, mais on se retrouve, à la fin, avec des milliards et des milliards qui ont été perdus, au même moment où la première ministre nous dit : Heille! il faudrait vraiment investir dans le logement social, parce que le problème des dernières années, c'est qu'on n'a pas investi là-dedans. On sait que la première ministre dit vouloir réduire l'interventionnisme. Donc, c'est ce qu'elle a dit hier. L'interventionnisme, c'est justement cette manie de l'État d'octroyer, au pif du ministre, les gagnants, là, avec des chèques. Mais je rappelle qu'elle a été, en fait, plus dépensière que Pierre Fitzgibbon lui-même. Donc, si on met au prorata par mois, la ministre de l'Économie Fréchette dépensait plus en subventions que le ministre... Ah, c'est vrai, la ministre de l'Économie dépensait plus que le ministre Fitzgibbon de l'époque. Bon, merci. Rappelons que, dans Northvolt, c'est allé plus loin. La ministre de l'Économie, aujourd'hui première ministre, nous disait qu'on avait des garanties, qu'on était en très bonne position et que c'était tout à fait normal. Respectueusement, ce sont des affirmations qui, en rétrospective, de manière limpide, étaient — puis là c'est des mots parlementaires — totalement inexacts. Il y aurait d'autres mots, mais c'est le mot parlementaire, «inexactes».

Quatrième question : Comment la première ministre explique-t-elle l'échec retentissant de la réforme d'Investissement Québec? Sous la CAQ, on a abouti à un rendement de 0 % l'année dernière, et le rendement sur cinq ans a été deux fois moins élevé que celui de son équivalent fédéral, qui est la BDC. Pendant ce temps, le nombre de cadres a explosé, tout comme le nombre d'employés.

Comment expliquer la croissance... Cinquième question : Comment expliquer la croissance anémique de la productivité? Parce qu'indépendamment du PIB per capita on peut également mesurer la productivité du Québec. Bien, il y a un... un fait bien documenté par le Centre de productivité et de prospérité des HEC Montréal. Il y a quelques semaines à peine, la politique fiscale en matière d'innovation, pilotée par la première ministre elle-même, était qualifiée par ce Centre de productivité et de prospérité comme «une réforme fiscale coûteuse à l'efficacité incertaine». Qu'est-ce qui a changé, là, dans... dans l'approche, qui a fait l'objet d'un certain nombre d'études, à savoir que sortir le chéquier, non seulement n'a pas d'impact direct sur la croissance économique, les résultats sont clairs, mais il n'y a pas de résultat non plus du côté de la productivité? Ce qu'il faut changer pour cela, c'est orienter nos crédits d'impôt vers cette productivité et cette innovation-là. Ce sont des réformes que nous, on voudrait faire.

Et, finalement, dernière question sur l'économie. Après avoir défendu pendant des années que la hausse majeure, alors que la première ministre était ministre de l'Immigration, la hausse majeure des seuils d'immigration allait permettre de combler la pénurie de main-d'œuvre... Parce que c'est ce qu'on nous a dit pendant des années. C'était le discours de Jean Charest, à l'origine, mais ça a été repris par la ministre de l'Immigration de l'époque, aujourd'hui première ministre. On nous disait que ça réglerait la pénurie de main-d'œuvre. Comment justifie-t-elle que sa politique migratoire du toujours plus, alors qu'il y a... Comment elle le justifie, alors qu'aujourd'hui on est toujours en pénurie de main-d'œuvre? Pourquoi cette perte de contrôle sur l'immigration temporaire n'a eu aucun effet sur la pénurie de

main-d'oeuvre? Qu'est-ce que ça dit sur cette politique économique? Et qu'est-ce que ça dit lorsque, de son aveu propre, on a désormais des enjeux importants en matière de logement, notamment, et de manière prépondérante, si on en suit, par exemple, les travaux de l'économiste Pierre Fortin? Mais la première ministre elle-même nous disait : Oui, c'est lié à la hausse importante de l'immigration. C'est ce que son prédécesseur premier ministre a dit à... à d'innombrables reprises. Donc, quelle conclusion tirer des politiques, également, économiques sur le plan de l'immigration, lorsque la première ministre était ministre de l'Immigration? Qu'est-ce qu'on tire de ça comme bilan économique de huit ans de caquisme? La vérité, c'est que tous les indicateurs économiques nous montrent de mauvaises politiques, une stagnation, un immobilisme. Et c'est ça, la réalité qui nous oblige à changer assez drastiquement d'approche.

Donc, un gouvernement du Parti québécois s'engage aux choses suivantes en réaction à ces constats : une réduction historique du fardeau fiscal des entreprises; prioriser nos PME québécoises dans la distribution des blocs d'énergie d'Hydro-Québec, donc il n'y aura plus de tapis rouge pour des multinationales suédoises ou autres pendant que nos PME sont dans l'incertitude d'avoir l'énergie pour leur croissance ou pas; rendre non imposables les revenus des nouvelles exportations des entreprises afin de diversifier nos marchés; réduire massivement la paperasse et la bureaucratie inutiles, parce que cette bureaucratie, elle a augmenté au cours des dernières années; on veut des crédits d'impôt, comme je le disais, orientés sur la productivité et non pas sur le nombre d'emplois créés, parce que nous ne sommes pas dans une situation où l'indicateur devrait être le nombre d'emplois, mais bel et bien voir comment on peut faire des gains de productivité et d'innovation; on veut également abolir toutes les barrières fiscales qui compliquent le rachat d'une entreprise, parce qu'on a des pertes importantes en productivité, lorsqu'une entreprise saine du Québec ne trouve pas preneur et s'effondre, finalement, ça, ça influence beaucoup notre richesse et notre productivité; et finalement encourager fiscalement la robotisation et l'automatisation; on parle aussi de l'implantation de l'intelligence artificielle pour améliorer la productivité. Donc, ce... ce sont parmi nos engagements et nos priorités, et on voit que c'est un changement de cap assez substantiel avec les politiques de ce gouvernement depuis maintenant près de huit ans.

Sur les questions, deuxième point, d'identité et d'immigration, c'était, donc, une autre thématique abordée par la première ministre, sur cette question comme tant d'autres, je pense qu'on doit voir la différence entre le discours de la CAQ et ce qui s'est produit.

Je veux d'abord rappeler certains faits sur ce sujet. Fait indéniable, sous la CAQ, nous avons vécu le pire déclin du français de notre histoire, et ça, ce sont des... tous les indicateurs nous le donnent, là. Prenez-le sous l'angle du français au travail, comme langue parlée dans l'espace public ou langue parlée à la maison, prenez-le comme langue de consommation culturelle, toutes les études indiquent qu'on est en déclin, et ce déclin, il a eu lieu au cours des dernières années. Je vous fais... je fais référence au Commissaire à la langue française là-dessus, qui l'a démontré.

En matière de langue, donc, on ne doit pas seulement tenter de freiner le déclin parce que le déclin a déjà eu lieu dans les dernières années. On doit tenter d'inverser la courbe sur le français, et, dans les années 90, fait intéressant, avec des seuils de 35 000 par année, le français a même progressé à Montréal à l'époque. Il était en légère progression. Personne ne parlait de crise du logement, bien évidemment. J'ai déjà loué un appartement pour 536 \$ au centre-ville de Montréal. Ça n'existe plus, je vous le confirme, mais il faut voir ce qui s'est produit en quelques décennies, en si peu de temps. On a un recul du français qui est mesuré de toutes les manières possibles, cette inabordabilité du logement, et on doit donc avoir le courage d'agir en matière d'immigration, mais pas seulement : il y a la question des institutions d'enseignement supérieur également.

Comme plusieurs autres enjeux, donc, vous comprendrez notre surprise de voir que la loi... la loi 1 de cette séquence politique, pour une nouvelle première ministre, aura été de renouveler une clause dérogatoire un an à l'avance en sachant que ce qu'on vient de faire, c'est confirmer le statu quo, et que nous savons tous que le statu quo, c'est le déclin qui est mesuré. Donc, un gouvernement du Parti québécois va appuyer des mesures beaucoup plus fortes, va aller de l'avant avec des mesures comme la loi 101 au cégep, instaurer une épreuve uniforme de français obligatoire pour tous.

• (15 h 50) •

Sur la culture, encore une fois, je pense qu'on a le devoir d'en faire davantage. Je reconnais les efforts du gouvernement dans cette matière-là, mais il faut comprendre dans quoi on est en ce moment, c'est des géants du Web qui n'ont pas de considération, un gouvernement fédéral qui négocie sans nous, démontre de toutes sortes de manières qu'il n'est pas intéressé par le sort de la francophonie au sein du Canada. Nous ne sommes que 2 % de francophones dans toute l'Amérique du Nord. C'est un océan qui a lieu en langue anglaise, et nous sommes la goutte d'eau là-dedans. Nous vivons littéralement à la porte de l'empire culturel le plus influent et le plus pesant des temps modernes et il faut en être conscients. Ce sont... c'est une bataille à armes inégales. Et là-dessus j'ai toujours pensé qu'il n'y aura pas de salut tant qu'on n'aura pas les pleins pouvoirs sur ces questions-là, et le mandat de ce gouvernement aura au moins permis de démontrer que, sans notre indépendance, il y a des demandes légitimes qui se font, puis la réponse, c'est des... ce sont des refus qui ont un impact épouvantable sur cette culture québécoise qui est unique et qui a une valeur.

Donc, un gouvernement du Parti québécois va miser sur une culture québécoise plus présente dans nos classes, des oeuvres communes à lire pour tous les jeunes Québécois, miser sur une meilleure diffusion du contenu québécois de... à tous les niveaux et miser sur l'indépendance du Québec, puis en sachant que ce gouvernement fédéral, sur le plan linguistique comme culturel, n'est pas notre allié. Il nous réserve, en fait, le même sort qu'il a réservé à tous les francophones dans toutes les autres provinces canadiennes, et les chiffres sont assez éloquentes à ce niveau-là sur quelques décennies.

Finalement, sur l'immigration, je veux rappeler quelques faits. Le gouvernement de la CAQ, sous la politique pilotée par l'actuelle première ministre lorsqu'elle était à l'Immigration, aura été le plus immigrationniste de l'histoire du Québec, en tout cas, du dernier siècle. Il faudrait revoir si, au XIXe siècle... mais, encore là, en termes de nombre de personnes en chiffres absolus, il n'y a pas de doute, jamais le Québec n'aura accueilli autant de nouveaux arrivants en si peu de temps que sous ce gouvernement. Nous avons accueilli autant de personnes sous la CAQ que lorsqu'on fait

l'addition de tous les nouveaux arrivants entre la Révolution tranquille de Jean Lesage jusqu'à Philippe Couillard. J'ai vu l'échange entre la cheffe du deuxième groupe d'opposition et la première ministre, là, mais prenez la mesure de ce chiffre-là. Pas surprenant qu'on a des... qu'on ait des défis par la suite en termes de logement. C'était le sujet d'aujourd'hui dans cet échange.

Et, à nouveau, si on se compare aux pays de l'Occident, c'est comme pour l'économie, on aura été un des endroits les plus immigrationnistes de l'Occident, à part le Canada. Donc, on arrive juste deuxième dans le classement. Et le résultat, bien, il était annoncé à l'avance. Jamais le français n'aura autant décliné, pire... la pire crise du logement depuis très longtemps et des services publics qui peinent à s'adapter à un choc démographique. Parce que c'est ça que c'est. Il y a une question de nombre qui crée un choc sur la capacité d'adaptation de la société.

Et le prédécesseur de l'actuelle première... première ministre nous avait promis, à ce niveau-là, de corriger le tir avec un mandat fort. Et je me souviens très clairement, lors de la dernière campagne électorale : Donnez-moi un mandat fort et j'obtiendrai tous les pouvoirs en immigration. Donc, ce gouvernement ne peut pas nier la légitimité de vouloir décider par nous-mêmes. C'est ce que... c'est ce que le... le prédécesseur de la première ministre actuelle promettait de faire. Il a même parlé d'un référendum en immigration. Et le bilan, bien, il est là : il n'a pas eu lieu, il ne s'est rien passé, puis on n'a toujours pas ces pouvoirs-là, même si c'était une question de survie de la nation.

Donc, on est pris dans un modèle qui nous est imposé par le fédéral. Et j'insiste sur ce point-là. À la décharge du gouvernement actuel, ce sont des décisions antidémocratiques, si on regarde ce qui a été discuté et décidé en cette enceinte. Ce sont des décisions qui viennent d'un autre Parlement, qui ne... qui n'est pas le nôtre et qui ne correspond pas à la volonté démocratique des Québécois. On a présentement... On s'est... on s'est approchés de près de 600 000 immigrants temporaires, là, on est peut-être autour de 550 000 temporaires sur le territoire, c'est une augmentation qui a été fulgurante. Et les Québécois, la vérité, c'est qu'ils n'ont pas été consultés. Puis les tentatives du prédécesseur de l'actuelle première ministre n'ont pas donné de résultat. Il n'y avait pas d'écoute.

Donc, la réalité, c'est que la CAQ a échoué à reprendre le contrôle de la planification de l'immigration des mains du fédéral. Et donc elle a, par le fait même, échoué à ses propres promesses. Parce qu'on nous avait promis, rappelez-vous, d'en prendre moins pour en prendre soin. Ensuite, on nous avait dit que dépasser 50 000 personnes par année, ce serait suicidaire. Des mots qu'on peut... pour lesquels on peut réfléchir si c'était le bon mot de... le bon choix de mots, mais, quand même, on ne peut pas aller plus loin en termes de décibels sur une affirmation. Comment est-ce qu'on peut faire l'inverse après et être devant la période où le gouvernement qui aura été le plus immigrationniste de notre histoire?

Les étudiants étrangers ont pratiquement doublé sous la CAQ. Le PTET, donc le volet de travailleurs étrangers temporaires que Québec contrôle. Mais, sous la CAQ, il est passé de 17 000 à 80 000 ou 90 000, dépendamment des chiffres les plus récents. Ça, c'est l'action du gouvernement qui faisait du recrutement partout dans le monde en faisant des représentations, des fois des promesses, comme quoi ça se transformerait en une... un statut non pas de temporaire, mais de permanent. Et, lorsque je suis intervenu et j'ai demandé à l'actuelle première ministre, alors qu'elle était à l'Immigration... je lui ai dit : Urgemment, il faut une planification du nombre de temporaires qui viennent sur le territoire, elle m'a vraiment répondu que c'était impossible de placer des seuils sur l'immigration temporaire parce que ce serait une économie planifiée, ce qui est une référence au communisme, là, ou au système très socialiste qui tente de contrôler l'économie par voie étatique. Ce qui était évidemment inexact, erroné, parce que, pas longtemps plus tard, ce gouvernement a tenté de se raviser et de mettre un plafond sur le nombre de temporaires, mais on était déjà rendu à 600 000. Quand on est... intervenu, on était à mi-chemin dans cette progression-là, fin de non-recevoir et incompréhension, même, de la part de la première ministre aujourd'hui, alors à l'Immigration, incompréhension de ce qui se passait et du sujet.

Donc, plus récemment, la première ministre, pour justifier, d'une certaine manière, sa perte de contrôle sur les temporaires alors qu'elle était à l'Immigration, s'est dotée d'une clause grand-père très, très élargie qui ne concerne pas que ceux à qui on a fait une promesse. De sorte qu'on pourrait toucher jusqu'à 145 000 personnes, des dires de son propre ministère, qui pourraient devenir permanents. Mais ça, c'est plusieurs années d'immigration devant nous pour lesquelles on a... le sort en est déjà jeté.

Donc, au final, Mme la Présidente, dans toutes les catégories d'immigration, la CAQ aura établi de nouveaux records, à des niveaux où même le Parti libéral du Québec n'a jamais osé aller. C'est donc ça, malheureusement, le bilan de la CAQ, en partie en raison d'un régime fédéral qui a agi de manière antidémocratique, certes, mais c'était quand même la doctrine du gouvernement d'être fédéraliste puis de dire que le fédéral, la relation avec le fédéral fonctionnerait. Le bilan, maintenant, donc, appartient au gouvernement en ce sens là, et le Parti québécois, devant ça, devra remédier à la situation. Donc, réduire de moitié l'immigration temporaire sur le territoire, des seuils de 35 000 permanents acceptés par année, ce qui est le seuil historique qui fonctionnait à l'époque. Et on a un plan, là, de plusieurs pages et de 240 notes de bas de page, donc ceux qui s'intéressent à ce sujet-là, c'est disponible en ligne.

Un mot, maintenant, sur les infrastructures, parce que, ça aussi, c'est une priorité de la première ministre. De tous les sujets, c'est probablement l'une des plus grandes catastrophes, au Québec, dans les dernières années. On n'en parle pas assez, mais, en quelques années à peine, nous avons perdu, collectivement, le pouvoir de livrer de l'infrastructure, parce que les coûts ont tellement explosé, ont tellement augmenté par rapport à l'inflation que le PQI, donc le Plan québécois d'infrastructures, n'arrive plus à suivre. Ça coûte trop cher. J'entendais, hier, la première ministre nous dire qu'il fallait couper moins de rubans. Je suis d'accord. Oui, il faut aller en maintien des infrastructures existantes, mais c'est quand même curieux qu'elle nous parle, dans le même discours, du troisième lien. Je ne sais pas on est rendus à combien de milliards pour ce tunnel-là, là? J'ai été étonné qu'on veuille faire une troisième campagne électorale, du côté du gouvernement, sur le troisième lien. Et donc, la question que je me pose, c'est : Où était-elle, durant ces huit dernières années, lorsque la CAQ a laissé dépérir nos infrastructures? On est rendus à 45 milliards en déficit de maintien des actifs, ce qui est vraiment un bilan très lourd à porter, et, parmi les autres constats, bien, c'est moins de concurrence dans les

appels d'offres. Donc, si on essaie de s'expliquer pourquoi, au Québec, ça coûte si cher construire par rapport à d'autres endroits en Amérique du Nord, premier indice : lorsque la CAQ arrive au pouvoir, donc, le chiffre que j'ai est en 2019, il y avait, en moyenne, 4,7 appels d'offres par soumission... soumissionnaires par appel d'offres, donc quatre ou cinq compagnies qui font une offre pour obtenir le contrat. Et le plus récent chiffre, après huit ans de caquisme, on est rendus à une moyenne aussi basse que 2,6. Qu'est-ce que ça veut dire, moins de concurrence? Ça veut dire des prix plus élevés, là, c'est le principe de base, à ce niveau-là, donc, il n'y a tout simplement plus assez de concurrence pour les ouvrages publics. Quand on va voir l'industrie de la construction pour dire, essentiellement : Pourquoi ça coûte si cher? On nous répond : Le cadre réglementaire est plus lourd que jamais. Venant d'un gouvernement qui a été élu comme... principale promesse, en passant, de réduire la bureaucratie et la lourdeur administrative, on nous répond, et je pense que c'est un argument qui se vaut : S'il y a trop d'étapes, trop de bureaucratie, bien, ça augmente le risque et ça augmente les coûts pour chaque projet.

• (16 heures) •

L'augmentation des exigences gouvernementales, au cours des 10 dernières années, entraîne des coûts supplémentaires estimés entre 900 millions et 1,5 milliard par année pour le milieu municipal seulement. Donc, c'est une augmentation totale des coûts qui est substantielle. Et c'est lorsqu'on se compare à l'Ontario, et je vais m'ennuyer du prédécesseur de la première ministre parce qu'il aimait beaucoup parler d'Ontario, lorsqu'on se compare à l'Ontario, puis on se demande : Mais combien coûte une école, au Québec, par rapport à la même école en Ontario? On se rend compte que c'est deux, trois, parfois quatre fois plus cher pour la même école au Québec, et ces comparables-là sont vraiment inquiétants. Même chose pour le coût d'un lit d'hospitalisation au Québec, c'est à peu près trois, quatre fois plus élevé que dans les pays européens comparables. Donc, en gros, ce que ça veut dire, c'est que nos projets récents, là, comme le CHU de Vaudreuil-Soulanges, quand on les compare aux mêmes projets en France, en Belgique et en Suisse, bien, on se rend compte qu'on a moins de chambres, puis on a, dans les projets européens, trois, quatre fois plus de blocs opératoires avec moins de superficie et des coûts de construction qui ont été beaucoup plus élevés.

Si on va, par exemple, sur les aqueducs, le coût de construction de 1 km d'aqueduc, entre la période 2015 et 2025, a augmenté de 88 %, et 80... et la moitié de ça, environ, est attribuable aux exigences réglementaires qui s'accumulent ou qui s'empilent. Si on prend l'exemple de la productivité du secteur de la construction, il a diminué de 2,7 % entre 2015 et 2025. Là aussi, il y a une régression. Donc, essentiellement, devant des coûts qui n'ont pas de bon sens, la réaction du gouvernement n'a pas été d'agir sur les causes, mais ça a été aussi d'augmenter le nombre de projets en attente dans le PQI. Puis je me souviens d'échanges assez mémorables où on nous disait : Il n'y a jamais eu autant d'argent dans le PQI, jamais eu autant de projets. Mais c'est parce que c'est le symptôme, que les projets ne lèvent pas de terre, ils sont pris dans la file d'attente. Pourquoi? Parce que ça coûte trop cher par projet. Donc, il y a eu un grand nombre de projets annoncés, mais plusieurs d'entre eux n'ont finalement pas eu lieu. Puis ça aussi, ça fait partie des enjeux de confiance par rapport à un gouvernement qui dit une chose puis ne le fait pas ou fait l'inverse après.

Quelques exemples à ce niveau-là. Le tramway de l'Est, en 2020, on l'évaluait à 10 milliards puis, au printemps 2023, on en fait une évaluation de 36 milliards. Le troisième lien, il a au moins doublé, là, moi, je soupçonne qu'il a plus que doublé. Mais, au début, on nous... on nous vendait ça à 6 milliards, ensuite 12 milliards. On peut peut-être faire un pool ici, savoir on est rendu à combien, mais c'est probablement autour de 16, 17, 18. Ce n'est pas normal. Je prends une gorgée.

Le tramway de Québec, il était à 3 milliards, puis on pense qu'il en coûte autour de 12 aujourd'hui, puis on n'a pas abouti. Le pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, dans ma circonscription, c'était 1 milliard, on est presque rendu à deux. Le pont de l'île d'Orléans, il était à 400 millions il y a 10 ans, et ça a coûté 2,75 milliards, sept fois plus, sept fois plus. Mais c'est... c'est ça, les ratios des dernières années. Le même projet, à l'arrivée au pouvoir de la CAQ, quelques années plus tard, c'est des ratios de deux, trois, quatre, cinq, sept, 10 fois le prix d'origine. Ce n'est pas normal. Il se passe quelque chose.

Donc, j'en passe, là, des exemples, il y en a plein, mais toute cette tergiversation, la bureaucratie, il y a aussi les changements d'opinion et de direction du gouvernement qui créent un cadre plus incertain, a amené une perte de contrôle totale sur les coûts.

Donc, un gouvernement du Parti québécois va mettre de l'ordre dans tout ça avec les mesures suivantes... suivantes, pardon : prioriser les maintiens des actifs, donc moins de coupage de rubans, ça semble être la nouvelle orientation de la première ministre pour les prochaines semaines; permettre aux entreprises de déposer des contre-offres en réponse à des appels de projets du gouvernement, donc les entreprises pourront participer à réduire les coûts; alléger les plans et devis soumis dans les appels de projets pour laisser plus de liberté, plus de liberté d'exécution, de modification, de liberté dans le choix des matériaux aux soumissionnaires; maximiser le bassin de soumissionnaires potentiels, donc il va falloir favoriser la concurrence par tous les moyens; favoriser la participation, donc, de PME aux travaux publics en changeant les exigences, parce qu'évidemment, si les projets requièrent de très grands joueurs et qu'il y a très peu de ces gros joueurs-là au Québec, bien, la conséquence, c'est l'absence de concurrence; harmoniser le code de bâtiment dans l'ensemble du Québec pour faciliter la reproductibilité des modèles d'infrastructures publiques; alléger le fardeau administratif, j'en ai parlé; simplifier ou supprimer certaines des étapes à l'aboutissement d'un projet; et, finalement, rétablir la constance et la fiabilité de l'État comme donneur d'ouvrage. En d'autres mots, si on dit : On fait le tramway ou on fait tel l'hôpital, on ne peut pas changer d'idée cinq fois et s'attendre que ça n'ait pas d'impact sur les prix. Et ça, c'est sans compter le nombre d'études inutiles pour lesquelles on a dépensé sans compter, là : le REM de l'Est, le troisième lien, le tramway, étude par-dessus étude, souvent pour faire semblant de faire quelque chose pendant qu'il ne se passera rien. Ça a coûté des centaines de millions au total.

Un mot sur le coût de la vie. C'était la raison d'être de la CAQ. Souvenez-vous, en 2018, on nous disait qu'on remettrait de l'argent dans le portefeuille des Québécois. Eh bien, le portefeuille des Québécois a des nouvelles pour ce gouvernement. La question est simple : Est-ce qu'aujourd'hui les Québécois, concrètement, en ont plus dans leur

portefeuille à tous les niveaux, là? Donc, une fois qu'on a payé une épicerie qui est hors de prix, que le loyer a explosé ou que l'hypothèque n'a pas de bon sens puis qu'on est devant des pressions à la pompe et à plusieurs autres endroits, là, qu'est-ce qu'il reste véritablement, dans le portefeuille des Québécois, à la fin de tout ça? Est-ce que leur argent vaut plus qu'en 2018 par rapport au coût de la vie? Est-ce qu'ils ont davantage d'argent pour des loisirs ou quelque chose de... en dehors des besoins vitaux, là? À la fin du mois, est-ce qu'ils ont plus de cet argent-là ou est-ce qu'il n'en reste plus? Poser la question, c'est y répondre. C'est limpide comme constat.

Premièrement, le prix des maisons et des loyers a doublé. Donc, évidemment que c'est un gros poste de dépense. Donc, le foyer moyen, supposons qu'il avait, dans son budget, entre 15 % et 25 % d'alloué à l'habitation, quand son budget est rendu à 40 %, 45 % alloué à l'habitation pour la même maison ou le même appartement, évidemment qu'il n'en reste plus à la fin du mois pour le reste. Et ça, ça veut dire que ça nous a coûté très cher, dans un premier temps du côté du gouvernement, de nier la crise du logement, et ça, on l'oublie, mais la séquence a commencé par la négation de la crise du logement du côté du gouvernement. Il faut le rappeler, parce qu'on en a perdu, du temps avec un gouvernement qui nous disait qu'il n'y avait pas de crise du logement. Il faut vraiment ne pas être en maîtrise de son dossier pour avoir répondu quelque chose de la sorte, alors que c'était limpide et évident.

Et, après avoir nié, donc, bien là on a... on nous a parlé beaucoup, beaucoup de construction grâce au privé, mais le nombre de logements qu'on aura réussi à sortir n'a rien de reluisant, surtout en proportion de l'enjeu dont je vous parlais tantôt, c'est-à-dire l'immigration, l'immigration temporaire. Je vous donne l'exemple de 2023, qui est vraiment frappant. Durant cette année-là, on aura accueilli, au Québec, 230 000 nouvelles personnes sur le territoire. Combien de logements, Mme la Présidente, avons-nous bâtis cette année-là? 35 000. Donc, on n'a pas besoin de faire même son cours de cégep, là, sur l'offre et la demande pour comprendre que non seulement on avait des niveaux d'immigration historiques qui mettaient une pression sur le logement, mais, du côté du logement qu'on était capable de sortir, on était à des années-lumière de ce qu'il fallait pour rencontrer cette demande-là. La résultante, c'est qu'on a confisqué à toute une génération le rêve de devenir propriétaire. Et moi, je pense que c'est dangereux, parce que c'est un bris du contrat social, lequel peut amener une forme légitime de colère dans cette génération-là. Ça fait longtemps qu'on n'a pas vu ça, l'Occident, et le Québec spécifiquement, dans les... dans chacune des générations, a été bâti sur l'idée que la prochaine génération aura mieux et sera plus riche que la précédente. Si on inverse ce principe-là, les phénomènes démocratiques et sociaux qui vont découler de ça ne sont pas à être sous-estimés, de mon point de vue.

Puis là, bien, mettez là-dedans qu'on est dans la pire inflation alimentaire des pays du G7, juste pour vous donner une idée, là, pour une famille de quatre, en 2026, on parle d'une hausse du coût du panier d'épicerie de 27 % plus élevée qu'il y a cinq ans. Donc, tout le monde le voit, tout le monde le ressent, puis il y a toujours cet écart à la pompe, entre nous et nos voisins, qui est amplifié par des conflits géopolitiques sur lesquels on n'a pas de contrôle, certes, mais qu'on est obligé de nommer dans le sens où ça se peut qu'il y ait d'autres conflits géopolitiques, là. Est-ce que le prix de l'essence puis du pétrole va diminuer dans les prochaines années? Moi, je ne parierai pas là-dessus. Mettez ça ensemble, là, puis c'est un cocktail assez dangereux et inacceptable pour plusieurs familles qui sont coincées.

• (16 h 10) •

Et ce que propose le Parti québécois vis-à-vis ça, c'est de rétablir l'offre et la demande en matière de logement, donc jouer sur les deux côtés. Il y a toujours ce débat, là, assez bizarre, où on tente soit d'éluder, chez certains partis, que la hausse soudaine de la population a eu un effet sur le prix du logement. C'est évident, ça a été documenté, puis, des fois, bien, on élude l'autre côté, on ne parle que de la demande puis on ne parle pas de l'offre, parce qu'on a été... on n'a pas été bon sur l'offre de logement, particulièrement l'offre de logement social.

Donc, nous, on veut agir dans cette matière-là en augmentant le logement social. Ça veut dire aussi d'éliminer les barrières bureaucratiques, la surréglementation dans le secteur dans l'espoir, avec les villes, de sortir davantage de logements pour rétablir la situation le plus rapidement possible. On a un plan complet sur l'accès à la propriété, parce que je pense qu'on doit envoyer un signal très clair et très rapide auprès des jeunes qu'on ne les laissera pas tomber là-dedans et qu'on va retourner à quelque chose d'équitable.

Sur le gaz, on s'est engagé à tendre vers une diminution, une harmonisation vers le prix de l'Ontario. Donc, au moins, faire un effort pour que l'écart soit... se rétrécisse au niveau du prix du carburant. Sur l'inflation alimentaire, mon collègue député d'Arthabaska a déposé un plan complet pour favoriser la concurrence dans ce secteur-là, réduire l'inflation alimentaire, notamment à travers le mandat qu'on se donne d'attirer des nouveaux joueurs, de restreindre, voire abolir, dans certains cas, les clauses de contrôle de propriété dans le secteur de l'alimentation, qui sont des clauses essentiellement pour nuire à la concurrence. Et, de manière générale, bien, c'est un secteur qui est très mal et trop réglementé. Donc, peut-être qu'en revoyant la réglementation, on va atteindre certains objectifs sur le prix du panier également. Mais ça me semble être des priorités absolument fondamentales, et le bilan de la CAQ ne changera pas dans les prochaines semaines. Donc, on est prêt à collaborer, mais il ne faut pas se faire d'illusions et ce n'est pas comme si, en cette enceinte, au cours des huit dernières années, les points que je fais là, c'est notre première discussion sur le coût de la vie, là. Donc, il y aura un bilan aussi à faire du côté du gouvernement.

Le dernier point, ce sont les services publics. Donc, je vous poserais la question simplement : Qui, au Québec, pense sincèrement que ça va mieux, en matière de services publics, qu'il y a huit ans? Je pense que je peux arrêter ma... mon intervention là, là.

Puis je rappelle quelques-unes des promesses qui ont permis à cette formation-là d'accéder au pouvoir. Donc, on promettait 90 minutes de temps d'urgence... de temps d'attente aux urgences. C'est difficile de dire ça sans esquisser un sourire, mais pas parce que c'est drôle. On a dit aussi qu'il y aurait un... un médecin de famille pour tous. Il y avait plein d'engagements qui n'ont pas eu lieu. Et la réalité, c'est que près de 370 000 Québécois ont quitté les urgences sans avoir vu un médecin l'an dernier. Puis il y a des fois où on peut le justifier, là, c'est-à-dire ce qui n'est pas urgent, mais

plusieurs de ces cas, ce sont des situations considérées comme urgentes ou semi-urgentes. Le temps d'attente, en moyenne, au Québec en ce moment, est de six heures. Il y a des Québécois... Il y a moins de Québécois avec un médecin de famille en ce moment qu'en 2019, donc on est passés de 82 % des Québécois à 72 % des Québécois. Puis là on vient de donner 500 millions aux médecins spécialistes, alors qu'on promettait de mettre fin à leur incorporation et de vraiment imposer un nouveau mode de rémunération, lequel, finalement, ne donne lieu à rien de concret, là, donc.

J'ai des statistiques aussi sur les places en garderie, sur toutes sortes d'autres indicateurs, mais, lorsque la première ministre nous parle, hier, de simplifier les services, je rappelle que, malheureusement, la CAQ nous a parlé de faire le ménage, de couper dans le gaspillage de l'État puis, finalement, elle s'est trouvée à faire tout son contraire : une augmentation de la taille de la bureaucratie. Et ça, je suis revenu souvent là-dessus, mais je pense que c'est un des enjeux qu'on a en ce moment. Ces services dont je vous parle ne vont pas dans la bonne direction parce que nos fonds publics vont dans des contrôles de l'appareil de l'État, qui se traduisent par 24 % d'augmentation de la taille de l'État, pendant que la population a crû par 9 %. Donc, vous comprenez que, si nos ressources vont en contrôle puis en paperasse, bien, forcément, il ne va pas en services, en professionnels qui livrent le service.

Donc, je... plusieurs engagements, là, de la CAQ qui n'ont pas été respectés, je passe rapidement, mais on s'est rendu, bref, à un point où même le Protecteur du citoyen a dit que l'État québécois était devenu tellement lourd et rempli de contrôles bureaucratiques qu'on en était devenu à déshumaniser les services publics. Et promenez-vous auprès de tous les professionnels, éducation, santé, communautaire, c'est exactement ça qu'ils vont vous dire : J'aimerais ça faire ce pour quoi j'ai été formé, j'aimerais ça remplir la mission qu'on m'a confiée plutôt que de remplir des projets... des appels de projets puis de la paperasse de reddition de comptes, qui occupent une proportion ahurissante de mon temps.

Donc, nous, au Parti québécois, on croit à la bonne gestion des finances publiques. Ça implique que nos finances soient utilisées directement à des services à la population et non pas à des contrôles bureaucratiques à outrance qui cherchent à, finalement, protéger l'image du gouvernement à travers des contrôles. Je pense qu'il va falloir décentraliser et faire beaucoup plus confiance aux professionnels qui livrent le service pour libérer des sommes, lesquelles devront servir à rehausser le niveau de service.

Concrètement, ça signifie qu'on va recentrer l'action de l'État sur ses missions fondamentales : soigner notre monde; éduquer nos jeunes; garantir à tous les citoyens une société sécuritaire, parce que ça aussi, c'est un enjeu pour lequel la population vous dirait qu'on ne va pas dans la bonne direction; protéger nos jeunes aussi de plusieurs périls qui n'étaient pas là il y a 10, 15 ans. Ça veut dire aussi de faire des choix difficiles sur les missions périphériques de l'État, c'est-à-dire que, si une mission n'est pas parmi les missions essentielles pour lesquelles on ne remplit pas les attentes de la population, il va falloir couper ailleurs, parce que les ressources, l'assiette fiscale, surtout avec la croissance économique anémique qu'on a connue, elle ne s'améliore pas. Donc, on devra faire ces choix-là.

Réduire les contrôles administratifs veut dire réduire la bureaucratie mais aussi décentraliser, c'est... ce sont les origines du Parti québécois, décentraliser au profit des régions, notamment, décentraliser la décision plus proche des... de l'action et non pas loin, dans des tours à bureaux. Nous allons mettre fin au plus grand gaspillage de fonds publics de toute l'histoire.

De tout ce que je viens de vous nommer, là, s'il y a une chose à retenir, c'est que le pire gaspillage n'est pas celui de ce gouvernement, il est bien le fait du gouvernement fédéral. Puis on passe énormément de temps, au Québec, à parler du gaspillage ici, à l'Assemblée nationale, mais, somme toute, les indicateurs n'ont rien à voir avec le degré d'inutilité, de doublages et de gaspillage qu'on voit à Ottawa. Récemment, je voyais des travaux parlementaires à Ottawa où on parlait du coût des soupers, des dîners et des déplacements du premier ministre du Canada, Mark Carney. Si ça, ça avait lieu dans le gouvernement actuel ou dans un gouvernement du Parti québécois ou du Parti libéral, peu importe, jamais, jamais le gouvernement ne survivrait. De la même manière qu'on a parlé de SAAQclic, on a fait une commission d'enquête, ça a coûté 1,2 milliard, regardez ce qui est arrivé quand il y avait 6 milliards de gaspillés dans exactement les mêmes circonstances à Ottawa. Ça, c'est drôle, ça n'a pas l'air à intéresser, c'est comme si on n'en parle pas. C'est ça, la conséquence de ne pas être maîtres chez nous. La moitié de nos impôts s'en vont à un endroit où il y a bien plus de gaspillage que tout ce que j'ai pu nommer en une heure de discours. Donc, je laisse ça pour la réflexion de mes collègues fédéralistes. L'indépendance du Québec sera la plus grande opération de réduction de la bureaucratie, d'élimination du gaspillage et des doublages inutiles, des chevauchements que nous aurons jamais connue.

Donc, Mme la Présidente, en 45 minutes, j'aurai fait le tour des priorités de la première ministre essentiellement pour démontrer que, bien que ce sont les bonnes priorités, ce sont des priorités qui ont été amplement discutées, pour lesquelles on est intervenus souvent et pour lequel ce sera très difficile d'avancer l'idée qu'il ne s'est rien passé depuis sept ans et demi, il faut un peu comme l'oublier de notre mémoire, et que ceci est un nouveau gouvernement. Je regarde les gens, là, puis je ne pense pas me tromper, je n'ai pas de problème de verres de contact, je pense que ce sont les mêmes personnes et je pense que c'est pas mal les mêmes politiques publiques. Donc, ce n'est pas un nouveau gouvernement et ce n'est pas une nouvelle session. C'est plutôt une mission très, très périlleuse de tenter de faire, en quelques semaines, ce que ce gouvernement s'est engagé à faire en deux mandats.

Et là l'heure des bilans arrive. Et, là-dedans, notre engagement, c'est de mettre de l'avant et de mettre en place, si jamais les Québécois le décident, les solutions qu'on aura défendues pendant sept, huit ans, des fois aussi des avertissements qu'on a lancés, qui n'ont pas été entendus puis pour lesquels on a réagi tardivement, mettre de l'avant ce programme-là, si c'est la volonté des Québécois d'opter pour un changement. Alors, ce sont mes observations, Mme la Présidente. Merci pour ce temps.

La Présidente : Je vous remercie, M. le chef du troisième groupe d'opposition. Maintenant, je reconnais pour sa prise de parole la députée d'Abitibi-Ouest. Nous vous écoutons.

Mme Suzanne Blais

Mme Blais : Merci. Merci, Mme la Présidente. Il y a eu beaucoup de changements au gouvernement dans les dernières semaines : une nouvelle cheffe, une nouvelle première ministre, un nouveau Conseil des ministres et surtout un nouveau souffle. C'est tout un honneur pour moi de me lever en cette Chambre pour vous apporter la perspective de nos régions sur la nouvelle direction que prend notre gouvernement.

• (16 h 20) •

Tout d'abord, un incontournable, le nouveau Conseil des régions. La première ministre a fait preuve de leadership en créant une nouvelle instance qui sera dirigée par mon collègue de Chapleau, qui a été nommé ministre délégué des Régions. À titre de membre du Conseil des régions, je peux vous dire qu'il y aura une réelle volonté de comprendre nos réalités au sein du gouvernement. Notre rôle, c'est d'assurer que notre voix est entendue et respectée. Parce que la réalité d'un citoyen d'Amos n'est pas la même qu'un citoyen de Gaspé, ou de Mont-Laurier, ou de Saint-Joseph-de-Beauce. Nos économies et nos modes de vie sont parfois très différents, et il faut adapter la réalité.

Une chose que nous avons en commun, c'est que nous sommes tous Québécois, et ça, la première ministre le comprend bien. Ce Conseil des régions est la preuve parfaite. Depuis 2018, on a fait du chemin. On a prouvé que nous étions réellement le parti des régions. Seulement dans ma circonscription, on a eu plusieurs avancées comme des nouvelles écoles à La Sarre, La Motte ainsi que les travaux de construction du CHSLD de Macamic. Maintenant, imaginez ce qu'on va accomplir avec un Conseil des régions composé de 18 élus, un député qui siège directement au Conseil des ministres.

Ce ne sera pas une surprise si je vous dis que notre première ministre est très active dans les dernières semaines. Les Québécoises et les Québécois sont choyés d'avoir comme leader une femme dynamique, inspirante et surtout à l'écoute. Elle est à l'écoute des patients. 700 millions ont été alloués à la modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Les citoyens de l'est de l'île auront bel et bien accès à un milieu de soins moderne et adapté. Dans ce... dans ce montant total, 400 millions serviront à l'acquisition de trois terrains à proximité de l'hôpital et 300 millions permettront de terminer l'étape de conception. Ces investissements permettront de respecter l'échéancier et d'accueillir des patients dès 2036.

Elle est à l'écoute déjà. On a récemment annoncé la création d'un crédit d'impôt pour rembourser la taxe de bienvenue pour les premiers acheteurs. On parle ici d'environ 38 000 personnes qui auront droit à ce remboursement. L'accès à la propriété chez les jeunes, c'est une question d'équité intergénérationnelle. La première ministre l'a dit, elle ne laissera aucune génération être sacrifiée.

Elle est aussi à l'écoute des PME. Le taux d'imposition est passé de 3,2 % à 2,2 % sur les premiers 500 000 \$. Ça veut dire que cette réduction, qui peut aller jusqu'à 5 000 \$ par année... Les petites et moyennes entreprises sont au coeur de la réussite de nos régions, et on se doit d'aider à créer la richesse. Il ne faut jamais oublier que créer plus de richesse, ça nous permet de maintenir et d'améliorer les services aux citoyens là où sont les besoins.

En plus, notre première ministre s'est bien entourée. Je pense ici, entre autres, à mon collègue député de Lévis, désormais ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Je pense également à mon voisin de circonscription, le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, nommé ministre délégué d'Économie, aux Petites et Moyennes Entreprises.

Puis, finalement, je crois que c'est important de souligner que notre première ministre est seulement la seconde femme de l'histoire du Québec à occuper... à occuper ce poste. Au-delà de la symbolique, son élection envoie un message fort à toutes les jeunes femmes. Mesdames, vous avez votre place en politique.

Si les dernières semaines nous ont appris quelque chose, c'est que nous sommes toujours les mieux positionnés pour défendre le Québec dans son ensemble, sa culture, sa langue, sa cohésion sociale, ses entreprises et ses liens commerciaux avec le reste du monde. Mme la... M. le Président, on a une équipe solide, talentueuse, qui est prête à travailler pour les Québécois. Nous sommes déjà en action, et, croyez-moi, le meilleur reste à venir. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée.

Avant de céder la parole au prochain intervenant, je vous informe de la répartition du temps de parole pour l'ensemble des 25 heures de débat sur le discours d'ouverture : 60 minutes allouées au représentant du gouvernement pour sa réplique, 10 h 50 min allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, incluant le discours de la première ministre, 5 h 40 min allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, incluant le discours de son chef, 3 h 30 min allouées au deuxième groupe d'opposition, incluant le discours de sa cheffe, 2 h 20 min allouées au troisième groupe d'opposition, incluant le discours de son chef, et 10 minutes allouées à chacun des députés indépendants. Dans le cadre de ce débat, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies précédemment. Mis à part ces consignes mentionnées précédemment, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps. Enfin, je rappelle aux députés indépendants que, s'ils souhaitent intervenir au cours du débat, ils ont 10 minutes à partir de maintenant pour en aviser la présidence.

Et je reconnais M. le député de Marquette.

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Merci beaucoup, M. le Président. Mon Dieu! Je prends la parole à un troisième discours inaugural dans les temps modernes, là. Je sais que ça avait été fait au début des années 90, si je ne me trompe pas. Mais, honnêtement, M. le Président, ça sent vraiment, vraiment la fin de régime, là. On est obligés de prendre des temps d'arrêt. On est obligés de changer le rythme pour essayer de faire oublier nos mauvaises décisions, notre mauvaise gestion, notamment, des finances publiques du Québec.

Mais ce que je trouve le plus particulier, M. le Président, et vous l'avez entendu comme moi hier, la première... la nouvelle première ministre, elle parle souvent du «nouveau gouvernement», également, elle dit «le gouvernement précédent». Et là, en... Parce que, «le gouvernement précédent», elle parle de son gouvernement, elle parle de la CAQ, M. le Président. Alors, on a une première ministre qui parle à la troisième personne, il faut le faire, là. On dit quoi, habituellement, d'une personne qui parle à la troisième personne? Il faut le faire, là : «Du gouvernement précédent», et elle cite des bons coups du gouvernement précédent. Moi, je pensais que «le gouvernement précédent», c'était nous autres, M. le Président, les libéraux. Parce que c'est ce qu'on a entendu pendant huit ans : Le gouvernement précédent ne faisait pas sa job, ne savait pas compter, prenait de mauvaises décisions. Et là, tout d'un coup, là, le gouvernement précédent a fait des bonnes choses. Puis, en plus, là, on s'appelle «le nouveau gouvernement».

Êtes-vous capable de me suivre, M. le Président? Honnêtement, là, honnêtement, il faut le faire, là! Il faut le faire! Quand on veut mêler les gens, là... oh! excusez-moi, M. le Président, tenter de mêler les gens... Parce que les Québécois ne sont pas dupes, là. Je comprends qu'on veut tenter de remettre une image d'un gouvernement, d'un groupe de la CAQ qui sait faire de la bonne gestion, qui savent s'occuper des vraies affaires. Écoutez, là, écoutez, là, les Québécois vont parler le 5 octobre prochain, là, puis plusieurs des membres de l'autre côté de la Chambre vont être nécessairement surpris, M. le Président.

Je me suis... Imaginez-vous donc, je me suis tapé le verbatim de la ministre... de la première ministre, hier. Puis, je sais, vous allez dire que je suis sadique, là, mais je l'ai fait, M. le Président, je l'ai lu en entier. Et c'est là que j'ai vu, là, qu'elle avait dit «gouvernement» ou «précédent gouvernement»... je suis arrêté à 13 fois. Je suis arrêté à 13 fois, parce que plus tu le dis... Elle pense que, plus tu le dis, ça va devenir une réalité. Bien non, M. le Président. Elle était là, elle était autour de la table du Conseil des ministres, et là, tout d'un coup, elle vient dire à mots couverts que ce qui se faisait avant, ce n'était pas nécessairement bon parce que c'est elle qui a toutes les réponses aujourd'hui. Il faut le faire, M. le Président, là, il faut le faire, M. le Président.

Je vais vous citer des passages : «Plus que jamais, tout est possible.» Pourquoi? Ce n'était pas possible durant les huit dernières années, M. le Président? Pourtant, elle était là, elle a été ministre, elle a été ministre pendant quatre ans, M. le Président... trois ans et demi, là, avant de devenir première ministre, là. Bon Dieu! Puis il y a des choses qu'elle a changées du tout au tout, là, de la position du député de L'Assomption... Mais elle est restée au Conseil des ministres. Si elle n'était pas si d'accord que ça, pourquoi qu'elle est restée là, M. le Président? Encore une fois, il faut le faire, là, tu sais, changer, là, son fusil d'épaule, là, du jour au lendemain. Mais ça, on le sait, c'est la CAQ populiste, électoraliste. • (16 h 30) •

Je vais continuer, M. le Président, et je la cite toujours : «Je vais être transparente avec tous les Québécois.» Elle ne l'était pas avant? Elle ne l'était pas avant? Combien de fois qu'on a posé des questions sur Northvolt, combien de fois qu'on a posé des questions sur SAAQ clic puis on n'était pas capables d'avoir de réponses? Tout était beau. Notamment avec Northvolt, tout était beau : On est bien enlignés, on est sur la liste, on va être remboursés, les Québécois ne perdront pas une cenne. C'est elle qui disait ça, M. le Président. C'est de la transparence, ça? Je ne pense pas, moi.

Je continue de la citer : «On ne pourra pas tout changer, mais une chose est sûre, c'est qu'on va maintenir la cadence.» S'il vous plaît, là, là je me fais l'intermédiaire des Québécois, parce qu'ils me l'ont dit, les Québécois, ne touchez plus à rien. Il reste cinq mois, ne touchez plus à rien, là, ne touchez plus à rien, s'il vous plaît. On est déjà assez dans le trouble comme ça.

«Premièrement, le coût de la vie, deuxièmement...» Et là je parle, là, des priorités : «Premièrement, le coût de la vie, deuxièmement, l'économie, troisièmement, les infrastructures, quatrièmement, les services, cinquièmement, l'identité.» C'est des bonnes priorités, là, mais quel projet de loi qui a été déposé aujourd'hui? Quel projet de loi a été déposé aujourd'hui? Un projet de loi sur le coût de la vie pour améliorer la situation des Québécois et Québécoises? C'est-tu ça qui a été déposé ce matin? Un projet de loi sur l'économie? C'est-tu ça qui a été déposé ce matin, M. le Président? Les infrastructures, les infrastructures, c'est-tu ça qui a été déposé ce matin? Bien non, M. le Président. Encore une fois, le projet de loi qui a été déposé ce matin, électoraliste, parce que tout le monde veut sauver le français au Québec, tout le monde. Il n'y a personne qui est contre le français au Québec, M. le Président, personne. On va l'améliorer. Bien, ce n'est pas nous autres qui a coupé dans les cours de francisation, M. le Président. Ce n'est pas nous autres.

On va continuer avec des citations. «Malheureusement, l'accès à la propriété, il est de plus en plus difficile, au Québec. Bien des jeunes ne réussissent pas à s'acheter une maison. Pour beaucoup d'entre eux, en fait, c'est carrément hors de portée.» Je le sais, j'ai un fils de 27 ans qui gagne bien sa vie. Il n'est même pas capable de s'imaginer d'acheter une maison, M. le Président. Mais ça fait huit ans... elle peut bien parler du nouveau gouvernement, là, mais ça fait huit ans... Ils ont nié la crise du logement, puis là, tout d'un coup, ils veulent venir aider les jeunes. Bien, voyons, M. le Président, ce n'est pas sérieux. Ce n'est pas sérieux. Les Québécois voient clair.

Je continue, M. le Président. «Notre nouveau gouvernement — heille! ça me fait rire quand je dis ça — a choisi de donner un coup de pouce à nos jeunes.» Quand elle était là, là, autour de la table du Conseil des ministres, là, je sais que ce n'était pas son dossier, là, mais, tabarouette, elle a-tu mis un poing sur la table, dire : Heille! nos jeunes, on va-tu amener une mesure pour les aider à acquérir une première propriété? On le fait-tu? Bien non, c'était silence radio dans ce temps-là, il faut croire, parce qu'il n'y a rien qui avançait. Ça fait que c'est-tu parce qu'elle n'était pas capable de persuader... ou elle le faisait puis elle n'était pas capable de persuader le Conseil des ministres puis le premier... l'ancien premier ministre? Est-ce que c'est ça, M. le Président? Puis là elle arrive comme première ministre, puis là c'est : Tout va être beau, là, on va l'écouter? Bien, voyons, M. le Président, encore une fois, ça ne fait pas sérieux.

Conversion de 5 000 places en garderie. C'était quoi, les promesses? C'est quoi, les promesses qui étaient faites depuis le début, notamment depuis le début de cette législature-là? Bien, câline, c'est sûr, M. le Président, les élections, c'est le 5 octobre, il faut donner des bonbons, donner des bonbons. Puis là je pourrais vous parler des chèques

électorales qui ont coûté des milliards de l'argent qu'on n'avait pas. Ah oui! on l'avait, on avait laissé 7 milliards, M. le Président. Ils l'ont pris là.

On va continuer. Je cite : «La nouvelle ministre de la Famille s'y attelle présentement, dès cet été, on le fait. Elle va publier la liste des milieux qui seront convertis.» Moi, je me rappelle, j'avais interpellé le ministre de la Famille à l'époque, qui est avec nous aujourd'hui, qui a changé de... J'avais dit : Pourquoi vous ne le faites pas rapidement?

Une voix : ...

M. Ciccone : Ah non! ce n'était pas... Je m'excuse, j'ai commis une erreur, c'était l'ancienne ministre de la Famille. Puis je lui avais dit : Mais pourquoi vous ne le faites pas, là? Chez nous, moi, ils viennent me voir dans mon bureau, il y a des garderies privées qui aimeraient ça se convertir parce qu'ils veulent offrir le service, puis là ils sont poignés, ils sont à bout. Ils sont à bout. Ils veulent garder le service pour nos bouts de chou puis les parents dans ma circonscription. C'est comme ça partout au Québec. On pouvait le faire, on ne l'a pas fait. Puis là on dit qu'on va le faire? Bien oui, le 5 octobre s'en vient, M. le Président.

Je continue. On se penchera notamment sur comment aider les plus vulnérables. Misère, M. le Président. Les organismes communautaires étaient en grève, étaient dans la rue... étaient dans la rue. Le mouvement à boutte était là. Ils ne sont pas arrivés du jour au lendemain, là, dans la rue, devant le Parlement, ici, M. le Président. Ils ont interpellé, ils ont appelé, ils ont écrit. Je sais, là, j'ai le dossier maintenant, je les vois, les communications avec le gouvernement. Rien puis une barre, M. le Président, rien puis une barre. La ministre responsable, elle ne les a même pas rencontrés. Elle était supposée les rencontrer après une interpellation, elle ne les a pas rencontrés.

On va continuer. Écoutez bien celle-là, là : «Je pense en particulier à la pénurie de logements puis à la hausse de l'itinérance qui se nourrissent, hein, mutuellement.» Je ne commenterai pas, je n'ai rien compris, M. le Président. «Construire plus de logements abordables, c'est un des moyens pour freiner la hausse de l'itinérance et ça permet aussi aux aînés d'avoir accès à un loyer décent.» Mon Dieu! On vient d'allumer, M. le Président.

Là, on parle des tarifs, 50 % sur l'acier. Vous vous rappelez, M. le Président... «Actuellement, plusieurs de nos industries subissent les contrecoups», puis je cite toujours la première ministre : «Actuellement, plusieurs de nos industries subissent les contrecoups des tarifs, 50 % sur l'acier, 50 % sur l'aluminium, 45 % sur le bois d'oeuvre.» M. le Président, vous vous rappelez au début, là, de l'ère Trump, le premier ministre, l'ancien premier ministre, député de l'Assomption, il voulait même négocier ce qu'on a... L'industrie de l'aérospatiale, avant, là... avant, là, il voulait négocier tout ça, là. Il voulait négocier tout ça. C'est mis à mal aujourd'hui, ça, là, là, tu sais, puis là, aujourd'hui, on pense sincèrement que... ah non! c'est vrai, ce n'est pas la première ministre, c'est l'ancien gouvernement, M. le Président. Ça ne lui appartient pas. J'espère qu'elle s'est levée au Conseil des ministres puis elle a dit : Voyons donc, M. le premier ministre, qu'est-ce que vous venez de faire là, ça n'a pas de bon sens. Heille! «dealmaker», tout un négociateur, on ouvre le jeu, on ouvre le jeu avant... puis là, aujourd'hui, il faut comprendre, il faut croire que ça va arriver. Bon, encore une fois, ça ne fait pas sérieux.

Je continue de citer. «Personne n'est mieux placé que le gouvernement du Québec pour parler au nom des Québécois.» Ça, c'est vrai, M. le Président, parce que c'est notre responsabilité aux législateurs puis au gouvernement, mais ce n'est certainement pas la CAQ... ce n'est certainement pas la CAQ qui parle pour le bien-être des Québécois, puis ça, on le sait, puis on l'a vu.

«Le Québec, c'est une véritable puissance énergétique.» Mon Dieu! On a parlé je ne sais pas combien de fois des blocs d'énergie. Nos PME manquaient de blocs d'énergie. On réservait ça pour les compagnies qui venaient de l'extérieur... qui venaient de l'extérieur. Je vous rappellerai l'ancienne PDG d'Hydro-Québec, qui parlait du Dollarama, il ne faut pas donner le Dollarama... Bien oui, ils n'en avaient plus, puis on se faisait critiquer qu'il y avait un surplus. Bien oui, à un moment donné, eux autres, ils n'en avaient plus. Ils l'ont donné, ils l'ont vendu. A un prix juste? Il ne doit pas être juste. Si on fait le calcul, M. le Président, nos PME ici étaient en train de mourir. On n'avait même pas de bloc d'énergie pour eux autres. Ça, c'est vraiment voir en amont, ça, là. Ça, c'est de la bonne gestion, ça, M. le Président.

«Avec le plan d'Hydro-Québec, on va surtout alimenter la croissance de nos petites et moyennes entreprises, nos PME, le coeur de notre économie.» Tiens, le cadran vient de sonner, M. le Président. On vient de réaliser... Puis je n'ai pas besoin de vous mentionner que c'était elle, là, la superministre, là, de l'Économie et de l'Énergie, là. Là, on vient de réaliser ça aujourd'hui. Pourquoi? Parce que ça... ça sort bien, c'est populaire. On pense que les Québécois... Ah! bien oui, finalement... Bien oui, mais c'était elle, la ministre de l'Économie puis de l'Énergie. Là, elle dit aujourd'hui ce qu'elle va faire. Bien oui, mais pourquoi tu ne l'as pas fait avant? Voyons, M. le Président!

• (16 h 40) •

Je continue de la citer. «Alors, je vous annonce que le ministre délégué à l'Économie et des Petites et Moyennes Entreprises va poursuivre le travail entamé pour alléger la réglementation applicable aux PME pour réduire le fardeau administratif et pour réduire la paperasse à remplir.» On est rendus au sixième projet de loi d'allègement réglementaire. On va-tu en avoir un autre? Voyons, M. le Président, quand on vous dit que des projets de loi, c'est écrit sur un coin de table, là, vous en avez la preuve aujourd'hui. Il y en a eu six, cette législature-là, l'allègement réglementaire, puis là elle dit qu'elle va les alléger encore. Ça veut dire... qu'est-ce qui a été fait avant? Elle a été d'accord, elle... ce projet de loi là, parce qu'ils en ont discuté au Conseil des ministres, elle était d'accord puis, à chaque fois, elle ne disait pas : Bien là, bien non, là, ce n'est pas complet, il va falloir recommencer. M. le Président...

«On va bonifier le projet de réaménagement de la tête des ponts.» En 2021, j'avais le dossier des transports. J'étais... que la... C'était la députée de Louis-Hébert, à l'époque, qui était responsable de la Capitale-Nationale, puis je lui avais posé, justement... parce que c'était une promesse électorale en 2018, puis je lui ai posé la question à... puis

j'ai dit : Allez-vous le faire à un moment donné? Elle m'a dit : M. le député, on va respecter toutes nos promesses. On est rendus en 2026, et le discours inaugural de la première ministre... Elle parle qu'elle va bonifier le projet de réaménagement de la tête des ponts, puis là elle est supposée, avec son discours, sécuriser la population. M. le Président, ce n'est pas sérieux.

Là, j'ai tout mis en jaune, là, «le nouveau gouvernement», je les ai tous mis... Là, je suis rendu à neuf, là, M. le Président, puis il me reste encore plusieurs pages. Je n'aurai pas le temps de toutes les passer, là. Je vais passer un peu plus... un peu plus loin parce que c'est intéressant.

Je continue. «Je vous annonce donc que le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration rouvrira le Programme de l'expérience québécoise pour deux ans.» Savez-vous quoi, M. le Président, qu'est-ce qui était drôle hier, c'est que le ministre, il était debout puis il applaudissait. Heille! Il faut le faire, là. Il faut le faire, là. Il a défendu... Il disait que ce n'était pas bon, il fallait l'arrêter, pendant des mois... pendant des mois. Puis là il se lève puis il vient applaudir. M. le Président, franchement, tu sais, on peut-tu... tu sais, on peut-tu, un petit peu... je cherche le mot pour ne pas que ce soit non parlementaire, mais «come on»... Come on! On change de shorts rapidement, là.

A l'heure actuelle, de moins en moins de jeunes consomment de la culture québécoise. Ils ne regardent plus vraiment la télévision traditionnelle. Ils regardent plutôt les plateformes de diffusion en ligne, comme Netflix, comme Disney, et j'ajouterai, M. le Président, les réseaux sociaux aussi. Ça fait... On a travaillé... La ministre des... du Tourisme n'est pas là aujourd'hui, là. On a travaillé pendant un an sur les impacts des écrans, M. le Président, un an...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : ...

M. Ciccone : Oui?

Le Vice-Président (M. Benjamin) : ...pas mentionner la présence ou l'absence d'un collègue.

M. Ciccone : Je ne l'ai pas dit... J'ai-tu dit qu'elle n'était pas là? Ah! je suis désolé, M. le Président. La ministre du Tourisme, on a travaillé avec acharnement, M. le Président, avec acharnement. Un an, ça nous a pris pour faire ce travail-là, un an. Ça a été remis au gouvernement l'année passée, à la même date, au mois de mai. Là, il est sûrement sur un bureau plein de poussière, M. le Président. On peut-tu commencer... il y a eu à peu près 56, 57, 58 recommandations. Est-ce qu'on pourrait, peut-être, les appliquer puis en prendre connaissance? J'ai comme l'impression qu'on ne le connaît pas, parce qu'il y a des maudites bonnes recommandations, là-dedans.

Motion formulant un grief

Sur ce, M. le Président, je vais vous lire une motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de mesures pour contrer la hausse du coût de la vie, dans le contexte où les banques alimentaires connaissent une hausse marquée de la demande et que de plus en plus de Québécoises et de Québécois doivent s'endetter pour se nourrir, ainsi que pour avoir ignoré cette réalité dans le discours inaugural.»

Je vais répéter encore une fois ce que j'ai déjà dit dans un autre discours : S'il vous plaît, ne touchez plus à rien. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Marquette. Alors, votre motion, elle est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Nous poursuivons le débat. Cette fois-ci, je reconnais M. le ministre des Relations internationales et de la Francophonie.

M. Christopher Skeete

M. Skeete : Merci beaucoup, M. le Président. C'est vraiment apprécié de prendre un moment de parler d'un discours d'ouverture de notre nouvelle première ministre, qui a établi les priorités de son nouveau gouvernement pour les prochains mois. On a déjà posé des gestes concrets pour diminuer le coût de la vie, faciliter l'accès à la propriété et alléger le fardeau fiscal de nos PME. On continuera, M. le Président, de travailler à améliorer la situation économique des Québécoises et des Québécois et, aussi, celle de nos entreprises. Dans un contexte géopolitique instable et hautement compétitif, le Québec continuera aussi d'agir et de s'affirmer haut et fort sur la scène internationale. Les négociations qui entourent la révision de l'ACEUM sont une des grandes priorités du gouvernement. La nomination de Mme Louise Blais en tant qu'émissaire envoie un signal fort, M. le Président. Le Québec ne sera pas spectateur. Elle défendra avec énergie et conviction nos intérêts, nos dossiers vitaux, comme la gestion de l'offre, la garantie en matière de culture et aussi la langue française. J'ai déjà assuré Mme Blais, M. le Président, de mon entière collaboration, et je souhaite la réitérer ici. Il est essentiel que le Québec et le Canada travaillent en étroite collaboration dans ces dossiers, et la voix du Québec doit être entendue.

Depuis près de 40 ans, les accords de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique ont permis à l'économie québécoise de prospérer. Nos entreprises ont eu accès à un marché simple et direct, puis aussi c'était le plus gros marché de l'histoire du monde. Comme vous le savez, près de 75 % de nos exportations sont destinées aux États-Unis. Je le dis souvent, cette forte dépendance envers un seul marché nous a rendus très vulnérables. La géographie, par contre,

elle ne changera pas. Et il n'est pas question pour nous de tourner notre dos à cette relation commerciale essentielle avec nos voisins américains, qui, aussi, fait leur prospérité, soit dit en passant.

Il faut être pragmatique, nos chaînes de valeur sont profondément intégrées et les États-Unis resteront un partenaire incontournable. Par contre, ce qu'on a choisi de faire, c'est d'approfondir le volet politique de la relation, notamment au niveau des États. On a signé 12 ententes de collaboration avec les États autant républicains que démocrates, notamment au Texas, en Géorgie, en Floride et au Tennessee, le cœur du MAGA. Ça démontre, à l'intérieur de ces ententes-là, qu'on est prêts à collaborer, mais surtout que ces États-là, surtout républicains, ont à cœur la relation d'échange commercial qu'ils ont avec le Québec. Ça montre que, l'imprévisibilité de la Maison-Blanche et la... la diplomatie québécoise fonctionne, pardon. Le Québec continue d'être très proactif pour renforcer les liens avec les États, gouverneurs et sénateurs, bref, les États fédérés qui regroupent les États-Unis. On veut que ce soit notre voix qui soit entendue et pas celle de l'administration centrale. Par contre, on reconnaît qu'en ce moment les Américains vivent à un moment où est-ce que la vérité vient de d'autres Américains, et cette stratégie de parler avec des interlocuteurs des États fédérés fonctionne très bien.

Le nouveau contexte mondial commande au Québec, d'une part, de contribuer à titre de partenaire fiable en renforçant notre sécurité industrielle, sécuritaire de l'Amérique du Nord, mais, d'autre part, de diversifier nos échanges et d'implanter davantage une stratégie de diversification des marchés en émergence. Depuis l'année 1960, le Québec a développé une diplomatie forte, unique et originale, bref, à son image. Mais on doit aujourd'hui se demander comment adapter notre action à l'international au nouveau contexte mondial et comment continuer de présenter le Québec comme un partenaire fiable dans un monde en plein bouleversement. Je peux vous le dire, ce n'est pas parce qu'on le faisait avant qu'on va continuer de le faire. On va changer, M. le Président. On doit changer, M. le Président, parce que le monde a changé.

Ce changement de posture veut que le Québec agisse à chaque fois que ses intérêts fondamentaux sont directement en jeu sur la scène internationale, par exemple, lorsqu'on parle des enjeux de l'Arctique ou qu'on parle des minéraux critiques, pour ne nommer que ces enjeux.

L'an dernier, nous avons souligné le 60^e anniversaire de la doctrine Gérin-Lajoie. Elle stipule que le Québec est souverain dans ses champs de compétence ici comme à l'extérieur. Aujourd'hui, le Québec doit s'exprimer sur toute question touchant ses intérêts, tout en maintenant le dialogue avec des acteurs incontournables pour l'avancement de nos priorités. Il faut prendre acte de l'évolution du contexte mondial, fonder notre action à l'international sur notre intérêt national, à l'instar de d'autres États. Pour y arriver, on doit s'appuyer sur nos atouts pour déployer une force de frappe. On doit intensifier nos missions, mobiliser nos grandes institutions, nos entreprises, nos universités pour faire valoir nos intérêts.

• (16 h 50) •

Notre nation prospère. Elle est résiliente lorsque cette capacité de refléter qui nous sommes se voit à l'international, mais on doit le faire de manière autonome. Le plein potentiel de nos partenaires et les ressources qu'on a sur notre territoire dans le but de maximiser les bénéfices, c'est ça, l'objectif voulu. On doit simplement, comme le disait très justement le ministre... le premier ministre canadien à Davos en janvier dernier, apprendre à naviguer dans le monde tel qu'il est. Le Québec a des belles cartes à jouer pour jouer dans ce monde tel qu'il est : des ressources stratégiques, un savoir-faire, une agilité et surtout un réseau représentant 30 délégations dans 19 pays, qui fait du Québec le plus grand État fédéré présent sur la scène internationale. On peut être fiers de ce levier, de l'action extraordinaire qui suscite l'admiration partout à l'étranger et qui permet au Québec de diriger une action internationale forte, ambitieuse et efficace. Nos équipes en poste ont déjà entamé et sont déjà engagées à déterminer comment leur contribution pourra en faire plus pour le Québec, pour les Québécois à tous les jours.

Vous le savez, être présent sur le terrain, bien, c'est très payant pour le Québec. Depuis 2019, depuis qu'on a refait la mission d'Investissement Québec à l'international, depuis qu'on a redéployé des efforts économiques à l'international, chaque dollar investi à l'international génère près de 46 \$ de retombées dans notre économie. Le repositionnement stratégique que nous avons entrepris au cours des derniers mois donne déjà des résultats. Les exportations du Québec vers l'Union européenne, M. le Président, ont augmenté de 26 % au premier semestre de 2025, par rapport à la même période en 2024, pour atteindre 6,2 milliards de dollars. Il faut poursuivre cette lancée. Les Québécois sont au rendez-vous pour nous aider à diversifier notre économie et réduire notre dépendance au marché américain.

On a aussi signé avec le comité des régions en Belgique. Le Québec devient ainsi le premier État fédéré non... non européen, pardon, à conclure un tel partenariat, confirmant son rôle de précurseur en Europe. Cet accord pousse plus loin notre engagement au niveau politique, tandis que le Québec cherche à se réinsérer dans les chaînes de valeur à l'intérieur du nouveau... du Vieux Continent, plutôt. Le contexte géopolitique actuel, où plusieurs pays de l'Union européenne ont avancé des investissements historiques dans le secteur de la défense, nous ouvre de belles possibilités. Vous ne le savez peut-être pas, M. le Président, mais 75 % des exportations en aérospatiale du Canada sont effectuées par le Québec.

On a aussi la chance, avec l'entente du Canada... avec l'entente SAFE... européen, qui s'est doté de 150 milliards d'euros pour le cofinancement en capacité de défense... Bien, maintenant, le Québec a accès à ces contrats-là. On possède 21 des 34 minéraux critiques et stratégiques qui figurent sur la liste européenne stratégique et 44 des 60 minéraux critiques considérés comme vitaux pour la sécurité économique des États-Unis. Donc, ce n'est pas rien, et, en plus, on a la compétence exclusive de ces minéraux critiques en matière d'échange commercial. C'est un levier important et c'est un avantage, pourtant, qui doit être maximisé, et on va le faire, parce que le Québec peut devenir un fournisseur éthique, fiable et responsable pour plusieurs États.

La diversité de notre ressource et nos... notre richesse dans l'écosystème de l'aérospatiale nous confère aussi un avantage important. Comme je le disais tantôt, le 75 % d'exportations que représentent les exportations en aérospatiale du Canada... qui vivent au Québec... On a la chance que madame... la première ministre est actuellement avec le premier ministre fédéral pour faire une belle annonce dans ce secteur, mais, vous savez, Montréal est un des trois grands pôles d'aérospatiale dans le monde, après Toulouse et Seattle, un des lieux dans le monde où est-ce qu'on peut fabriquer un avion de a à z. C'est 250 entreprises dans le secteur aérospatial, c'est 40 000 emplois. C'est un secteur névralgique, au centre de notre stratégie de défense, mais aussi au centre de tout ce qui est possible dans la stratégie et la filière de défense pour l'avenir, mais on ne s'arrête pas là, M. le Président.

On a fait récemment l'acquisition d'un chantier naval en... Finlande, pardon, qui nous permet de mettre en valeur notre secteur naval, puis c'est maintenant au Québec que réside la meilleure technologie pour les brise-glaces dans le monde. Le ministre de l'Économie en est très fier. D'ailleurs, c'est dans son comté. Il le dit souvent.

On est aussi des leaders en cybersécurité, en intelligence artificielle, en informatique. En fait, en intelligence artificielle, M. le Président, on est cinquième dans le monde en termes de nombre de chercheurs. C'est 1 300 chercheurs qui sont sur le territoire québécois juste en intelligence artificielle. Quand on marie aérospatiale avec intelligence artificielle, je pense qu'on se donne un bon levier pour l'avenir du secteur de la défense. À l'heure où l'Arctique devient au coeur des préoccupations stratégiques, le rôle du Québec, bien, il ne fera que croître dans les prochaines années, et la diversification de nos exportations doit aller au-delà de l'Europe.

J'ai fait une mission récemment, M. le Président, en Afrique, un terrain fertile non seulement pour l'économie, mais un terrain fertile pour la Francophonie. Vous savez, M. le Président, l'Afrique représente la... le continent le plus jeune au monde. C'est le continent le plus francophone au monde. On y compte... La majorité des gens qui sont sur ce continent-là, d'ici 2050, vont être... vont représenter 75 % des francophones sur Terre. Et donc notre stratégie de développement avec l'Afrique doit se faire en collaboration. On doit arrêter d'imposer nos valeurs sur le continent de l'Afrique. On doit être en construction avec eux. Ils ne veulent plus de l'aide, M. le Président. Ce qu'ils veulent, c'est des investissements. Ce qu'ils veulent, c'est qu'on soit des partenaires. Ce qu'ils veulent, c'est qu'on contribue à construire ce continent avec eux, et, ma foi, quelle opportunité de protéger la langue française, mais aussi de faire une économie forte.

J'ai eu la chance aussi, M. le Président, dans les derniers mois, de faire plusieurs visites à l'international, comme je le disais, mais aussi en Indo-Pacifique, des lieux où est-ce que le Québec, traditionnellement, on ne pense pas aux intérêts qu'on pourrait avoir là-bas. Je pense au Japon, en Corée du Sud, Corée du Sud qui veut construire des sous-marins pour le Canada dans le cadre d'un appel d'offres qui se passe actuellement, des partenaires qui veulent nous aider à nous défendre. Des gens qui, à 20 kilomètres d'eux, ont une frontière... une des frontières les plus dangereuses dans le monde pensent à nous aider, à travailler avec nous pour sécuriser notre continent, mais aussi nous aider à investir dans des secteurs de file, notamment la filière batterie, qui est toujours en vie, qui va superbien, à Bécancour, mais aussi d'autres filières, que ce soit l'aérospatiale, la construction de véhicules, et j'en passe.

Au Japon, j'ai rencontré des interlocuteurs qui avaient le goût de travailler avec nous, parce que, de leur côté, c'est une... c'est un pays qui voit la région se complexifier. Il se cherche des partenaires, et le Québec est un partenaire fiable. Je le dis souvent, M. le Président, une des raisons que les gens veulent travailler avec le Québec et pourquoi qu'on a une si grande écoute à l'international, c'est assez simple, c'est parce que le Québec a toujours tenu parole à l'international. Qu'est-ce qu'on dit qu'on va faire, on va le faire, et on est un partenaire fiable, un État de droit qui est vraiment à la hauteur de tout ce qu'on peut trouver dans les institutions internationales, et ça, ça ne changera pas, M. le Président. En fait, il n'y a rien de plus convoité en ce moment que cette réputation-là que le Québec a et que le Québec met de l'avant.

Je vous dirais que, dans les prochains mois, on va vivre des grands bouleversements, mais aussi des grandes opportunités, des opportunités comme la banque de défense, la banque de défense qui est proposée par les pays un peu partout dans le monde. On ne les connaît pas encore, mais il y en a à peu près une quinzaine qui sont autour de la table à négocier une entente, mais le Québec, lui, peut être le siège social de cette banque-là. On l'appelle la banque de sécurité et de résilience, puis cette banque-là, l'opportunité qu'on va avoir, c'est de financer les secteurs de la défense dans plusieurs pays. Puis ça va être ça, l'enjeu de la prochaine décennie, M. le Président, comment qu'on fait pour trouver les moyens d'investir dans notre sécurité, alors qu'on ne l'a pas fait malheureusement depuis les 20 dernières années, je dirais peut-être même les 30 dernières années. Et cette banque-là, qui a tout son sens pour être au Québec, à Montréal, je pense, porte l'avenir, qu'on peut y penser parce que ça va nous permettre d'avoir un levier économique.

Et le Québec, comme je le disais, M. le Président, a tout pour réussir. On a plus de 80 organisations internationales sur notre territoire. On a déjà l'OACI, qui est présente sur le territoire, on a... Ce matin, j'ai déposé un rapport pour l'inclusion d'un bureau de l'OTAN sur les changements climatiques. Et ce bureau-là va analyser les changements climatiques pour aider l'alliance à naviguer les tourments des changements climatiques et puis aussi le dégel de l'Arctique et tous les risques géopolitiques qui viennent avec. Ça, c'est à Montréal, M. le Président. On l'oublie. L'antidopage mondial se passe à Laval. On a la chance, au Québec, d'héberger des grands cerveaux, des grandes organisations internationales, mais aussi un secteur financier de taille. On a la Banque Nationale, on a la banque Desjardins, tous des partenaires à l'intérieur de le projet de la banque de défense et de sécurité. Bien, on a aussi, M. le Président, la Caisse de dépôt. La Caisse, elle, a été un levier important pour nous aider à s'affranchir, mais aussi s'affirmer sur la scène internationale.

Donc, oui, il y a des grands défis dans le secteur international, mais heureusement on a une nouvelle première ministre qui est non seulement diplômée en relations internationales, mais qui y voit l'importance. Puis, la preuve, c'est qu'elle est allée aux États-Unis rencontrer les grands décideurs des... l'autre bord de la frontière pour mettre de l'avant le modèle québécois et comment on était une solution pour d'autres... les problèmes qu'ils peuvent avoir, pas

un problème. Je dirais, il y a certainement d'autres missions, je ne peux pas trop vous en dire, je ne veux pas scooper ma première ministre, mais il y a certainement d'autres missions à venir pour la première ministre pour montrer à quel point elle est ferrée sur ce sujet.

Bref, pour vous dire, M. le Président, je vais terminer là-dessus, mais il y a des critiques qui se disent en cette Chambre, puis c'est correct, c'est le rôle de l'opposition de critiquer, mais le nouveau gouvernement, par cette nouvelle première ministre, est bien en selle et bien en phase avec les priorités du Québec. Merci beaucoup.

• (17 heures) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le ministre des Relations internationales et de la Francophonie. Nous poursuivons ce débat sur le discours d'ouverture. Cette fois-ci, je reconnais Mme la députée de Verdun.

Mme Alejandra Zaga Mendez

Mme Zaga Mendez : Merci, M. le Président. À mon tour de réagir au discours d'ouverture de la première ministre. Et ce que j'ai le goût de nous parler aujourd'hui, c'est un peu du quotidien des gens au Québec depuis quelque temps. Je veux vraiment le prendre, le temps de détailler ce que les familles sont en train de vivre. En ce moment, la vie est devenue plus difficile... en fait, beaucoup plus difficile pour trop de monde.

Je veux commencer à parler de quelque chose d'assez simple, le fait qu'au Québec aujourd'hui il y a des gens qui travaillent à temps plein et qui n'arrivent pas à la fin du mois. Les gens font tout comme il faut, tout ce qu'ils ont appris, se lever tôt, travailler fort, ils paient leurs comptes, mais malgré ça, ils finissent les mois en calculant chaque dollar qui reste dans le compte de banque. Moi, ce que j'entends de familles qui nous le disent, qui regardent leur paie entrer et, sitôt elle rentre, sitôt elle part, qu'elle disparaît très vite, trop vite, les loyers... prennent une grande partie des dépenses. L'épicerie prend une autre grande partie, une grosse partie, les transports, et, à la fin, il ne reste pas grand-chose dans ce compte. Et là les gens doivent choisir et toujours choisir qu'est-ce que je paie aujourd'hui, quelle est la facture que je vais devoir payer maintenant, est-ce que je peux attendre, est-ce que je coupe dans l'épicerie cette semaine, parce que le loyer, bien, on ne peut pas s'en passer, sinon certains vont se retrouver dans la rue. Ce n'est pas une situation exceptionnelle. On l'entend à tous les jours, de plus en plus dans les médias, c'est devenu une réalité, peut-être même une normalité pour trop de gens. Le coût de la vie, c'est ça qui inquiète le plus les Québécois et Québécoises en ce moment.

Puis je veux commencer de nous parler par le logement qui... si ce n'est pas le principal... l'habitation devient le principal poste de dépenses des gens au Québec, parce que c'est le gros morceau et c'est devenu une source d'angoisse permanente pour plusieurs. Chercher un logement au Québec aujourd'hui, ce n'est plus simple, ce n'est plus une étape normale de la vie. C'est devenu une compétition. Les gens cherchent longtemps, regardent les annonces chaque jour, appellent rapidement. Ils essaient d'arriver le premier parce que, sinon, bien, le logement va disparaître. Et, quand on réussit à visiter, il y a souvent 10, 15, parfois 20, 30 autres personnes qui ont répondu au même... à le même appel, et tout le monde espère la même chose : se faire choisir. Mais, la plupart du temps, bien, ce sont des refus. Et, quand on trouve, bien, c'est le choc. C'est de voir le prix de ce logement-là, des prix que, même dans mon comté, ils sont autour de 1 500 \$, 2 000 \$, 2 500 \$ et parfois même plus. Puis ce n'est pas pour du luxe, là, ce n'est pas pour des condos haut de gamme, ce type de prix. C'est pour des logements ordinaires, des appartements dits normaux, des quartiers normaux, avec des conditions dites normales. Mais les prix, eux, ne sont plus normaux en ce moment.

Pour les gens qui sont déjà locataires, la situation non plus n'est pas simple. Chaque année, c'est le stress, l'attente de la lettre, la fameuse augmentation, et, quand elle arrive, c'est malheureusement, bien, souvent des mauvaises nouvelles, des hausses de loyer qui dépassent l'inflation, des 100 \$, 200 \$, 300 \$, même parfois plus d'augmentation de loyer par mois. Et c'est là que les gens se posent la question : Est-ce que j'accepte, je reste et je... ou je pars? Et, si je pars, je pars où? Parce que, des logements abordables, bien, il n'y en a pas vraiment dans nos quartiers. Puis c'est là qu'on coupe encore en plus dans les achats essentiels. À un moment donné, bien, il n'y a plus rien à couper, il n'y a plus de gras, et on se retrouve avec des familles, des locataires, un locataire sur trois, qui sont en situation d'insécurité alimentaire.

Et qu'est-ce qu'on nous propose de l'autre bord? Parce que je veux quand même souligner quelque chose. J'étais contente, enfin, qu'on parle un peu plus du coût de la vie, parce que ça devrait être la question centrale ici. La première ministre a quand même parlé, a soulevé le fait que c'est la priorité. Ceci étant dit, on n'a rien entendu dans ses discours pour les locataires du Québec, pour les gens qui en arrachent à payer et qui n'arrivent pas à payer leur loyer. Parce que la ministre nous a parlé d'accès à la propriété, puis c'est bien, hein, on n'est pas contre ça, l'accès à la propriété, je pense que personne ici ne l'est, mais, on va être honnêtes, pour une grande partie de la population, ceux et celles qui sont encore locataires, bien, c'est de moins en moins réaliste puis ce n'est même pas dans leur horizon parce que ce n'est même pas capable d'acheter ou d'épargner quand on vit autant de pression au niveau du loyer puis l'épicerie, parce qu'il y a de plus en plus de familles qui sont... vivent du mois en mois, de chèque en chèque, de paie en paie.

Alors, oui, des mesures comme l'aide à l'achat, ça peut être bon pour certaines personnes, mais ça ne va pas répondre, en ce moment, à la réalité immédiate des locataires, quand les logements deviennent trop chers, bien, ça crée aussi d'autres problèmes : des gens qui vont finir par quitter leur quartier, des familles qui vont s'éloigner de leur travail, des jeunes qui vont retarder leurs projets de vie. C'est un stress constant et un stress qui ne part jamais.

Et là j'ai le goût de nous parler aussi, la situation étudiante, parce que je parle du logement, je parle de l'épicerie, je parle du coût de la vie, c'est quand même... devraient être nos priorités quand vient le temps de s'attaquer aux questions économiques, mais aussi la situation des jeunes et des étudiants en ce moment. Je veux penser aujourd'hui à nos étudiantes et nos étudiants du cégep, des cégeps et des universités, des centaines de milliers de jeunes qui entament leur vie adulte en devant accumuler des dettes, en devant naviguer un stress financier grandissant. La crise du logement, ils la vivent de plein fouet, et, quand ils doivent déménager pour poursuivre leur projet d'études, bien, il

n'y en a pas, de logement. Pourtant, le financement des projets de résidences étudiantes et de logement étudiant ne suit pas, ne se fait pas assez en ce moment. La crise du coût de la vie, elle affecte directement leur panier d'épicerie. J'ai le goût de rappeler que c'est 20 % des étudiantes et des étudiants du Québec qui sont forcés de sauter des repas pour joindre les deux bouts. Et, à travers tout ça, ils doivent quand même trouver les moyens de compléter leurs études, avec des coupures constantes dans nos services, avec un sous-financement dans nos universités puis nos cégeps... et qui sont forcés... pardon, et que... dans des bâtiments aussi qui manquent d'espace et dont l'entretien laisse encore à désirer. C'est 65 % d'infrastructures collégiales qui sont en mauvais état, Mme la Présidente. C'est franchement inacceptable. C'est un des bilans de la CAQ les plus lamentables en ce qui concerne l'éducation supérieure. Et nos étudiantes et étudiants du Québec méritent mieux que ça. Ils méritent des conditions d'études dignes, propices pour leur réussite. Ils méritent aussi qu'on reconnaisse la valeur des efforts qu'ils mettent à s'éduquer à tous les jours. Puis, en particulier, Mme la Présidente, on est face à un gouvernement qui avait promis uniquement... en fait, unanimement ici, avec toute l'Assemblée, avec tous les partis, de rémunérer les stages des étudiantes et des étudiants au Québec, qui, présentement, doivent travailler gratuitement au sein de notre fonction publique pour obtenir leur diplôme. Un stage, c'est un travail et ça mérite d'être rémunéré. La CAQ a renié cet engagement, mais, depuis, la situation ne fait que s'empirer. Le résultat que c'est le fait que nos étudiants et surtout les étudiantes, parce que c'est souvent des femmes qui travaillent avec des stages non rémunérés dans des domaines majoritairement féminins, et qui paient le prix et paient les conséquences. Le coût de la vie explose pour elles, mais aussi leur revenu reste à zéro, parce que leurs stages ne sont pas payés, puis malgré tout le travail que leur stage représente.

La première ministre nous annonce une nouvelle CAQ, nous annonce un renouveau dans les cinq semaines qui suivent. Mais, pour les stagiaires du Québec, en ce moment, rien ne change. Elles vont devoir continuer à se serrer la ceinture et s'endetter pour pouvoir compléter leurs études et avoir le privilège de venir travailler dans notre fonction publique. J'invite, donc, réellement à incarner un renouveau et faire preuve d'écoute envers le milieu étudiant. La semaine dernière, justement, la Fédération des syndicats en enseignement demandait que le stage 4 en enseignement soit transformé en résidence rémunérée. Puis pourquoi ne pas saisir la balle au bond afin de sortir de la précarité des milliers des étudiants et des étudiantes du Québec qui travaillent fort pour obtenir leur diplôme et pouvoir venir combler des postes vacants dans nos écoles?

Tout à l'heure, je vous parlais du logement, Mme la Présidente, puis j'ai le goût de faire le pont avec un cas dans mon comté. Cette fois, ça ne touche pas les immeubles résidentiels. J'ai le goût de vous parler de la situation des commerçants. Hier, la première ministre nous a parlé de William et Rose, mais moi, je veux vous parler d'Éric et Simon, deux entrepreneurs de Verdun. Puis je veux témoigner ici des conséquences directes de la hausse abusive des loyers et de l'absence d'encadrement des baux commerciaux, des conséquences pour le futur de leurs commerces, mais aussi pour l'ensemble de nos commerçants locaux. En 2013, Simon a ouvert un café-restaurant très populaire, aimé sur la rue Wellington, la Station W. Il est parti de rien. Il a investi des dizaines de milliers de dollars dans un local qui, au départ, était presque un taudis. Avec son associé, ils ont construit une clientèle, ils ont fait leur place. Ils font partie de la petite foulée des foules d'entrepreneurs qui se sont impliqués et ont fait en sorte que la rue Wellington... un des coins le plus attrayant et le plus dynamique de Montréal, et même du Québec, je dirais.

• (17 h 10) •

Le café la Station W va mettre la clé dans la porte dans les prochaines semaines. Pourquoi? Parce que l'entreprise n'est plus rentable? Non. Le commerce est plein du matin au soir, Mme la Présidente. S'ils mettent la clé dans la porte, c'est parce que le propriétaire leur a imposé une augmentation de loyer de 60 %, pas 6 %, 60 %, c'est énorme, c'est un abus. Les commerces étaient... Les commerçants, en fait, ils étaient prêts à négocier, à accepter une hausse plus raisonnable pour une petite PME, une hausse qui leur permettait de continuer. Mais le propriétaire du local a décidé d'offrir et même d'aller signer un bail avec quelqu'un d'autre, obligeant la Station W à fermer ses portes, en plus de perdre tous les investissements que Simon et Éric ont fait depuis 13 ans, je parle des dizaines de millions... pardon, des dizaines de milliers de dollars mis dans l'entretien, l'embellissement et la mise en valeur du local. Tout cela est injuste, mais tout à fait légal, parce qu'il n'existe pas de cadre, pas de loi ou de règlement au Québec, qui protège nos entrepreneurs comme Éric et Simon, quand c'est le temps de négocier un bail commercial.

En gros, c'est le far west, c'est la loi de la jungle. Les propriétaires des locaux commerciaux peuvent faire ce qu'ils veulent, imposer des augmentations démesurées, rompre des baux sans raison ou laisser des locaux vacants, juste pour qu'il prenne de la valeur. Des histoires comme celle de Simon, comme celle d'Éric, il y en a eu partout au Québec. J'en ai eu malheureusement vu d'autres cas, des commerçants, dans ma circonscription, sans filet de sécurité, sans outil pour se défendre face aux pressions et aux impacts de la spéculation immobilière. Et il faut que ça s'arrête. Il faut mettre fin à ça. Moi, je travaille, depuis mon élection, pour défendre mes commerçants, mes commerçants locaux, pour les représenter et pour changer les choses. Parce qu'on peut faire mieux, au Québec, et, pour ça, j'avais porté une pétition, l'année passée, pour se pencher sur cette question. Par exemple, en créant un bail commercial type avec des règles pour la négociation, en créant un registre des baux commerciaux pour que chaque contrat de bail soit publié, des outils importants qui vont aider... aider nos commerçants à négocier et à se défendre. La réponse que j'ai eue de la part de la CAQ, là, c'est que ce n'était pas possible d'intervenir. Mais c'est faux. Cette situation n'est pas une fatalité. Nous pouvons et nous devons nous donner des outils légaux, parce qu'il faut arrêter de sacrifier nos commerces, des entrepreneurs qui portent beaucoup trop sur leurs épaules pour défendre nos PME et nos artères commerciales face aux hausses de loyers abusives. Moi, je vais continuer à mener cette lutte. Je vais continuer à mener cette cause parce qu'on peut faire quelque chose et ainsi permettre le développement commercial, économique de proximité.

Mme la Présidente, j'ai le goût de continuer de vous parler, cette fois-ci, d'épicerie. Je vous ai parlé de logement, je vous ai parlé des impacts, aussi, de la spéculation sur nos commerçants, mais, après le logement, c'est le coût de l'épicerie qui a augmenté et qui pèse très, très lourd sur le budget des familles.

Beaucoup des gens nous le disent, là, il y a eu des... même des... Je parlais de la situation des étudiants, de familles qui, malheureusement, doivent sauter des repas parce que ça coûte trop cher. Et, comme je le disais, le loyer, il faut le payer, l'épicerie, là, des fois, on fait des choix, on enlève des articles du panier pour être capable d'y arriver. Mais la situation, c'est qu'est-ce qu'on peut faire. C'est qu'est-ce qu'on peut faire. Moi, je n'ai pas encore entendu aucune réponse de la part du gouvernement concernant le prix et le coût du panier d'épicerie.

C'est ça qui est dérangeant, en ce moment, ça fait quatre ans qu'on le sait, et, en parallèle, ce qu'on a vu depuis la fin de la pandémie, c'est les profits des géants de l'alimentation augmenter. Quand je parle des géants de l'alimentation, je parle des groupes comme Loblaws, comme Sobeys, comme Metro, comme Walmart, comme Costco, qui ont, à eux cinq, 80 % de la distribution puis de l'offre alimentaire au Québec. 80 % de l'offre alimentaire est détenue par cinq groupes. Puis, toutes les semaines, on le voit à répétition dans les médias, comment ces géants, bien, ils ont augmenté leurs profits depuis avant la pandémie, et ces profits-là, ils s'en vont où? Ils s'en vont dans les poches des actionnaires. Ça s'en va dans les bonis. J'en viens de lire que Loblaws a augmenté les dividendes qui vont dans leurs actionnaires, pendant que les Québécois n'ont jamais payé autant pour l'épicerie. Et, nous l'avons dit, la chose à faire, c'est plafonner les marges de profits de ces géants-là. Parce que, oui, ils peuvent faire du profit, c'est une entreprise privée, on n'est pas contre ça. Mais ces marges-là doivent être plafonnées parce qu'on parle de biens qui sont essentiels.

On a aussi amené des propositions, et j'ai hâte de voir ce qui va être fait du l'autre côté de la Chambre, concernant les biens essentiels, la détaxation des biens essentiels qu'on doit voir un peu partout dans les épiceries, mais aussi pour des biens nécessaires comme les biens qui... on utilise à tous les jours, là, du savon, du shampoing, qui sont au coeur des... pardon. Tu sais, c'est une des propositions que nous avons faites, et on a hâte de voir ce qui va être fait de l'autre côté. Est-ce que tous les biens essentiels vont pouvoir être détaxés et, ainsi, amener de l'oxygène pour les familles?

Une autre proposition que j'ai le goût de voir arriver rapidement puisqu'elle n'est pas débattue maintenant, mais nous, on va continuer à l'apporter, c'est le fait de détaxer tous les biens usagés, parce que ce n'est pas possible qu'on aille acheter du linge, des souliers usagés qui ont déjà été taxés la première fois, lors de la vente, bien, ils sont retaxés lorsqu'ils sont revendus dans des entreprises de seconde main. Ça aussi, c'est une proposition simple et rapide qui peut être déjà, déjà être mise sur la table, puis on est prêt à discuter là-dessus.

Mme la Présidente, les gens, en ce moment, ne demandent pas l'impossible, ils ne demandent pas de miracle, en fait, ils demandent juste qu'on soit être capables de payer de loyer, être capables de payer l'épicerie, avoir une vie stable et arriver à la fin du mois. Parce qu'ici ce n'est pas juste une question économique, c'est une question de vision politique, de ce qu'on a le goût d'avoir comme société. Est-ce qu'on accepte que les gens s'appauvrissent lentement? Qu'est-ce qu'on fait pour agir?

Et, pendant ce temps-là, les millionnaires et les milliardaires, les multimillionnaires du Québec, eux, ils voient leurs fortunes augmenter. Certains, on l'a même doublé la dernière année, ils ont augmenté de près de 50 % depuis sept ans. Ce n'est pas juste que, d'un côté, on voit la richesse s'accumuler, puis, de l'autre, des gens n'arrivent pas à la fin du mois. Puis ça, c'est une autre chose qu'on va continuer à pousser, c'est d'être capable d'aller chercher l'argent là où il se trouve, dans les coffres-forts de milliardaires du Québec qui peuvent et doivent faire plus d'efforts et leur juste part. Nous, on croit qu'il faut intervenir. On pense vraiment qu'il faut agir pour lutter contre les inégalités, pour plafonner la hausse des loyers à l'inflation, pour plafonner les marges de profits des géants de l'alimentation puis les forcer à réinvestir ces profits-là dans leurs opérations pour réduire les coûts du panier d'épicerie.

Motion formulant un grief

C'est pour ça, avec le temps qu'il me reste, je vais prendre le temps de déposer la motion, la motion de grief suivante :
«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour son incapacité à freiner l'explosion du coût de l'épicerie et à protéger les ménages québécois face aux profits excessifs des grandes chaînes d'alimentation.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, madame la députée. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Alors, merci pour votre intervention. Maintenant, je suis prête à reconnaître Mme la députée de Laviolette—Saint-Maurice.

Mme Marie-Louise Tardif

Mme Tardif : Mme la Présidente, merci. C'est un honneur et un grand plaisir pour moi de me lever à nouveau devant vous aujourd'hui pour intervenir à la suite du discours d'ouverture de notre nouvelle et excellente première ministre.

Vous le savez, les derniers mois ont été très mouvementés, et intéressants, et stimulants. Une course à la chefferie, c'est un peu comme une campagne électorale. Et Dieu sait que j'aime... à quel point j'aime et j'aime faire campagne, rencontrer les gens, les entreprises, les organismes, les écouter et bâtir un programme. Alors, vous vous doutez qu'au cours des derniers mois nous avons, comme toujours, mais nous avons encore davantage, pourrais-je dire, les cerveaux très actifs. Et nous avons discuté d'orientations et de priorités.

• (17 h 20) •

Donc, hier, le discours rassembleur et avec plein de contenu de notre première ministre pour l'ouverture de cette session et notre caucus pré-sessionnel qui s'est tenu à Rivière-du-Loup la semaine dernière, où, bon, j'ai continué, évidemment, à travailler pour faire avancer les préoccupations et les dossiers de mes citoyens, en parlant directement

avec les ministres concernés, eh bien, ces occasions contribuent à donner un sens à mon travail, car ça aboutit, ça arrive, ça va directement dans la cible. Ça donne des résultats concrets, et c'est ce que j'aime.

Mme la Présidente, permettez-moi de revenir tout de même sur le discours que la première ministre a prononcé le 15 avril dernier, lors de son assermentation. En ouverture, elle a mentionné : «Les Québécois et les Québécoises ont de grandes attentes. La vitalité du Québec est menacée. Nos infrastructures sont vieillissantes, nos services publics ne sont pas à niveau et notre identité doit être protégée.»

Alors, quelles sont, vous pensez, nos priorités pour les prochains mois et les prochaines années? Déjà, nous avons annoncé un crédit d'impôt remboursable pour l'accès à la propriété, couvrant 100 % des premiers 5 000 \$ pour les droits de mutation, communément appelés la taxe de bienvenue, dont pourra bénéficier les premiers acheteurs d'une résidence principale de moins de 1 million de dollars. Chaque année, c'est plus de 38 000 ménages qui pourront bénéficier et profiter de cette mesure rétroactive au 1er janvier 2026. C'est fantastique! Il s'agit d'une action concrète pour... par et pour notre gouvernement, qui prouve que nous agissons rapidement face à la hausse du coût de la vie et aussi qui permet de créer des conditions favorables à l'accès à la propriété. C'est une action directe qui vient aider les jeunes familles qui veulent acquérir une maison.

Si je poursuis ma réflexion, pour les jeunes familles, eh bien, dans le contexte économique actuel, c'est aussi apprécié, et ce l'était aussi auparavant, mais c'est encore plus apprécié, d'avoir accès aux services de garde à un prix réduit. Notre système de services de garde québécois est un modèle que les autres provinces et les autres pays envient, je dirais même jalourent. Eh bien, nous, nous l'avons. Les besoins et les réalités en matière de marché du travail et en besoin en services de garde ont beaucoup changé au cours des dernières décennies, et c'est essentiel que les jeunes parents et les mères monoparentales puissent avoir accès à un service de garde afin de prévoir de retourner au travail. C'est pour cette raison que la nouvelle ministre de la Famille annoncera, d'ici quelques semaines, la conversion additionnelle, car, oui, nous l'avons déjà fait depuis notre arrivée au pouvoir, donc, la conversion additionnelle de 5 000 places non subventionnées en places subventionnées. Ceci touchera environ 500 CPE.

D'ailleurs, les projets de demandes, une petite information presque secrète, un petit scoop, comme on dirait à la québécoise, donc, les projets de demandes pourront être déposés cette semaine, avec un déploiement de nouvelles places à l'automne. Sans entrer dans les détails, mais l'appel de projets comporte deux volets : un, qui va être pour des places converties qui vont être choisies en fonction des régions, en fonction de cibles géographiques pour répondre à des volets criants, et le second volet va être étendu à l'ensemble de la province de Québec. Un des critères considérés sera aussi l'écart entre le nombre de places non subventionnées et le nombre de places subventionnées. Ensuite, parmi les régions identifiées, le gouvernement priorisera les milieux les plus défavorisés, ce qui va permettre d'améliorer la situation des familles qui en ont le plus besoin.

En considérant les 5 000 nouvelles places issues de cet appel de projets, ce sont, à terme, près de 16 000, 16 000 places de garde non subventionnées qui vont avoir été converties depuis 2021 par notre gouvernement. Au total, les investissements annoncés pour la conversion des places en garde subventionnées s'élèvent tout de même à 1,7 milliard de dollars entre 2021 et 2031.

Dans un autre registre, moins joyeux un peu, mais, malheureusement, l'itinérance a beaucoup augmenté depuis les dernières années. L'itinérance est un enjeu prioritaire, car ça ne touche pas uniquement les grandes villes. Si on veut aider les personnes en situation d'itinérance, il faut continuer à travailler avec les organismes communautaires et s'assurer qu'il y ait des tables de discussion où sont assis ensemble des représentants des centres intégrés de santé et de services en santé, les CIUSSS, les municipalités, les services de police et les organismes communautaires. D'ailleurs, dans mon comté, à Shawinigan, à cet égard, un comité d'action a été mis sur place, et plusieurs actions ont déjà été mises en place en collaboration avec le CIUSSS MCQ, avec la ville de Shawinigan, la Sûreté du Québec et les organismes communautaires, que je salue, dont le Hamac et le TRÀSH. D'ailleurs, un travailleur de rue est notamment présent afin d'intervenir directement auprès des personnes concernées et de soutenir aussi une cohabitation harmonieuse entre les différentes personnes qui sont impliquées, qui sont sur place, les commerçants, les citoyens et ces personnes-là qui vivent ces situations difficiles.

Mais, pour sortir les gens de l'itinérance, pour les aider davantage, ça prend aussi des endroits où ils peuvent habiter. C'est pour ça que la première ministre a demandé à la ministre de l'Habitation et au ministre des Affaires municipales de trouver des moyens d'accélérer la construction de logements abordables. La première ministre leur a aussi demandé d'analyser les moyens et les pouvoirs que l'on pourrait transmettre, que l'on pourrait donner aux villes pour construire plus rapidement de nouveaux projets résidentiels.

Une autre action dont il fut mention lors des derniers mois et encore au cours des derniers jours, c'est l'énergie. Pour avoir occupé le poste de ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, notre première ministre connaît l'importance du développement des projets énergétiques pour notre économie. Le plan 2025-2035 d'Hydro-Québec permettra de décarboner notre économie, permettra aussi d'accroître et d'alimenter la croissance de nos entreprises et d'attirer des nouveaux investisseurs, des nouveaux investissements. Ce sont 200 milliards de dollars sur une période de 10 ans, c'est considérable, 35 000 emplois payants, et ça, avec la garantie de maintenir la hausse des tarifs pour les clients résidentiels à un maximum de 3 %. Tout ça, Mme la Présidente, va permettre de rendre le réseau de distribution de l'énergie plus résilient, de répondre à la demande grandissante d'électricité, tout en sécurisant l'autonomie énergétique du Québec. Et ça, ça va passer aussi par une entente avec Terre-Neuve-et-Labrador sur laquelle la première ministre travaille ardemment. Ça va passer aussi par une diminution de la fréquence et de la durée des pannes, tout en investissant en efficacité énergétique. Savez-vous que de rendre le réseau électrique d'Hydro-Québec et les résidences plus efficaces, eh bien, c'est trois fois moins dispendieux que de développer des nouvelles sources d'approvisionnement? Et c'est logique et c'est responsable. Donc, on va continuer à travailler sur l'efficacité du système.

• (17 h 30) •

D'autre part, tous les futurs projets de développement le seront en collaboration avec les communautés autochtones, et ils seront impliqués dès la préparation et dans l'exécution des projets énergétiques. Le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Innus ainsi que la ministre des Ressources naturelles et des Forêts seront en première ligne pour mener ces projets de développement.

Bon, maintenant, Mme la Présidente, si on parle un peu de la santé, je dis bien un peu parce qu'on a nombre de dossiers en santé, vous le savez, dès les premiers jours suivant son élection comme cheffe, la première ministre a agi rapidement en parvenant à une entente avec les médecins spécialistes, l'aboutissement d'une négociation qui était attendue depuis des mois. Pour la première fois, on vient introduire, dans la rémunération des médecins spécialistes, des cibles à atteindre, notamment pour l'accès aux rendez-vous spécialisés et aux chirurgies. Je me permets de rappeler, Mme la Présidente, que l'ensemble... l'entente, pardon, l'entente avec les médecins spécialistes a été entérinée à 86 % par les membres. Ceci, vous en conviendrez avec moi, ça envoie quand même tout un message, un message clair que cette entente-là correspond à ce qui était souhaité. C'est un changement important. Cette entente démontre qu'on agit pour améliorer l'accès aux soins de santé pour les Québécois, tout en respectant notre capacité de payer. À cela s'est ajoutée, aussi, l'annonce d'un montant de 700 millions de dollars pour faire avancer le projet d'agrandissement et de modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, une première étape qui inclut l'élaboration des plans et devis pour un projet estimé à près de 5 milliards de dollars. Ça avance et on veut aussi, en plus, entretenir les infrastructures partout au Québec. On le sait, plusieurs établissements ont grandement besoin de réfection, ont besoin d'amour.

Malheureusement, depuis le début de l'année 2026, en santé, mais sous un registre plus triste, il y a eu neuf féminicides et beaucoup de femmes victimes de violence conjugale. Au cours de nos mandats, nous avons mis en place plusieurs moyens pour soutenir les femmes qui vivent des situations tout simplement horribles, atroces, inacceptables. On a instauré, oui, on a instauré les bracelets anti-rapprochement qui font partie de la solution. On a mis sur pied des tribunaux spécialisés et on a annoncé des sommes additionnelles importantes pour les maisons d'hébergement. Mais ce n'est pas encore suffisant. Neuf féminicides en 2026, c'est totalement inacceptable. Comme société, on doit refuser cela. On doit réagir et prendre tous les moyens nécessaires pour éviter de tels drames. J'appuie donc fortement la première ministre dans sa volonté de déposer un projet de loi inspiré du projet de loi... de la loi Clare, qui permettra aux femmes de solliciter les policiers pour connaître le passé violent de leur conjoint. Nous espérons que cela réussisse à sauver des vies.

À la suite du discours de la première ministre, on a eu un plan clair et précis pour poser des actions concrètes pour soutenir les Québécois et les Québécoises, diminuer le coût de la vie des Québécois, propulser notre économie pour nos travailleurs, nos entrepreneurs et nos régions, rénover nos infrastructures, nos hôpitaux, nos écoles, nos routes, simplifier les services de l'État pour les rendre plus efficaces et accessibles, et protéger, à tout prix, notre identité nationale, notre langue et notre culture. Alors, comme le dit la première ministre, soyons audacieux. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la députée. Maintenant, je suis prête à entendre Mme la députée de Lotbinière-Frontenac.

Mme Isabelle Lecours

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) : Merci, Mme la Présidente. Donc, je suis vraiment très heureuse, aujourd'hui, de prendre la parole pour vous faire part de mes réflexions sur l'ouverture de la nouvelle session et d'autres sujets, bien sûr.

Des moments comme ceux-ci sont parfaits pour faire état du chemin parcouru depuis notre arrivée au pouvoir en 2018 et pour mettre nos priorités à jour. Ce qu'on entend des citoyens, c'est notamment que le coût de la vie augmente et que plusieurs n'y arrivent tout simplement plus. Notre devoir, en tant que gouvernement, c'est de proposer des solutions ciblées qui nous enrichissent tous collectivement. C'est pourquoi notre nouvelle première ministre a annoncé plusieurs mesures importantes.

D'abord, pour les jeunes qui rêvent de devenir propriétaires, il y a un nouveau crédit d'impôt qui compense les droits de mutation immobilière pour les premiers acheteurs. Dans le document explicatif du ministère des Finances, on prend l'exemple d'une famille de Lévis qui achète une maison unifamiliale d'une valeur de 427 000 \$. Le montant n'est pas anodin, c'est la valeur médiane en 2025 pour cette municipalité. Cette famille pourrait bénéficier d'un remboursement de 100 % des droits de mutation de 4 516 \$. C'est un allègement important du fardeau financier associé à l'accès à la propriété pour les jeunes. On estime que ce sont 38 000 premiers acheteurs qui pourront profiter de la mesure par année.

La première ministre a également allégé le fardeau des petites et moyennes entreprises. Elles verront leur taux d'imposition baisser d'un point de pourcentage sur les premiers 500 000 \$ de revenus. Cette baisse d'impôt représente un engagement de 630 millions sur cinq ans pour le gouvernement. C'est un geste fort qui démontre aux entreprises du Québec que nous sommes avec eux. Il ne faut pas oublier l'effet économique de cette mesure. Plus d'argent dans les poches des PME, c'est plus d'argent réinvesti ici, au Québec. Ce sont 75 000 PME qui pourront croître davantage dans un contexte commercial instable. La présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec, Mme Véronique Proulx, a salué cette mesure. Je la cite : « Les économies que feront les PME québécoises grâce à cette baisse d'impôt contribueront à atténuer les hausses de prix causées par l'incertitude tarifaire et géopolitique. Cela donnera aussi à certaines PME une marge de manoeuvre supplémentaire pour investir dans la modernisation de leurs installations ou dans la formation de leur main-d'oeuvre. »

• (17 h 40) •

Mme la Présidente, beaucoup de changements se sont opérés dans les dernières semaines, mais une chose est certaine, c'est que nos valeurs ne changent pas. On va continuer de promouvoir la laïcité au Québec parce que c'est

une valeur essentielle pour notre vivre-ensemble. On va continuer d'agir pour faire du développement économique une priorité, notamment en augmentant la capacité énergétique d'Hydro-Québec. C'est notre richesse collective. On va continuer à défendre les intérêts du Québec dans les négociations commerciales. La nomination de Mme Louise Blais, une diplomate d'exception à titre d'émissaires du Québec, est la preuve que notre gouvernement mobilise ses meilleures ressources face à l'incertitude. Bref, on est le seul parti prêt à la fois à promouvoir notre identité et à protéger notre économie des soubresauts commerciaux.

J'en profite également pour vous parler de ce que j'ai accompli dans la circonscription de Lotbinière-Frontenac. Tout d'abord, je me suis présentée en politique pour les femmes et les jeunes et pour développer ma région. J'avais une vision claire de ce que je voulais faire et, franchement, aujourd'hui, je suis vraiment très fière du travail accompli. J'ai vu tout le potentiel qu'il y avait dans les montagnes de résidus miniers dans la région de Thetford. Il y avait beaucoup d'enjeux. La région avait peine à se relever suite à la fermeture des mines en 2012. Contre vents et marées, j'ai réussi à faire tenir un BAPE, en 2019, qui avait pour but d'établir un portrait de la situation concernant la présence d'amiante au Québec, son utilisation actuelle ainsi que les formes de valorisation et d'élimination. Personne dans la région ne voulait entendre parler d'amiante, et je dois dire que je n'avais pas beaucoup d'appuis. Ce que j'ai voulu faire, c'est d'aller au fond des choses, adresser les enjeux et trouver ensemble des solutions pour que la région puisse se développer de façon pérenne. Le rapport du BAPE a été publié en 2020. Ensuite, nous avons annoncé un plan d'action gouvernemental vers la transformation d'un passif en actifs durables avec une enveloppe de 38,5 millions de dollars en 2022. Grâce à ce plan, nous avons mis en place une table de concertation, un observatoire national sur l'amiante, qui collabore avec les chercheurs et les différents ministères pour l'avancement des connaissances. Ces avancements vont nous permettre d'améliorer nos façons de faire et de faire évoluer la réglementation. D'ailleurs, nous avons présenté récemment un allègement réglementaire au niveau de la gestion des sols.

Depuis 2018, mon but était clair : mettre en place une zone d'innovation autour des résidus miniers. Ces résidus contiennent des métaux comme le magnésium, nickel et silice. Pour créer une zone d'innovation, il faut regrouper l'innovation, l'industrie, l'entrepreneuriat et le savoir. Les zones d'innovation reposent sur un environnement diversifié, propice à la qualité de vie et au bien-être. Au cours des dernières années, notre gouvernement a énormément investi dans les infrastructures : trains, cégeps, complexes sportifs, centre de recherche Kemitek, Coalia, on a financé des projets de recherche, aidé la station de ski avec le projet Escapad, le Chalet du Mont Adstock, la maison des aînés, l'agrandissement et la rénovation de l'hôpital de Thetford, annonce de places en garderie, de l'aide aux entreprises, de l'aide aux municipalités, la construction de logements abordables, la rénovation d'écoles, l'amélioration de cours d'école, des investissements dans plusieurs projets d'infrastructures récréatives, sportives et de plein air pour créer un milieu intéressant pour les familles. Notre gouvernement a fourni une aide pour effectuer une étude sur le projet de la requalification de la mine Bell à Thetford, une aide pour la construction d'un bassin de rétention d'eaux usées dans le parc Saint-Noël qui nuisait à la qualité de l'eau de la rivière Bécancour, une aide financière à la MRC pour le développement d'un plan stratégique d'économie circulaire qui s'appelle DuGrisAuVert. On y arrive, finalement, à cette zone d'innovation. Il y a eu de nombreux projets dans les dernières années, et on peut sentir le dynamisme des familles qui se sont... qui s'y ont installé et des personnes qui sont revenues.

J'ai parlé de la MRC des Appalaches, mais j'aurais pu aussi parler de la MRC de Lotbinière, où la population ne cesse de grandir. Là aussi, il y a eu de nombreux projets, comme la reconnaissance du Centre d'études collégiales de Lotbinière et de son agrandissement, de nouvelles places en garderie, la reconnaissance de la forêt seigneuriale de la seigneurie de Lotbinière comme aire protégée, la mise en valeur du site patrimonial du domaine Joly et la construction d'un nouveau pavillon d'accueil, de l'aide financière au domaine du Mont Radar à Saint-Sylvestre, un projet de compostage de la MRC de Lotbinière, plusieurs casernes de services d'incendie, des garages municipaux, une patinoire couverte réfrigérée à Saint-Apollinaire, l'agrandissement de plusieurs écoles, de l'aide pour le Pôle agroalimentaire de Lotbinière, des tours cellulaires, des projets d'infrastructures récréatives, sportives et de plein air comme des sentiers, pistes cyclables, jeux d'eau, et «pump track», et «deck hockey» dans plusieurs municipalités, une aide à la MRC pour le transport adapté et le développement du transport collectif, une aide pour la création d'un pôle culturel régional dans l'église de Saint-Apollinaire.

Tout ça demande beaucoup de travail et de la collaboration. Au cours des huit dernières années, Mme la Présidente, c'est plus de 1 131 000 000 \$ qui a été investi dans la circonscription de la Lotbinière-Frontenac. Ce n'est pas rien.

En 2018, je me suis engagée en politique pour les femmes et les jeunes. En tant que députée et adjointe parlementaire, j'ai travaillé sur des enjeux importants comme les violences faites aux femmes, l'intimidation et la violence chez les jeunes. J'ai fait partie des... de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, j'ai été membre du Comité d'action contre le racisme et j'ai collaboré à la mise en place de... du Plan de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles. Pourquoi je vous dis tout ça? Ce n'est pas pour me vanter. Je voulais... je vous parle de ça parce que je suis une députée, je suis une adjointe parlementaire ou, plutôt, une simple députée ou une «backbencher». Je n'ai jamais voulu être ministre. J'ai toujours préféré être sur le terrain, faire avancer les dossiers et régler les problèmes plutôt que les travaux parlementaires. Je vous parle de tout ça parce que j'ai réussi à faire tout ça en tant que «backbencher», Mme la Présidente. J'ai travaillé extrêmement fort au cours des huit dernières années, et je trouve ça vraiment triste d'entendre du monde nous traiter de simples députés, de «backbenchers» ou de plantes vertes. Le rôle et la fonction de député a perdu du lustre, Mme la Présidente, et je trouve ça vraiment triste. Et c'est pour ça que... et puis c'est pour ça qu'on fait notre travail, notre engagement envers notre communauté les jours, les soirs, les fins de semaine. Et je pense qu'on mérite beaucoup plus de respect que ce qu'on a présentement. Je ne sais pas combien de commentaires odieux sur les réseaux sociaux que j'ai cachés, combien de profils que j'ai bloqués. Je ne les compte plus. Évidemment, c'est pire pour une femme, on se fait invisibiliser. Tout ça pour dire, Mme la Présidente, que le discours ambiant est

malsain sur les réseaux sociaux. Le discours masculiniste me fait peur pour nos filles. L'égalité hommes-femmes est une valeur importante au Québec et nous avons tous un rôle à jouer. On doit l'incarner. Nous sommes des modèles pour les générations qui nous suivent, et je pense que c'est important d'y réfléchir. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la députée. Maintenant, je suis prête à entendre Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

Mme Madwa-Nika Cadet

Mme Cadet : Merci, Mme la Présidente. Donc, à mon tour d'intervenir sur le débat sur le discours d'ouverture que nous avons entendu hier.

Mme la Présidente, après avoir fait tourner l'État québécois au ralenti depuis janvier dernier, le gouvernement de la CAQ a décidé de mettre la démocratie sur pause pendant trois semaines, le temps de désigner, par ses membres, une successeuse au député de L'Assomption, l'ancien premier ministre du Québec. Je peux vous dire, Mme la Présidente, que nous avons hâte, au Parti libéral du Québec, de pouvoir revenir ici, en cette enceinte, au salon rouge, afin de pouvoir en découdre avec le gouvernement et... afin de pouvoir en découdre avec ce gouvernement caquiste, donc, qui, je dois le rappeler, est en fin de régime et qui nous a mis sur pause pendant toute cette période, afin de continuer d'exercer notre rôle de législateur et de contrôleur de l'action gouvernementale.

• (17 h 50) •

Hier, lors du discours inaugural, ce que nous avons constaté, lors de ce discours d'ouverture, c'est que ce qui attend les Québécois pour les cinq prochaines semaines, bien, c'est essentiellement ce à quoi les Québécois ont eu droit au cours des huit dernières années. Le gouvernement de la CAQ nous est arrivé dans ce discours de fin de session avec le même film, qui met en vedette les mêmes acteurs, le même... les mêmes tactiques, ainsi que les mêmes promesses, mais, un peu comme l'expliquait un peu plus tôt le chef de l'opposition officielle, le chef parlementaire de l'opposition officielle, bien, parfois même avec des promesses qui étaient même moins ambitieuses que celles auxquelles nous avait habitués le gouvernement de la CAQ. Dans cet esprit, Mme la Présidente, à notre sens, les Québécois ne sont pas dupes. Ils le voient bien, qu'ils n'ont pas devant eux un nouveau gouvernement, qu'ils n'ont toujours pas un gouvernement qui est prêt sur le plan économique.

(Interruption)

Mme Cadet : Oh! Mme la Présidente... Les Québécois se souviennent d'avoir vu la première ministre voter en faveur des budgets lourdement déficitaires qui ont mené à notre décote auprès d'agences de notation. Et les Québécois se souviennent d'avoir vu la première ministre du Québec applaudir le dépôt du budget à tout rompre. Vous savez, donc, dès qu'on a l'occasion, donc, de... d'émettre des votes ici, au salon rouge, on a ce moment, disons, plutôt, à quelques égards, solennel, mais disons qu'on se dit : OK, voilà, donc le budget du Québec, donc, il est adopté. Voici les prochaines orientations. Chaque année, nous, comme opposition officielle, au Parti libéral du Québec, donc, nous avons relevé, donc, les incohérences, les promesses brisées, les éléments qui ne fonctionnaient pas dans ces différents budgets. Et, chaque fois, bien, ce qu'on voyait, c'est la même équipe, la... les mêmes acteurs, et la première ministre qui, dans... en sa qualité de ministre, donc de l'Immigration, puis successivement de superministre de l'Énergie et de l'Économie, bien, c'est cette ministre-là qui applaudissait, donc, ces budgets lourdement déficitaires.

Les Québécois se souviennent aussi d'avoir vu la première ministre se lever chaque jour en période de questions, alors que nous la questionnions sur l'octroi de blocs d'énergie à nos PME, et alors qu'aujourd'hui la première ministre, donc, nous parle, donc, des PME, on se souvient de l'avoir vu nous dire : Non, non, on n'aura pas besoin, ce n'est pas une priorité, donc, cet octroi, donc, de blocs d'énergie, alors que nous, au Parti libéral du Québec, nous enjoignons le gouvernement à adopter une approche de Québec d'abord.

Il s'agit de la même équipe, de la même première ministre, qui ont défendu les subventions à Northvolt, à Flying Whales, à Lyon. Il s'agit de la même CAQ qui était aux commandes tout au long du scandale SAAQclic. Et lorsque la CAQ remettait aux calendes grecques le projet de réfection et de modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, hein, qui était porté par la coalition HMR, bien, la première ministre, elle était là alors que nous étions là à déposer des motions, à nous lever et à être aux côtés de la coalition HMR puis à relever, donc, ce qui ne fonctionnait pas, alors qu'il s'agissait, encore une fois, donc, d'une autre promesse brisée de la CAQ, bien, la même équipe et la même première ministre étaient là. Donc, cette même équipe était aux commandes du Québec.

Alors, je vous dirais, Mme la Présidente, qu'à travers tout ça, donc, ce que nous disions, c'est : OK, donc, on a les mêmes acteurs, bien, peut-être qu'avec ce que la première ministre... donc, ce qu'elle va nous présenter, donc, comme orientation pour les cinq prochaines semaines, bien, ce qu'on va voir, c'est peut-être du nouveau, c'est peut-être plus d'ambition, hein? Parce qu'on a entendu ce mot-là, il y aura peut-être, donc, des mesures, donc, très phares, qui vont démontrer, donc, un changement d'orientation complet. Mais malheureusement, Mme la Présidente, ce n'est pas ce qu'on a vu.

Ce qu'on a vu, par exemple, au cours de ce discours inaugural et au cours des premières interventions de la première ministre et de l'équipe caquiste, bien, c'est le... par exemple, donc, la reconduction du projet de constitution québécoise. On se rappellera, Mme la Présidente, et là je ne vais pas tout simplement parler de notre opposition à nous, comme opposition officielle ou de l'opposition, donc, unanime, hein, des différents partis politiques ici, mais du fait que, dans la société civile québécoise, tous ceux et celles qui se sentent interpellés par le projet de constitution québécoise

se disent : Ce n'est pas qu'on est en défaveur d'un projet hypothétique de constitution du Québec, mais nous sommes en défaveur avec le projet qui est porté par la CAQ, qui est porté par le ministre de la Justice, et nous pensons qu'il devrait être retiré afin que nous ayons devant nous un processus qui suscite l'adhésion puis un processus, donc, qui permette à tous de dire, bien, que nous avons, comme loi des lois, un document qui est rassembleur. Mais malheureusement, ce qu'on a vu au cours des dernières heures et des derniers jours, Mme la Présidente, bien, c'est un gouvernement de la CAQ qui nous ramène dans ses priorités, ce projet qui fait en fait l'unanimité contre lui ou, disons, peut-être plus précis, d'un consensus contre lui de la part des Premières Nations, de par la part de tous ceux qui ont à cœur les droits et libertés au Québec, de la part de tous ceux qui se disent : Bien non, il nous aurait fallu un processus qui mette en confiance la population, de la part des groupes de femmes, on se rappelle du combat, je vais l'appeler comme ça, du ministre de la Justice qui nous disait : Bien, il faut absolument qu'on encadre le droit à l'avortement, donc, dans ce projet de loi ci, alors que l'ensemble des groupes de femmes lui disaient : Ce n'est absolument pas une bonne idée, comme nous l'avions répété à votre ministre de la Condition féminine au cours de cette même législature, au cours de cette même 43^e législature.

Alors, quand la première ministre nous dit : Bien, nous avons devant nous un nouveau gouvernement et des nouvelles orientations, alors que le ministre de la Justice revient avec sa proposition phare de documents constitutifs qui, encore une fois, bien, fait l'unanimité sinon consensus contre lui, alors qu'hier encore, donc, nous voyions Francis Verreault-Paul, par exemple, qui nous disait à quel point ça n'avait pas de bon sens qu'on nous ramène ce projet de constitution, bien, vous aurez compris, Mme la Présidente, qu'au-delà du fait qu'on a devant nous, encore une fois, bien, le même monde que dans les huit dernières années, bien, on a les mêmes promesses que dans les huit dernières années.

Je parlerais aussi, Mme la Présidente... on a entendu notre chef parlementaire un peu plus tôt, donc, nous parler de la promesse de la CAQ en matière de de conversion de places de services de garde, et là on a un peu, disons, une expression que l'on connaît bien, un peu une ballonne dégonflée. Parce qu'on nous dit : Bien, voilà, regardez, donc, la belle promesse que l'on met de l'avant, mais, par le passé, on avait promis encore plus aux Québécois puis on n'a pas été capables de livrer. Et là on nous arrive avec cette promesse de conversion de 5 000 places en service de garde.

On nous arrive aussi, Mme la Présidente, curieusement, parce que là, on nous dira : Bien, regardez, non, on a des... regardez, on a des nouvelles idées, on a de nouvelles propositions qui émanent de cette course à la chefferie, on a promis de rembourser, donc, la taxe de bienvenue sur les premiers acheteurs. Regardez, donc, c'est une promesse phare. Bien, ici, c'est drôle, hein, la première ministre nous arrive avec, disons, donc, des... donc des idées. On pourrait donc débattre, donc, du contenu de la solution même qui est présentée, mais elle nous arrive : Regardez, OK, on a une nouvelle idée ici, mais qui vient... qui est un... qui est celle qui tente de corriger des problèmes que la même équipe qui est devant nous a elle-même créé au cours des huit dernières années.

On se rappellera, Mme la Présidente, que, dans la dernière législature, bien, l'opposition libérale était là à nommer la crise du logement, alors que le gouvernement avait passé l'ensemble, donc, de ce mandat-là à nier le fait que nous vivions même une crise du logement au Québec. On se rappellera que, par la suite, après avoir tardé à... à reconnaître que nous étions aux prises avec une crise du logement, bien, nous avons un gouvernement, donc, caquiste qui semblait un peu au dépourvu, hein, qui ne nous arrivait pas avec différentes solutions. Donc, je trouve ça assez particulier qu'on nous présente les cas de Rosie et William, si je me souviens bien, ou de Rose et William, qui avaient de la difficulté à s'acheter une propriété tout au long du règne caquiste, et que, par la suite, on dit : Bien, regardez, on vous fait donc ce... ce beau cadeau alors que c'est nous-mêmes qui nous avons... qui vous... qui vous avons empêché de pouvoir accéder à la propriété au cours de ces huit années-là. Puis j'ai aussi trouvé assez curieux que la ministre donc... que la première ministre, pardon, nous arrive puis nous disent : Bien, regardez donc ce... ce couple-là, par exemple, donc Rosie et William, donc, finalement, donc, ils ont... on va donc leur rembourser, donc, cette taxe de bienvenue, là, mais on dit, bien, que Rosie est enseignante en enseignement. Si la CAQ avait octroyé la rémunération des stages dans le secteur public, notamment en enseignement, bien, peut-être que Rosie, elle aurait eu la capacité de pouvoir épargner un peu plus pour pouvoir accéder à la propriété.

• (18 heures) •

Mme la Présidente, en culture, la ministre... la première ministre, c'est un autre exemple, ce qu'elle nous dit : Bien, regardez donc, on a... on a donc des nouveautés. Mais, encore une fois, ici, donc, la ministre nous a parlé... la première ministre nous a parlé seulement deux minutes sur les 48 min 18 s qu'ont duré son discours inaugural pour nous... nous parler de culture. Je pense que je me serais attendu à ce qu'on ait une... des orientations qui s'étendent pendant une durée un peu plus longue pour venir défendre la culture québécoise, mais, en bout de ligne, ce qu'elle nous a présenté, c'est ce à quoi le ministre de la Culture s'était déjà engagé dans... au cours de la deuxième session de cette 43^e législature. Puis, bien évidemment, vous le savez, j'étais là, puis je pense que c'est même devant vous, Mme la Présidente, que je suis venu dire qu'il y avait unanimité ici, à l'Assemblée nationale, sur ce type de mesures là. Donc, vous comprendrez bien que le gouvernement actuel, donc, n'a pas le monopole des politiques culturelles. Mais, pour un gouvernement qui nous disait : Mais regardez, on arrive avec des nouveautés puis des nouvelles orientations, bien, moi, ce que j'ai entendu dans cet autre dossier que je défends, bien, c'est à peu près... bien, en fait, c'est exactement, donc, la même chose qu'on nous avait déjà proposée au cours des derniers mois puis des dernières années.

Mais ce qui m'a le plus frappé, Mme la Présidente, parce que là, je faisais un survol, bon, des différents éléments que l'on voyait dans les principaux messages qui se sont... qui ont été véhiculés par la première ministre lors de son allocution, mais ce qui m'a le plus frappé dans tout ça, bien, c'est le fait qu'on ait si peu parlé d'éducation. Mme la Présidente, au cours des 48 min 18 s qu'ont duré l'intervention de la première ministre à l'occasion de son discours d'ouverture, j'ai compté hier, parce que j'avais hâte qu'on puisse parler d'éducation, on a parlé à peu près une minute d'éducation. Ça m'a surpris, je vous dirais, parce qu'on se souviendra que le député de L'Assomption, l'ancien

ministre du Québec, nous disait à quel point l'éducation était le socle de la Coalition avenir Québec, puis que lui, il était revenu en politique pour parler d'éducation, puis que c'était sa priorité des priorités. On a vu, au cours de ce mandat-ci, mais, ce que ça voulait dire, pour le gouvernement, le fait que l'éducation était la priorité de ses priorités... tu sais, en fait, on a vu notre réseau de l'éducation être malmené puis, à certains égards, est négligé. C'est ce que l'ensemble des groupes du réseau de l'éducation sont venus nous dire maintes fois ici, dans cette enceinte, puis également dans l'espace public. On les a vus se lever, on a vu nos groupes en matière d'éducation nous dire qu'ils en attendaient plus d'une CAQ qui élevait au rang de priorité l'éducation au Québec.

Donc, vous comprendrez, Mme la Présidente, à quel point je ne peux qu'imaginer comment, donc, nos acteurs, nos parties prenantes, donc tous ceux et celles qui prennent soin de nos jeunes dans le réseau de l'éducation, comment est-ce qu'ils doivent se sentir aujourd'hui, au lendemain de ce discours d'ouverture qui n'a à peu près pas parlé d'éducation. Je peux imaginer que ces groupes doivent être très inquiets d'apprendre que, dans les cinq priorités, quand même assez larges, là, mais les cinq priorités nommées par la nouvelle première ministre du Québec, que l'éducation, bien, que, manifestement, ça ne faisait pas partie de ces priorités-là. Ça doit être inquiétant avec les dernières années qu'on vient de connaître.

Puis, dans tout ça, je dis : OK, on a parlé pendant une minute d'éducation, mais qu'est-ce qu'elle nous a dit dans son discours inaugural hier, Mme la Présidente? Bien, la PM est venue nous dire : Bien, écoutez, nous, ce qu'on va faire, on va s'assurer de maintenir les budgets en éducation. Donc, voici la promesse. Fort bien. Mais, d'abord, encore faut-il, donc, décliner ce que ça signifie pour elle, parce que je pense qu'il y a un certain flou artistique autour du point qui a été amené par la première ministre, mais j'ai trouvé ça...

Je vous dirais que j'ai quand même trouvé ça assez curieux de voir la première ministre, donc, se lever puis nous dire : Bien, voici ma promesse de cette année, alors que le réseau de l'éducation a subi des pressions de 570 millions l'été dernier à peine. Donc, ça ne fait pas... Ça ne fait même pas un an, Mme la Présidente, après... Puis ça, évidemment, donc, ça s'additionne avec les autres compressions qu'on... que le réseau a connues au cours de l'année précédente, là, mais mettons qu'on se concentre, donc, sur celle-ci, ça a quand même été, donc, une année scolaire ou disons deux, deux années scolaires extrêmement difficiles pour le réseau, qui a dû subir des compressions à la dernière minute, cette compression surprise de 570 millions dont je viens de parler, qui a dû subir un yoyo budgétaire puis sa pire rentrée scolaire que le réseau ait connue, disons, depuis... depuis 15, 20 ans.

Ça fait que vous vous imaginez que, dans ce cadre-ci, donc, quand la ministre nous dit : Bien, regardez, donc là c'est terminé, elle est en train d'apporter ou, disons, de tenter, ou d'envisager d'apporter un correctif, donc, à leurs propres problèmes. Si elle amène ce point-ci, c'est parce que le réseau s'est soulevé puis est venu nous dire : Bien, regardez, la CAQ, ça ne fonctionne pas, la manière dont vous opérez dans le réseau de l'éducation. Donc, nous, nous sommes en désaccord avec ces compressions surprises en fin d'année ou, disons, donc, mises de l'avant, donc, en plein mois de juin, après la fin des classes ou à la fin des classes, donc à la dernière minute, sur le point qu'on n'est pas capables de se réajuster. C'est la première fois qu'on vit ça. Bien, les gens sont venus nous dire : C'est la première fois qu'on vit ça en carrière. Puis ça, c'est la CAQ qui est venue apporter cette problématique-là.

Et là quelle ne fut pas ma surprise de voir le nouveau ministre de l'Économie, de l'Énergie lui-même se lever et applaudir la promesse de sa nouvelle patronne qui vient corriger, donc, sa propre... sa propre mesure ou les propres orientations que lui-même a eues lorsqu'il était ministre de l'Éducation, il y a quelques mois à peine.

Donc, vous comprendrez ici que non seulement, donc, j'ai été un peu estomaquée de voir ça, mais après ça je me suis aussi dit : Au-delà du fait que, bon... qu'on a l'impression que la première ministre, donc, nous arrive avec une proposition qui est exclusivement politique, j'ai aussi eu l'impression qu'on ne nous arrivait pas avec une vision ou de l'ambition en matière d'éducation, Mme la Présidente.

On le sait, on compose, le réseau d'éducation compose avec des infrastructures qui sont vétustes. Le réseau de l'éducation compose avec une pénurie d'enseignants, avec un enjeu de rétention du personnel. Là, on a une pénurie, bien, pas juste d'enseignants, je l'ai... je viens de l'évoquer, mais également, donc, une pénurie de personnel professionnel ou de personnel de soutien. On a des propositions qui sont apportées par le réseau, par le milieu pour venir contrer ces problématiques-ci. Pourquoi est-ce que la première ministre n'en a pas parlé dans son discours inaugural?

On sait que le réseau compose avec des enjeux de violence à l'école. Moi, j'aurais aimé pouvoir entendre la première ministre, donc, nous arriver avec certaines orientations ou, du moins, nommer ce type de problématique là puis nous dire : Moi, réseau de l'éducation, je vous entends puis je comprends que vous avez besoin d'une vision structurante. J'aurais aimé qu'on nous parle, par exemple, de la révision de l'indice du milieu socioéconomique. C'est un enjeu avec lequel le réseau est aux prises en ce moment même, alors qu'il y a, encore une fois, donc, des soubresauts budgétaires qui sont amenés par cette révision-ci puis des milieux scolaires qui ont des besoins puis qui vont se voir arracher des ressources dont ils ont besoin parce que le gouvernement caquiste, avec la même ministre de l'Éducation qu'avant la pause parlementaire qu'on nous a imposée, fait la sourde oreille par rapport à cette demande-là qui vient du réseau de l'éducation. J'aurais aimé qu'elle puisse nous parler des enfants qui ont faim à l'école.

Donc, vous comprenez, Mme la Présidente, qu'on est aux prises avec un réseau d'éducation puis des... je veux dire, des... oui, des... tu sais, des acteurs du réseau, tu sais, donc, nos profs, les membres de notre personnel, des parents qui sont fatigués, des adultes structurants qui entourent nos jeunes, qui encadrent nos jeunes, puis qui se demandent quand est-ce qu'on va penser à eux, puis qui doivent vraiment être déçus qu'en fin de régime, bien, qu'on ait un gouvernement caquiste qui élude complètement les priorités du réseau de l'éducation qui sont vécues par 1 million de jeunes tous les jours, de septembre à juin.

• (18 h 10) •

C'est pour ça que nous, au Parti libéral du Québec, au Parti libéral du Québec de Charles Milliard, Mme la Présidente, nous, on propose des états généraux en matière d'éducation. Parce qu'on se dit qu'on est rendus là en 2026,

après plus de 30 ans, à asseoir l'ensemble, l'ensemble des membres du réseau puis l'ensemble des parties prenantes qui entourent nos jeunes, puis qu'on réponde à cette demande-là, qui vient du milieu, puis qu'on se dise : Bien, quelle est notre vision puis quelle est notre... quelle est notre ambition collective pour nos jeunes, pour le réseau de l'éducation au cours de la prochaine génération? C'est ça que le réseau aurait voulu entendre de la part de la nouvelle première ministre du Québec, qui, malheureusement, nous dit : Moi, j'ai cinq priorités, puis l'éducation, bien, ça ne fait pas partie de ces cinq priorités-là. Puis, dans mon discours, bien, je vous parlerai, sur 48 min 18 s, une minute d'éducation au Québec.

Motion formulant un grief

Donc, dans cet esprit, Mme la Présidente, je vous dépose la motion de grief suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de vision et son absence d'ambition en matière d'éducation, qui a pour seule orientation le fait de ne pas couper, cette fois-ci, dans les budgets déjà déficients des services aux élèves.»

J'enjoins l'ensemble des membres ici, bien évidemment, à voter en faveur de cette motion de grief. Et nous avons bien hâte de poursuivre, au cours des cinq prochaines semaines, nos débats ici, en Chambre, avec ce gouvernement caquiste qui est en fin de régime. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Je vous rappelle que votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Merci pour votre intervention.

Maintenant, nous allons poursuivre avec Mme la députée de Vimont.

Mme Valérie Schmaltz

Mme Schmaltz : Merci, Mme la Présidente. Alors, nous amorçons aujourd'hui une nouvelle session parlementaire. C'est une nouvelle étape qui est importante. C'est un moment qui marque un changement, mais aussi une attente très claire des Québécois, celle de voir leur gouvernement agir, décider et livrer des résultats.

Le contexte dans lequel nous nous retrouvons aujourd'hui est exigeant. Ce qui se passe, d'ailleurs, dans le monde a des répercussions bien réelles chez nous. Que ce soient les tensions économiques, les conflits internationaux, les transformations rapides liées aux nouvelles technologies, tout cela finit par avoir un impact direct sur nos familles, sur nos entreprises et, bien sûr, sur notre quotidien. Concrètement, cela se traduit par une pression de plus en plus forte sur le coût de la vie. Dans ce contexte, les Québécois ne veulent pas de grandes théories ni de longs débats abstraits. Ils veulent du concret, ils veulent du sérieux.

Mme la Présidente, face à cette réalité, il y a toujours un choix à faire. On peut commenter, on peut critiquer, on peut promettre sans livrer ou encore on peut prendre des décisions, des décisions parfois difficiles, mais nécessaires. Gouverner, ce n'est pas choisir la solution la plus facile, c'est faire des choix et surtout de les assumer. C'est exactement ce que nous faisons. L'arrivée de notre nouvelle première ministre, à la tête du gouvernement, envoie un message clair : une volonté d'être à l'écoute, oui, mais surtout une volonté d'agir.

Mme la Présidente, la priorité des Québécois... les priorités, pardon, elles sont connues, elles sont simples : le coût de la vie, la qualité et l'accès aux services publics, le logement. Ce sont des enjeux concrets, des enjeux qui touchent directement le quotidien des gens. Et c'est là-dessus que nous devons concentrer nos efforts, pas sur des débats théoriques, pas sur des promesses irréalistes, pas sur des idéologies qui éloignent des vraies préoccupations des Québécois, mais sur ce qui fait une différence réelle dans leur vie.

Mme la Présidente, au-delà de ces enjeux, il y a quelque chose de fondamental, quelque chose qui définit profondément ce que nous sommes comme nation : notre langue. Le français n'est pas un détail, ce n'est pas un enjeu secondaire. C'est au coeur de notre identité. C'est ce qui nous rassemble. C'est ce qui nous distingue et ce qui nous permet de continuer d'exister comme nation en Amérique du Nord.

Protéger le français, ce n'est pas une option, c'est une responsabilité, et cette responsabilité doit se traduire par des actions concrètes. C'est ce que notre gouvernement a fait avec la loi n° 96 et c'est ce que nous continuerons de faire en renouvelant la clause dérogatoire pour protéger cette loi. Cette clause est un outil démocratique, un outil qui permet au Québec de faire respecter ses choix, un outil qui permet d'affirmer clairement qui nous sommes. Et, sur cette question fondamentale, les Québécois sont en droit de s'attendre à de la clarté.

Et, lorsqu'on regarde du côté de Charles Milliard, on voit surtout de l'hésitation, un refus de se positionner clairement. Pire encore, pire encore, j'ajouterais même : Affirmer aujourd'hui même que le Québec possède deux langues officielles, sur une question aussi essentielle que la langue française, ce n'est pas acceptable. On ne protège pas le français à moitié. Au delà de le protéger, on doit aussi renforcer son usage, s'assurer qu'il soit présent partout, y compris dans la formation et dans les parcours d'intégration, parce que protéger le français, c'est aussi le faire vivre, Mme la Présidente.

En tant que femme, je ne peux que saluer l'arrivée d'une femme forte à la tête de notre nation. Le Québec a parcouru beaucoup de chemin en matière de droits des femmes. Leur présence en politique est plus forte que jamais, mais il ne faut jamais, jamais prendre cela pour acquis. La place des femmes, ici comme ailleurs, continue de se construire. Elle continue aussi de se défendre. Et nous avons tous une responsabilité collective pour que leurs voix continuent d'être entendues dans toutes les sphères de décision.

Mme la Présidente, dans une démocratie, le débat est essentiel. Les désaccords sont normaux, ils sont même nécessaires, mais il y a quand même des limites. Les événements récents, visant le ministre du Travail, nous rappellent

qu'on ne peut pas tout banaliser. Mettre en scène la violence, même symboliquement, ce n'est jamais, jamais anodin. On peut être en désaccord, on peut être critique, mais on doit toujours le faire dans le respect, c'est ça, la démocratie, Mme la Présidente.

Nous amorçons donc cette session avec peu de temps devant nous, mais avec une responsabilité immense, celle de répondre aux attentes des Québécois, celle de travailler avec sérieux, celle de prendre des décisions et surtout celle de livrer des résultats. Notre gouvernement est prêt, prêt à agir, prêt à assumer, prêt à faire avancer le Québec. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la députée. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Il n'y a pas d'autre intervention. Alors, je vous cède la parole, M. le député de Joliette.

M. Stéphane Sainte-Croix

M. Sainte-Croix : De Gaspé, plutôt.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : De Gaspé, excusez-moi.

M. Sainte-Croix : Je vous remercie, Mme la Présidente. Salutations aux collègues des oppositions. Salutations aux collègues de la partie gouvernementale. Très heureux d'être ici, Mme la Présidente, pour le débat sur le discours d'ouverture, un discours qui a été attendu et qui, ma foi, nous a vraiment emballés par le ton, par la forme, par l'enthousiasme de notre première ministre. Et je suis très heureux ici aujourd'hui d'en faire écho, principalement pour ma région, la Gaspésie, mais, j'imagine, aussi pour bien des régions du Québec. J'ai quelques thèmes que j'aimerais aborder dans une perspective, là, plus régionale, bien évidemment.

D'abord, je pense que c'est important qu'on parle d'économie, hein? C'est un sujet qui nous tient à coeur. C'est un secteur où notre gouvernement agit de façon réfléchie, de façon... à titre d'accompagnement, à titre d'intervention important dans nos régions, donc un secteur, là, qui doit nécessairement faire l'objet de quelques rappels.

On l'a vu dans les... dans les derniers jours, notre première ministre a procédé à une annonce importante, une annonce aussi attendue, je pense, par le milieu des petites et moyennes entreprises, je parle, bien évidemment, là, du... de la réduction du... de 1 % au niveau du taux d'imposition des premiers 500 000 \$ de revenus pour plus de 75 000 PME. 75 000 PME, c'est, bien évidemment, quelque chose d'important, hein, dans nos... dans chacun de nos milieux, et c'est vraiment à travers nos PME que notre économie circule, que notre économie se développe. Donc, il y a là, je pense, une nouvelle très rafraîchissante et importante pour bien des petites et moyennes entreprises de notre province.

On a aussi, bien évidemment, là, rattaché à cette annonce-là, des indicateurs au niveau de l'impact de cette mesure. On parle de, grosso modo, 5 000 \$ par année par petite et moyenne entreprise. Donc, une très belle nouvelle pour le secteur économique de nos milieux.

On parle aussi, bien évidemment, par les temps qui courent, malheureusement, de la question des tarifs, les tarifs douaniers, essentiellement, imposés par notre voisin du Sud. Pour des petites et moyennes entreprises dans nos régions, bien, c'est des... ça a des impacts importants, des impacts qu'il nous faut réguler, là, d'une façon ou d'une autre. Et, à ce niveau-là, je pense que Mme la première ministre a fait preuve, là, d'un... d'une... d'un grand tact, là, dans les... dans la dernière semaine, avec son voyage à Washington. Donc, on a pu constater, là, que Mme la première ministre a eu des rencontres importantes, des rencontres significatives au niveau des représentants républicains au commerce de l'administration du président Trump, M. Jamieson Greer. Elle a aussi rencontré des entreprises, là, actives aux États-Unis et au Québec pour mieux comprendre leurs enjeux particuliers.

• (18 h 20) •

Donc, on a aussi appris, lors de cette mission, une très bonne nouvelle pour le Québec lors de la nomination de Mme Louise Blais à titre d'émissaire du Québec dans le cadre des négociations sur le renouvellement de l'ACEUM, notre entente économique au niveau américain et mexicain. Bien évidemment, Mme Blais connaît bien les États-Unis, elle détient une expérience remarquable en négociation internationale, et je crois qu'il faut saluer cette nomination de façon officielle. Nous en sommes très fiers.

Une chose est claire, Mme la Présidente, notre gouvernement se tient debout devant les enjeux, et ce, pour les intérêts du Québec et de ses industries.

Parlons aussi tourisme, un secteur d'activité important chez nous, en Gaspésie, et dans plusieurs régions du Québec. À titre d'exemple, quand on parle, là, d'être à l'écoute, d'accompagner nos promoteurs, de faire en sorte de rendre viables des projets importants pour nos régions, nous avons annoncé, là, dans les dernières semaines, un financement additionnel de 1,2 million de dollars à une institution muséale de chez nous, Exploramer, pour son Pavillon des requins du Saint-Laurent. Donc, ce sera une expérience extraordinaire au niveau de la clientèle touristique et, bien évidemment, de nos citoyens et citoyennes. Ce sera là une expérience qui, je pense, mettra sur l'authenticité et, vraiment, la surprise, hein? On parle de grands requins en aquarium au niveau d'une institution muséale.

Et Dieu sait que les institutions muséales ont reçu des bonnes nouvelles dans les dernières semaines, pas plus tard que la semaine dernière, avec un rehaussement assez important, historique, de leurs programmes au niveau du financement des institutions muséales. Et il y a plusieurs institutions régionales qui bénéficient de cette bonne nouvelle. Et là aussi je prends quelques secondes pour le saluer, remercier M. le ministre Lacombe à ce niveau-là. Donc, une nouvelle importante pour nos institutions.

La question touristique, donc, voilà, c'est un secteur d'activité important, structurant dans nos régions. Nous sommes présents, hein, à plusieurs niveaux, à ce niveau-là, avec, bien évidemment, notre ministère du Tourisme, et

puis on se rend compte, avec le temps, à quel point cette économie est structurante dans chacune des régions du Québec. On continue d'être présent, on continue de supporter l'industrie, et ce, pour le plus grand bien de l'économie, mais aussi, bien évidemment, pour les réalités de notre... du personnel qui gravite à l'intérieur de de cette industrie. C'est quelque chose d'important, c'est quelque chose de structurant, c'est quelque chose qui s'étale sur quatre saisons. Donc, notre présence, comme gouvernement, notre support, comme gouvernement, à l'intérieur du secteur d'activités touristiques est quelque chose de très important, et nous en sommes très fiers.

Au niveau des régions, bien évidemment, une grande nouveauté, là, dans les dernières semaines avec le remaniement ministériel, la question du ministre délégué aux Régions. Donc, on souligne, bien évidemment, cette initiative, on s'en réjouit. J'ai le bonheur d'avoir été nommé par la première ministre comme représentant de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine au niveau de cette instance, j'en suis très fier. On est déjà au travail, Mme la Présidente, à ce niveau-là, avec l'ensemble des régions du Québec. C'est une instance importante pour la suite des choses. C'est une instance qui nous permet d'amener des intrants typiquement régionaux sur l'ensemble de l'action gouvernementale, d'avoir une compréhension commune des enjeux qui touchent nos régions et d'avoir le bonheur, avec M. le ministre, là, d'échanger et de débattre sur différentes avenues à considérer pour la suite des choses, tout ça dans un objectif de... pour amenuiser, hein, les irritants, pour faire en sorte d'avoir une action gouvernementale qui tient compte de ces irritants et de faire en sorte d'harmoniser nos politiques dans la mesure du possible et d'aller chercher des résultats auprès de nos citoyens, de nos citoyennes dans leur quotidien. Je pense qu'on doit saluer la création de ce Conseil des régions, et puis, bien évidemment, je pense que l'ensemble des régions du Québec vont en bénéficier dans les prochaines semaines.

Je vous ai parlé des musées. Bien, permettez-moi d'y revenir, considérant, là, une annonce, là, vraiment, qui fait une grande différence dans plusieurs institutions muséales de nos régions. On parle d'un 5 millions d'ajout à une mesure de financement récurrent pour l'ensemble des institutions. M. le ministre en a fait l'annonce à Rivière-du-Loup la semaine dernière, une enveloppe totale, là, qui va porter l'enveloppe d'aide aux musées à près de 90 millions de dollars pour la période 2025-2028. C'est quand même très important. C'est un support monumental, Mme la Présidente, pour les institutions muséales.

Je souligne le travail des institutions muséales dans cette... dans ce dossier. Ils l'ont fait de façon commune, ils l'ont fait de façon concertée. On a été impliqué dans les... dans les échanges, dans la compréhension des enjeux. Ça nous a permis, bien évidemment, entre collègues, de pouvoir en discuter de façon intelligente, de façon concertée, et puis on se réjouit très honnêtement de cette nouvelle qui fait en sorte que 42 musées agréés des régions éloignées, comme chez nous, en Gaspésie, vont en profiter. Et vous dire, madame, que ça fait une différence, mais pas à peu près, comme on dit par chez nous, là, dans le quotidien des institutions muséales et des professionnels qui y travaillent à tous les jours.

La question toujours, là, au niveau de l'économie de nos régions, je pense qu'il faut aussi parler de tout ce qui regarde la question de l'habitation. On l'a dit, c'est un enjeu important sur l'ensemble de notre province. C'est aussi un enjeu important particulier sur la question de notre Gaspésie. Donc, Mme la première ministre l'a souvent en bouche, hein, une économie de propriétaires. Donc, je pense qu'il faut souligner la question de l'accès à la propriété en termes d'enjeu, en termes aussi de particularités, là, au niveau de nos interventions gouvernementales. Donc, l'accès à la propriété, ce que plusieurs jeunes couples attendent depuis longtemps.

Donc, je pense que la mesure au niveau du remboursement d'une partie de la taxe de bienvenue sera un élément majeur pour la suite des choses, pour ces jeunes couples là qui caressent le rêve de devenir propriétaires. Je pense que c'est une mesure, là, qu'on doit souligner, qu'on doit saluer, et je profite de l'occasion qui m'est donnée, là, pour le faire, bien évidemment. Déjà, j'ai des conversations avec des résidents, des résidentes de mon comté qui, bien évidemment, accueillent cette nouvelle avec une grande joie, un grand bonheur et qui vont pouvoir passer à l'étape suivante, à savoir commencer à regarder quelle sera une propriété prochaine pour une petite famille en devenir. Donc, une très bonne nouvelle à ce niveau-là.

Parlons d'investissement dans le logement abordable. Donc, on n'oublie pas non plus l'ensemble des citoyens, des citoyennes qui, par leurs besoins, doivent aussi avoir accès à des logements abordables. Ce n'est pas tout le monde qui a la capacité d'être propriétaire, puis on comprend tout ça. Et donc il faut avoir une attention particulière au niveau du logement abordable. Notre gouvernement, dans les dernières années, et j'en suis témoin chez nous, a fait des investissements vraiment majeurs qui a changé vraiment le portrait de nos régions en termes de logement. Il faut continuer, hein, d'avancer dans ces dossiers-là, dans ces projets-là, on en voit pousser un petit peu partout sur le territoire du Québec. Moi, j'ai le privilège, là, d'être régulièrement entre Québec et chez nous, en Gaspésie, et partout, sur le long du fleuve, où je circule, je vois des projets de construction de logement grimper, comme on dit, hein, prendre de l'expansion, et puis au grand bonheur de plusieurs citoyens et citoyennes. Donc, je pense aussi qu'il faut souligner, bien évidemment, des interventions de cette nature.

Je regarde chez nous, à Sainte-Anne-des-Monts, un projet de logements sociaux et abordables de 36 unités de logement. 36 unités de logement, Mme la Présidente, c'est quand même énorme dans des petits milieux comme les nôtres. Et puis on souligne ces actions-là, on parle d'investissements de plus de 17 millions de dollars. Donc, c'est toute la chaîne de fournisseurs qui va en profiter et ça amène vraiment de l'eau au moulin à plusieurs entreprises.

Notre gouvernement du Québec, dans ce projet-là précisément, investit 11 millions, grosso modo, pour... par l'entremise de notre programme d'habitation du Québec. Donc, on est très fiers de ça, et puis on va continuer, madame, à investir et à accompagner notre monde dans leurs priorités.

Je pourrais vous parler de plein d'éléments, d'interventions, de mesures d'accompagnement pour l'ensemble de nos citoyens, citoyennes, je vais m'arrêter là. Ça m'a fait grand plaisir de vous en parler. Et puis j'espère être en mesure de poursuivre dans un autre... tantôt sur un autre sujet, plusieurs bonnes nouvelles pour nos régions. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député.

Ajournement

Bien, compte tenu de l'heure, les travaux sont ajournés à demain, jeudi 7 mai 2026, à 9 h 40.

(Fin de la séance à 18 h 30)